

**Comptes consolidés
du Groupe
Caisse des Dépôts
au 31/12/2016**

**examinés et arrêtés par le directeur général de la Caisse des Dépôts
en date du 15 mars 2017**

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Faits marquants et événements postérieurs à la clôture	page 4
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2016	page 10
Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres	page 11
Bilan consolidé au 31 décembre 2016	page 12
Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016	page 13
Tableau des flux de trésorerie relatifs à l'année 2016	page 14
Information sectorielle	page 16

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe	page 18
2. Notes relatives au compte de résultat consolidé	
2.1 Produits et charges d'intérêts	page 45
2.2 Produits et charges de commissions	page 46
2.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	page 47
2.4 Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	page 48
2.5 Produits et charges des autres activités	page 49
2.6 Charges générales d'exploitation	page 50
2.7 Coût du risque	page 51
2.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs	page 52
2.9 Impôt sur les bénéfices	page 53
3. Notes relatives au bilan consolidé	
3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	page 55
3.2 Instruments dérivés de couverture - Actif et passif	page 56
3.3 Actifs financiers disponibles à la vente	page 57
3.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit	page 58
3.5 Prêts et créances sur la clientèle	page 59
3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	page 60
3.7 Impôts courants et différés	page 61
3.8 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	page 62
3.9 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés	page 63
3.10 Participations dans les entreprises associées et coentreprises	page 64
3.11 Immobilisations	page 68
3.12 Ecart d'acquisition	page 69
3.13 Dettes envers les établissements de crédit	page 70
3.14 Dettes envers la clientèle	page 71
3.15 Dettes représentées par un titre	page 72
3.16 Compensation des actifs et passifs financiers	page 73
3.17 Provisions	page 74
3.18 Intérêts minoritaires par pôle	page 75
4. Engagements donnés et reçus	page 77
5. Juste valeur des instruments financiers	
5.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti	page 79
5.2 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	page 80
5.3 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)	page 81
6. Facteurs de risque	
6.1 Risques liés aux instruments financiers	page 83
6.2 Risques opérationnels	page 102
6.3 Risque juridique et fiscal	page 105
7. Transactions avec les parties liées	
7.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	page 107
7.2 Entités non contrôlées par le Groupe	page 108
7.3 Entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi	page 109
8. Rémunérations et avantages consentis au personnel	
8.1 Charges de personnel	page 111
8.2 Effectif moyen des entreprises contrôlées	page 111
8.3 Engagements sociaux	page 111
9. Informations relatives aux titres mis en équivalence et aux intérêts minoritaires significatifs	
9.1 Entreprises associées significatives	page 115
9.2 Coentreprises significatives	page 118
9.3 Intérêts minoritaires significatifs	page 124
10. Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts	page 128

FAITS MARQUANTS

1 – Prêts à taux zéro du fonds d'épargne

Suite à l'annonce, le 12 janvier 2016 par le Président de la République, de la mise en place par le fonds d'épargne de prêts à taux zéro en faveur des Organismes de logement social et du secteur public local, deux dispositifs innovants ont été mis en place par la Caisse des Dépôts :

- « Des prêts Haut de Bilan viennent compléter l'action du Gouvernement pour sécuriser le financement du logement social. Ils permettront d'accompagner la mutation du parc social, de renforcer le soutien à la rénovation et d'encourager la production d'un habitat durable ».
- Des « Prêts Croissance verte à taux zéro » en faveur de la réhabilitation des bâtiments publics des collectivités territoriales afin de renforcer la capacité de la Caisse des Dépôts à répondre aux problématiques variées d'aménagement du territoire.

Ces dispositifs sont financés et bonifiés par la Section générale de la Caisse des Dépôts, le coût s'élève à 205 millions d'euros au 31 décembre 2016.

2 – Entrée en vigueur de la loi 2014-617 du 13 juin 2014 sur les comptes bancaires inactifs et les contrats d'assurance-vie en déshérence

Promulguée en juin 2014, la loi sur les comptes bancaires inactifs et les contrats d'assurance-vie en déshérence visant à accroître la protection des épargnants est entrée en vigueur le 1er janvier 2016. Dans le cadre de cette nouvelle loi, le législateur a confié à la Caisse des Dépôts la mission de centraliser, conserver et restituer les avoirs non réclamés (comptes bancaires, contrats d'assurance-vie et plans épargne salariale) qui lui auront été préalablement transférés par les établissements financiers concernés (banques, organismes d'assurance et d'épargne salariale). Au 31 décembre 2016, le montant des avoirs transférés à la Caisse des Dépôts s'élève à 3,7 milliards d'euros.

3 – Groupe ICADE

L'assemblée générale mixte d'ICADE du 23 mai 2016 a approuvé la fusion-absorption de HoldCo SIIC par ICADE. Par la simplification de la structure actionnariale quelle apporte, via une détention directe de la Caisse des Dépôts et Groupama au capital d'Icade, et l'amélioration de la gouvernance qui l'accompagne, cette fusion est une opération bénéfique pour ICADE et ses actionnaires. A l'issue de cette fusion-absorption, la Caisse des Dépôts détient directement 38,99 % d'ICADE et Groupama 12,95 %. Cette opération, sans incidence comptable pour le Groupe Caisse des Dépôts, s'est accompagnée de la signature d'un nouveau pacte d'actionnaires entre la Caisse des Dépôts et Groupama, exclusivement consacré à la gouvernance d'ICADE. Compte tenu de ces éléments, à l'issue de l'opération, la Caisse des Dépôts conserve le contrôle du Groupe ICADE.

Dans le cadre de l'exécution de son plan stratégique, ICADE a cédé l'intégralité des titres des principales filiales de son activité de Services qui était classée depuis le 31 décembre 2015 en activités abandonnées en application de la norme IFRS5. Le 22 juillet 2016, cession des titres

de la société IPorta et le 30 septembre 2016, cession des titres de la société ICADE Property Management et des sociétés ICADE Asset Management et ICADE Conseil.

4 – Transdev Group

La Caisse des Dépôts et Veolia ont finalisé le 21 décembre 2016 l'accord de réorganisation actionnariale et de désengagement de Veolia de la société Transdev Group dont le projet avait été annoncé le 29 juillet 2016. La première étape de l'accord, au titre de laquelle la Caisse des Dépôts a acquis 20 % du capital de Transdev Group pour un montant de 220 millions d'euros, a ainsi été mise en œuvre. A l'issue de cette opération, la Caisse des Dépôts détient 70 % du capital de Transdev Group et en prend le contrôle seule, tandis que Veolia conserve, à titre transitoire, 30 % du capital.

L'accord prévoit une seconde étape portant sur la cession de 30 % du capital de Transdev Group, soit le solde de la participation de Veolia, à un investisseur tiers ou à la Caisse des Dépôts dans l'hypothèse où, en dépit de ses meilleurs efforts, Veolia n'aurait pu céder sa participation résiduelle à un investisseur tiers.

A partir du 21 décembre 2016, suite à la prise de contrôle, Transdev Group est consolidé en intégration globale dans les comptes du groupe Caisse des Dépôts. Transdev Group était consolidé par mise en équivalence au titre du contrôle conjoint avec Veolia jusqu'au 20 décembre 2016. Un profit de 80 millions d'euros a été constaté à l'occasion de cette opération dans les comptes consolidés du groupe ainsi qu'un écart d'acquisition provisoire de 621 millions d'euros.

L'option de rachat d'intérêts minoritaires de 330 millions d'euros est comptabilisée en dettes avec pour contrepartie une minoration des capitaux propres minoritaires pour 63 millions d'euros et des capitaux propres part du groupe pour 267 millions d'euros.

5 – EDF – Caisse des Dépôts et CNP Assurances. Accord engageant pour l'acquisition par la Caisse des Dépôts et CNP Assurances de 49,9 % du capital de Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

EDF, d'une part, et la Caisse des Dépôts et CNP Assurances, d'autre part, ont conclu, le 14 décembre 2016, un accord engageant fixant les termes et conditions de l'acquisition par la Caisse des Dépôts et CNP Assurances d'une participation indirecte de 49,9% du capital de RTE (soit une prise de participation de la Caisse des Dépôts et de CNP Assurances à hauteur de 29,9 % et 20 % du capital respectivement), et les modalités d'un partenariat de long terme pour favoriser le développement de RTE. Ce partenariat entre des acteurs publics majeurs du financement des infrastructures en France permettra de conforter RTE dans sa mission de service public.

La valorisation définitive agréée est fixée à 8,2 milliards d'euros pour 100 % des fonds propres de RTE. EDF bénéficiera éventuellement d'un complément de valeur pouvant atteindre 100 millions d'euros.

Le schéma retenu prévoit l'entrée de la Caisse des Dépôts et de CNP Assurances comme actionnaires de référence de RTE aux côtés d'EDF, à travers la création d'une coentreprise détenue conjointement par EDF (50.1%) et la Caisse des Dépôts et CNP Assurances (49.9%).

Cette opération apportera à RTE une gouvernance nouvelle afin d'accompagner durablement sa stratégie d'investissement pour l'optimisation des infrastructures de transport d'électricité, au service de la transition énergétique. Confortant l'ancrage public et le modèle économique et social à long terme de RTE, elle maintiendra également RTE dans son statut réglementaire actuel de gestionnaire de réseau de transport indépendant en conformité avec la réglementation applicable.

Dans un premier temps, EDF a transféré fin 2016, la totalité des titres de RTE à la nouvelle coentreprise, celle-ci finançant en partie l'opération par endettement externe. EDF cèdera ensuite à la Caisse des Dépôts et à CNP Assurances 49.9% du capital de cette coentreprise. La réalisation de cette seconde étape est prévue pour le premier semestre de l'année 2017 après approbation des autorités compétentes en matière de contrôle des concentrations.

L'engagement de la Caisse des Dépôts au titre de cet investissement s'élève à 1 615 millions d'euros (soit 29,9 % du capital du holding commun qui détient 100 % du capital de RTE, ce holding finançant en partie l'opération par endettement externe).

6 – Groupe CNP Assurances

- Évolution du partenariat entre CNP Assurances et La Banque Postale

Après autorisation par le conseil d'administration du 16 février 2016, CNP Assurances et La Banque Postale ont conclu le 25 mars 2016 un protocole cadre général organisant le renouvellement de leur partenariat. Ce protocole concerne les domaines de l'assurance-emprunteur, de l'épargne et de la prévoyance. En application de ce protocole cadre général, de nouveaux accords de partenariat ont été conclus. Ce renouvellement est acté pour une durée de 10 ans, à compter du 1er janvier 2016, le périmètre étant élargi à BPE, la banque filiale du groupe La Banque Postale spécialisée dans la gestion du patrimoine et de fortune. Le chiffre d'affaires du partenariat avec LBP s'élève à 8,7 Md€. Concernant le domaine de l'emprunteur, les principales caractéristiques des nouveaux accords consistent en la mise en place d'une cession en quote-part de 5 % des nouveaux contrats standards assurance des emprunteurs LBP de CNP Assurances au profit de LBPP et la mise en place d'une convention financière définissant les modalités de rémunération des distributeurs. Concernant le domaine de l'épargne, les nouveaux accords prévoient une exclusivité de distribution de la part de LBP et BPE des contrats de CNP Assurances. Concernant le domaine de la prévoyance, la cession par CNP Assurances à La Banque Postale de sa participation de 50 % dans La Banque Postale Prévoyance (LBPP) a été actée pour un prix de 306,9 millions d'euros diminué du montant des dividendes de 15,3 millions d'euros. LBPP conserve notamment les activités de prévoyance individuelle. Cette cession était soumise à deux conditions suspensives à savoir l'obtention de l'autorisation de la cession par l'ACPR et l'obtention de l'autorisation de la cession au titre du contrôle des concentrations. Ces deux conditions ont été respectivement levées par l'ACPR le 6 juin 2016 et par l'autorité de la concurrence le 21 juin 2016. La plus-value de l'opération s'élève à 160,6 millions d'euros après impôt.

- Signature d'un contrat cadre de partenariat entre AG2R La Mondiale et CNP Assurances

Un contrat cadre de partenariat a été signé le 15 décembre 2015 entre CNP Assurances et AG2R La Mondiale pour une mise en œuvre effective en 2016.

Le contrat cadre de ce partenariat prévoit les principaux volets suivants :

- Prise de participation à hauteur de 40 % de CNP Assurances dans Arial Assurance filiale d'AG2R La Mondiale
- Un engagement de réassurance des affaires nouvelles développées par la nouvelle société Arial CNP Assurances, au prorata de la détention de chacun des partenaires.
- Un apport de contrats relatifs à l'activité retraite supplémentaire collective investis en fonds UC et en euros de chacun des partenaires. Les apports seraient réalisés sous condition suspensive de la conclusion d'un traité de réassurance entre Arial Assurance et chacun des apporteurs. En effet, les contrats transférés bénéficieraient ainsi d'une réassurance à 100 %.

A la suite de la signature du pacte d'actionnaires le 1er avril 2016 entre CNP Assurances et La Mondiale en présence de Arial Assurance et AG2R Réunica Prévoyance, CNP Assurances et AG2R La Mondiale ont annoncé le 4 avril 2016 le démarrage opérationnel de leur partenariat stratégique. L'opération d'acquisition des titres a reçu l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et réglementaire (ACPR) et de l'Autorité de la concurrence (ADLC).

Le prix d'acquisition d'Arial CNP Assurances par CNP Assurances est de 43,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, la filiale commune baptisée Arial CNP Assurances est mise en équivalence dans le bilan consolidé du groupe CNP Assurances.

- **Nouveaux accords de partenariat avec BPCE**

La mise en œuvre du partenariat renouvelé (pour une durée de 7 ans) entre le groupe BPCE et CNP Assurances est effective à partir du 1er janvier 2016. Ce partenariat comprend la mise en place d'un partenariat exclusif en assurance des emprunteurs collective avec Natixis Assurances sur l'ensemble des réseaux du Groupe BPCE, ainsi que des partenariats spécifiques en prévoyance individuelle et collective y compris en santé. Il comporte par ailleurs un mécanisme d'alignement d'intérêts entre les partenaires concernant la gestion des encours restant chez CNP Assurances et relatifs aux contrats souscrits par les clients des Caisse d'Epargne jusqu'au 31 décembre 2015, ainsi qu'un traité de réassurance en quote-part de 10 % auprès de Natixis Assurances (les provisions cédées s'élevant à 12,0 Md€). Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires du partenariat avec BPCE s'élève à 10,3 Md€.

5 – Bpifrance

- **Cession d'actions Eiffage**

Le 19 mai 2016, Bpifrance, via Bpifrance Participations, a annoncé la cession d'actions Eiffage, représentant environ 7,78 % du capital d'Eiffage pour un montant de 505 millions d'euros. A l'issue de cette opération, Bpifrance Participations détient environ 5,67 % du capital d'Eiffage. Suite à cette cession, Bpifrance Participations a perdu l'influence notable sur Eiffage, le solde de la participation a été reclassé de la catégorie comptable « titres mis en équivalence » à la catégorie « Titres disponibles à la vente ».

- **Acquisition par l'Etat de la participation de Bpifrance Participations au capital d'Eramet**

L'Etat, par l'intermédiaire de l'Agence des participations de l'Etat (APE), a acquis la participation détenue Bpifrance Participations dans Eramet, via la société FSI Equation, pour un montant d'environ 246 millions d'euros.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1 – Nouvelle enveloppe de prêts à taux zéro du fonds d'épargne

Le 17 janvier 2017, la Caisse des Dépôts a mis à disposition du fonds d'épargne un prêt de 550 millions d'euros dans le cadre « des prêts Haut de Bilan » et un prêt de 360 millions d'euros dans le cadre « des Prêts Croissance verte ». Ces prêts sont respectivement bonifiés à hauteur de 189 millions d'euros et 47 millions d'euros par la Section générale et viennent en complément des premiers prêts de 450 millions d'euros et 1 100 millions d'euros mis à disposition en 2016.

2 – SANEF – Cession de la participation de la Caisse des Dépôts

Le 23 janvier 2017, la Caisse des Dépôts a annoncé avoir conclu un accord engageant portant sur l'acquisition par Abertis et d'autres actionnaires de HIT de la totalité de la participation de la Caisse des Dépôts au capital de HIT, holding de contrôle du groupe SANEF. La Caisse des Dépôts procédera ainsi à la cession de sa participation de 15 % au capital de HIT pour un montant total de 700 millions d'euros, dont 10 % au titre de la Section Générale et 5 % au titre du Fonds d'épargne. La quote-part acquise par Abertis s'élèvera à 10,52 % tandis que les autres coactionnaires cessionnaires acquerront 4,48 %. L'opération sera finalisée d'ici la fin du premier semestre 2017.

3 – Fin du projet d'acquisition par CNP Assurances de 51 % de Pan Seguros et Pan Corretora

Le 21 avril 2016, CNP Assurances a annoncé avoir signé un accord relatif à l'acquisition auprès de Banco BTG Pactual (« BTGP ») de 51 % de Pan Seguros (hors activité grands risques) et Pan Corretora, sociétés détenues indirectement à 49 % par la Caixa Economica Federal (la « CEF »).

Au 31 décembre 2016, la réalisation de cette acquisition restait soumise à l'obtention des autorisations des autorités réglementaires compétentes en matières prudentielle et de contrôle des concentrations, ainsi qu'à son approbation par la CEF, coactionnaire de Pan Seguros et de Pan Corretora.

Le 2 février 2017, certaines de ces conditions n'ayant pas été satisfaites, les deux parties ont constatées la caducité de leur accord concernant ce projet.

4 – ICADE - cession des sociétés de services

Dans le cadre de l'exécution de son plan stratégique, ICADE a cédé l'intégralité des titres de sa filiale ICADE Expertise le 4 janvier 2017. Le Groupe ICADE achève ainsi la cession de son activité de Services. Les incidences de cette cession sur le résultat 2017 seront non significatives.

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Intérêts et produits assimilés	2.1	1 426	1 402
Intérêts et charges assimilées	2.1	(1 092)	(1 021)
Commissions (produits)	2.2	22	37
Commissions (charges)	2.2	(41)	(36)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	61	133
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	1 233	712
Produits des autres activités	2.5	4 439	4 394
Charges des autres activités	2.5	(2 427)	(2 508)
Produit net bancaire		3 621	3 113
Charges générales d'exploitation	2.6	(2 004)	(1 910)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(276)	(271)
Résultat brut d'exploitation		1 341	932
Coût du risque	2.7	(58)	(168)
Résultat d'exploitation		1 283	764
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Entreprises associées)	3.10	240	211
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Coentreprises)	3.10	884	775
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.8	118	16
Variations de valeur des écarts d'acquisition	3.12		
Résultat avant impôt		2 525	1 766
Impôt sur les bénéfices	2.9	(652)	(457)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		15	(9)
Résultat net		1 888	1 300
Intérêts des minoritaires	3.18	(105)	71
Résultat net part du groupe		1 783	1 371

Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Résultat net	1 888	1 300
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(10)	(6)
Risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	14	
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(1)	3
Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net	3	(3)
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net		
Ecarts de conversion	1	(1)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	1 099	916
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	28	71
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	504	289
Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net	1 632	1 275
Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	1 635	1 272
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	3 523	2 572
Dont part du Groupe	3 298	2 625
Dont part des intérêts minoritaires	225	(53)

Bilan consolidé au 31 décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Actif			
Caisse, banques centrales		7 648	34
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	1 869	1 867
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	2 156	1 605
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	64 609	62 422
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4	14 015	12 102
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	5 300	10 058
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	21 875	22 310
Actifs d'impôts	3.7	420	618
Comptes de régularisation et actifs divers	3.8	7 275	6 566
Actifs non courants destinés à être cédés	3.9	53	195
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	3.10	22 286	21 353
Immeubles de placement	3.11	14 552	14 360
Immobilisations corporelles	3.11	2 758	1 508
Immobilisations incorporelles	3.11	602	384
Ecarts d'acquisition	3.12	1 092	462
Total actif		166 510	155 844
Passif			
Banques centrales		2	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	2 900	3 525
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	1 758	1 712
Dettes envers les établissements de crédit	3.13	12 728	11 978
Dettes envers la clientèle	3.14	58 638	55 246
Dettes représentées par un titre	3.15	40 014	39 454
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts	3.7	1 790	2 042
Comptes de régularisation et passifs divers	3.8	9 633	5 862
Passifs non courants destinés à être cédés	3.9	37	156
Provisions	3.17	1 257	747
Dettes subordonnées, dépôts de garantie		1	1
Capitaux propres part du groupe			
Réserves consolidées		22 482	21 742
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		9 935	8 437
Résultat de l'exercice		1 783	1 371
Total Capitaux propres part du groupe		34 200	31 550
Intérêts minoritaires	3.18	3 552	3 571
Total Capitaux propres		37 752	35 121
Total passif		166 510	155 844

Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres												
	Réserves consolidées	Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (non recyclable)	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Réserves de conversion	Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Réserves Intérêts minoritaires	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des minoritaires	Résultat des minoritaires	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
(en millions d'euros)	20 616	7 566	(365)	(28)	1 793	29 582	3 523	(21)	135	3 637	33 219	
Capitaux propres au 1er janvier 2015 ⁽¹⁾	21 743	8 836	(299)	(101)	1 371	31 550	3 645	(3)	(71)	3 571	35 121	
Changements de méthode comptable	40	(40)										
Affectation du résultat 2015	1 371					(1 371)			71			
Distribution 2016 au titre du résultat 2015	(463)					(463)			(218)			(681)
Options de rachat d'intérêts minoritaires	(195)					(195)						(195)
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	(36)	7	14	14	14	(15)	7		7	7		(8)
Autres variations	22	(19)	14	(1)	(1)	16	(30)		(3)	(33)		(17)
Résultat de la période						1 783			105	105		1 888
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres												
Ecart de conversion					121	121			(4)	(4)		117
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			(41)		2 331	2 290		109	109	109		2 399
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat		12				12						12
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			20		(919)	(899)		15	15	15		(884)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	22 482	(28)	(306)	33	1 783	34 200	3 333	114	105	3 552	37 752	

(1) Montants corrigés par rapport aux états financiers 2015 de -18 M€ liés à l'interprétation de la convention DGFIP / CDC relative à la rémunération du réseau.

Tableau des flux de trésorerie relatifs à l'année 2016

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Résultat avant impôts (hors activités abandonnées)	2 525	1 766
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	806	761
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	(45)	292
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(29)	251
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence (entreprises associées et coentreprises)	(1 124)	(986)
Pertes nettes/gains nets des activités d'investissement	407	606
Produits/charges des activités de financement		
Autres mouvements ⁽¹⁾	466	(1 199)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	481	(275)
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(767)	3 631
Flux liés aux opérations avec la clientèle ⁽²⁾	8 264	9 964
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers ⁽³⁾	(1 718)	(13 595)
Flux liés aux immeubles de placement	(414)	(586)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	1 239	531
Impôts versés	(325)	(693)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	6 280	(748)
Flux de trésorerie nets générés par l'activité opérationnelle	9 285	743
Flux liés aux actifs financiers et participations	(152)	1
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(327)	(257)
Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement	(479)	(256)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(635)	(644)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	951	495
Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement	316	(149)
Effet des activités abandonnées sur la trésorerie	(15)	72
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée	1	(3)
Effet des changements méthode sur la période	3	(4)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	9 110	403
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	21	(382)
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	34	16
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(13)	(398)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9 131	21
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	7 649	34
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 482	(13)
Variation de la trésorerie nette	9 110	403

Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit, ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements, d'échéance en général inférieure à trois mois, sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016		31.12.2015	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Caisse	2		2	
Banques centrales	7 647		32	
Sous-total	7 649		34	
Soldes à vue sur les établissements de crédit	3 924	2 486	3 413	3 616
OPCVM monétaires	44		190	
Sous-total	3 968	2 486	3 603	3 616
Solde net de trésorerie et équivalents de trésorerie	9 131		21	

- (1) Il s'agit principalement de la variation non monétaire des comptes de régularisation et de la variation en résultat de la juste valeur des actifs et passifs;
(2) La variation observée en 2016 provient de la Caisse des Dépôts Section générale et concerne principalement l'augmentation des consignations pour 3,9 Md€ et le remboursement reçu de l'ACOSS pour 4 Md€ (au 31 décembre 2015 augmentation des comptes ordinaires clientèle pour 6,8 Md€ et le remboursement reçu de l'ACOSS pour 2 Md€)
(3) Cette ligne recense principalement les effets nets sur la trésorerie des émissions de la Caisse des Dépôts Section générale.

Information sectorielle

<i>(en millions d'euros)</i>	Pôle Caisse des Dépôts		Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Financement des entreprises		Pôle Immobilier & Tourisme		Pôle Infrastructure Transport & Environnement		Total	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Intérêts et produits assimilés	1 410	1 385					5	7	11	10	1 426	1 402
Intérêts et charges assimilés	(770)	(737)					(313)	(277)	(9)	(7)	(1 092)	(1 021)
Commissions (produits)	15	20			8	17					22	37
Commissions (charges)	(39)	(34)			(2)	(2)					(41)	(36)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	30	90			14	12	13	31	4		61	133
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	1 190	672			1		1	3	41	37	1 233	712
Produits des autres activités	323	353			2	2	3 089	3 100	1 026	939	4 439	4 394
Charges des autres activités	(605)	(412)				(1)	(1 601)	(1 896)	(221)	(199)	(2 427)	(2 508)
Produit net bancaire	1 553	1 337			23	28	1 194	968	852	780	3 621	3 113
Charges générales d'exploitation	(468)	(455)			(20)	(25)	(762)	(737)	(753)	(693)	(2 004)	(1 910)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(131)	(126)					(123)	(123)	(22)	(22)	(276)	(271)
Résultat brut d'exploitation	954	756			2	3	309	108	76	65	1 341	932
Coût du risque	(38)	(52)					(4)	(7)	(16)	(109)	(58)	(168)
Résultat d'exploitation	916	704			2	3	305	101	61	(44)	1 283	764
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Entreprises associées)		(13)	225	162			17	23	(1)	39	240	211
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Coentreprises)	63	72	459	420	317	234	(6)	(9)	51	58	884	775
Résultat d'exploitation après quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence	979	763	684	582	320	237	315	115	110	53	2 407	1 750
Gains ou pertes nets sur autres actifs	111	6			(6)		(4)	6	17	4	118	16
Variations de valeur des écarts d'acquisition												
Résultat avant impôt	1 090	769	684	582	314	237	311	121	127	57	2 525	1 766
Impôt sur les bénéfices	(536)	(275)				(2)	(89)	(163)	(27)	(17)	(652)	(457)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	2	12					13	(21)			15	(9)
Résultat net	555	506	684	582	314	235	236	(63)	100	40	1 888	1 300
Intérêts des minoritaires	2	1					(92)	85	(15)	(15)	(105)	71
Résultat net part du groupe	557	507	684	582	314	235	143	22	85	25	1 783	1 371

<i>(en millions d'euros)</i>	Pôle Caisse des Dépôts		Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Financement des entreprises		Pôle Immobilier & Tourisme		Pôle Infrastructure Transport & Environnement (1)		Total	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Contribution Bilan	138 411	134 998	5 112	4 277	934	551	16 616	15 135	5 437	883	166 510	155 844

(1) L'augmentation de la contribution du Pôle Infrastructure, Transport et Environnement provient essentiellement de l'intégration du bilan de Transdev Group dans les comptes du Groupe Caisse des Dépôts, à partir du 21 décembre 2016.

1. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLICABLES DANS LE GROUPE

I. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Le groupe Caisse des Dépôts applique le référentiel IFRS, lequel comprend les normes IFRS 1 à 13 et les normes IAS 1 à 41 ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2016 en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Le groupe Caisse des Dépôts a préparé ses comptes consolidés au 31 décembre 2016 sur la base des principes de reconnaissance et d'évaluation des normes IFRS et interprétations de l'IFRS IC (IFRIC) telles qu'elles étaient applicables à la date de clôture.

Par rapport au 31 décembre 2015, les nouveaux amendements dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2016 sont les suivants :

- « *Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2010-2012* » (règlement UE n°2015/28 du 17 décembre 2014)

Elles incluent des amendements mineurs à huit normes (IFRS 2, IFRS 3, IFRS 8, IAS 16, IAS 24, IAS 37, IAS 38 et IAS 39).

- Amendements à la norme IAS 19 « *Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel* » (règlement UE n°2015/29 du 17 décembre 2014)

Ces amendements à portée limitée concernent les cotisations versées par des membres du personnel ou par des tiers aux régimes à prestations définies. Ils visent à simplifier la comptabilisation des cotisations qui ne sont pas liées au nombre d'années de service.

- Amendements à la norme IFRS 11 « *Partenariats - Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes* » (règlement UE n°2015/2173 du 24 novembre 2015)

Ces amendements clarifient le traitement comptable de l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise au sens d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

- Amendements aux normes IAS 16 et IAS 38 « *Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables* » (règlement UE n°2015/2231 du 02 décembre 2015)

Ces amendements précisent que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée pour les immobilisations corporelles. Il en est de même pour les immobilisations incorporelles, sauf dans certaines circonstances limitées.

- « *Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2012-2014* » (règlement UE n°2015/2343 du 15 décembre 2015)

Elles incluent des amendements mineurs à cinq normes (IFRS 5, IFRS 7, IAS 19, IAS 34 et IFRS 1).

- Amendements à la norme IAS 1 « *Présentation des états financiers - Initiative concernant les informations à fournir* » (règlement UE n°2015/2406 du 18 décembre 2015)

Ces amendements visent à améliorer la pertinence de la présentation des informations dans les états financiers et à encourager le recours au jugement professionnel quant au choix des informations à présenter en annexe.

- Amendements aux normes IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « *Entités d'investissement : application de l'exception de consolidation* » (règlement UE n°2016/1703 du 22 septembre 2016)

Ces amendements visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement et apportent des précisions sur les modalités de mise en équivalence d'une coentreprise ou d'une entreprise associée qui est une entité d'investissement.

L'application de ces amendements n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

Le groupe a par ailleurs décidé d'appliquer de manière anticipée la disposition prévue par le paragraphe 7.1.2 de la norme IFRS 9 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Ainsi, les variations de valeur liées en 2016 au risque de crédit propre des passifs financiers évalués en juste valeur par résultat sur option sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables, et non plus en résultat comme en 2015.

En revanche, le groupe Caisse des Dépôts a choisi de ne pas appliquer de manière anticipée les normes IFRS suivantes qui ne seront d'application obligatoire qu'au 1^{er} janvier 2018 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » (règlement UE n°2016/2067 du 22 novembre 2016) (hors la disposition prévue au paragraphe 7.1.2 qui est appliquée à compter du 1^{er} janvier 2016).

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète et définitive de la norme IFRS 9 appelée à remplacer la norme IAS 39 sur les instruments financiers. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Classement et évaluation

Selon la norme IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendront du modèle de gestion (business model) et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments.

La norme IFRS 9 prévoit trois catégories comptables pour classer les actifs financiers : le coût amorti, la juste valeur par capitaux propres et la juste valeur par résultat.

Les dérivés incorporés à des actifs financiers ne pourront plus être comptabilisés séparément du contrat hôte.

Les instruments de dette (prêts, créances ou titres) seront classés au coût amorti, en juste valeur par capitaux propres ou en juste valeur par résultat :

- Ils seront classés au coût amorti si le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

- Ils seront classés en juste valeur par capitaux propres si le modèle de gestion est de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal. Lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres seront constatés au compte de résultat.

- Tous les instruments de dette qui ne seront pas éligibles à un classement au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres seront classés en juste valeur par résultat.

Les instruments de dette ne pourront être désignés en juste valeur par résultat sur option que si l'utilisation de cette option permet de réduire une incohérence en résultat.

Les investissements dans des instruments de capitaux propres de type actions seront classés en juste valeur par résultat, ou, sur option, en juste valeur par capitaux propres. Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas recyclés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Concernant les passifs financiers, le seul changement introduit par IFRS 9 porte sur la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des passifs financiers évalués en juste valeur par résultat sur option, qui seront à comptabiliser en capitaux propres et non plus en résultat.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises dans la norme IFRS 9 sans modification.

Dépréciation

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues. Pour rappel, dans le cadre du modèle de provisionnement d'IAS 39, la comptabilisation d'une dépréciation était conditionnée par la constatation d'une indication objective de perte de valeur.

Ce modèle s'appliquera aux crédits et aux instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi qu'aux créances commerciales et aux créances locatives.

Le nouveau modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 imposera de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défauts dans les 12 mois à venir) sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan.

Les pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers pour lesquels une perte de crédit attendue à 12 mois sera comptabilisée seront considérés comme relevant de la « classe de risque 1 ». Les produits d'intérêts seront calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué à la valeur comptable brute (avant dépréciation) de l'actif financier.

Les actifs financiers ayant subi une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale relèveront de la « classe de risque 2 ». Les produits d'intérêts seront calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué à la valeur comptable brute (avant dépréciation) de l'actif financier.

L'augmentation significative du risque de crédit s'appréciera sur base individuelle ou sur une base de portefeuilles homogènes d'actifs, lorsque l'appréciation individuelle ne s'avèrera pas pertinente. Pour ce faire, il sera tenu compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qu'il sera possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables, en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur ce même instrument à la date de la comptabilisation initiale.

Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels subissent un retard de plus de 30 jours.

La norme permet également de supposer que le risque de crédit d'un instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale si ce risque est considéré comme faible à la date de clôture (par exemple, un instrument financier présentant une notation de très bon niveau). Cette disposition pourrait être appliquée pour les titres de dette.

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif seront considérés comme dépréciés et relèveront de la « classe de risque 3 ». Les critères d'identification des actifs dépréciés seront similaires à ceux existants sous IAS 39. Les produits d'intérêts seront calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliqué à la valeur comptable nette (après dépréciation) de l'actif financier.

Comptabilité de couverture

La norme IFRS 9 a pour objectif de mieux aligner la comptabilité de couverture sur la gestion des risques de l'entité. Elle permettra d'une part un élargissement des opérations éligibles à la comptabilité de couverture et d'autre part un assouplissement des modalités d'appréciation de l'efficacité. Par ailleurs, des informations supplémentaires seront requises dans les notes annexes pour décrire la stratégie de gestion et de couverture des risques ainsi que les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

Lors de la première application de la norme IFRS 9, le groupe pourra choisir :

- soit d'appliquer les nouvelles dispositions relatives à la comptabilité de couverture tout en conservant, le cas échéant, la possibilité d'appliquer les principes actuellement en vigueur relatifs à la macro-couverture de juste valeur sous IAS 39 ;
- soit de maintenir les dispositions de la comptabilité de couverture d'IAS 39, jusqu'à l'entrée en vigueur de la future norme sur la macro-couverture.

Sur la base des analyses réalisées à ce jour, le groupe Caisse des Dépôts envisage d'appliquer les nouvelles dispositions d'IFRS 9 pour la comptabilité de couverture.

Transition

Le classement et l'évaluation ainsi que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 sont applicables rétrospectivement en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans obligation de retraiter les exercices présentés en comparatif. La comptabilité de couverture est quant à elle d'application prospective.

La norme IFRS 9 offre également la possibilité d'appliquer par anticipation la comptabilisation en capitaux propres des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des passifs financiers évalués en juste valeur par résultat sur option. Le groupe a décidé d'appliquer de manière anticipée cette disposition à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mise en œuvre de la norme IFRS 9 dans le groupe CDC

Les différentes entités du groupe se sont organisées pour mettre en œuvre cette norme à compter du 1^{er} janvier 2018 en analysant les différentes options offertes par la norme IFRS 9.

En 2016, des travaux de mesures d'impacts de cette norme ont été initiés et une phase de déclinaison opérationnelle a été entreprise en vue de l'adaptation des systèmes d'information.

Concernant le groupe CNP Assurances, un amendement à la norme IFRS 4 publié par l'IASB le 12 septembre 2016 et en cours d'adoption par l'Union européenne vient préciser les modalités d'application pour les entreprises d'assurance de la norme IFRS 9 avec la norme IFRS 4 relative aux contrats d'assurance. Cet amendement permet le report d'application sous conditions de la norme IFRS 9 aux entreprises d'assurance, afin que ces dernières puissent l'appliquer de manière concomitante avec la future norme IFRS 17 portant sur les contrats d'assurance. Le groupe CNP Assurances, consolidé par mise en équivalence dans les comptes du groupe CDC, remplit les critères d'éligibilité de cette disposition et a l'intention d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 de trois ans, soit jusqu'au 1er janvier 2021.

Cet amendement introduit également une option simplificatrice permettant aux groupes appliquant IFRS 9 de ne pas retraiter au format IFRS 9 les comptes des entreprises d'assurance consolidées par la méthode de la mise en équivalence. Le groupe CDC devrait opter pour le non retraitement au format IFRS 9 des comptes du groupe CNP Assurances à compter du 1er janvier 2018.

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (règlement UE n°2016/1905 du 22 septembre 2016)

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » appelée à remplacer plusieurs normes et interprétations relatives à la reconnaissance des revenus (notamment les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction »). Cette norme n'affecte pas les revenus résultant des contrats de location, des contrats d'assurance ou des instruments financiers. Cette norme introduit :

- o Un modèle unique de reconnaissance des revenus qui repose sur le transfert du contrôle du bien ou du service promis ;
- o Un modèle de comptabilisation des revenus qui s'appuie sur des principes détaillés en cinq étapes clés permettant de déterminer quand le chiffre d'affaires doit être comptabilisé et pour quel montant.

Cette norme sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les dispositions et impacts de la norme IFRS 15 sont actuellement à l'étude par le groupe, les travaux menés à ce jour nous permettent d'en déduire qu'il n'y aura pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du groupe.

Le groupe n'applique pas les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2016.

Cela concerne notamment la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Publiée par l'IASB le 13 janvier 2016, cette norme remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations relatives à la comptabilisation des contrats de location. Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Pour le bailleur, l'impact attendu devrait être limité, les dispositions retenues restant substantiellement inchangées par rapport à la norme IAS 17.

Pour le preneur, la norme imposera un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

L'analyse de la norme et l'identification de ses impacts potentiels ont débuté au deuxième trimestre 2016.

Utilisation du format d'états de synthèse bancaire recommandé par l'Autorité des Normes Comptables

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n°2013-04 du 07 novembre 2013 de l'Autorité des normes comptables.

Le groupe Caisse des Dépôts a ainsi opté, conformément à la norme IAS 1 révisée, pour une présentation distincte du compte de résultat consolidé détaillant les composantes de son résultat net. Il présente par ailleurs dans l'« Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisés nets d'impôts directement en capitaux propres », le résultat net et le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers du groupe Caisse des Dépôts exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la direction et les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles la direction et les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci, notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment les évaluations suivantes :

- la juste valeur au bilan des instruments financiers non cotés enregistrés dans les rubriques : « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* », « *Instruments financiers dérivés de couverture* », « *Actifs financiers disponibles à la vente* » ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers (prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance) ;
- le montant des dépréciations des participations dans les entreprises mises en équivalence ;
- la juste valeur des immeubles de placement présentée dans une note annexe ;
- le montant des dépréciations des immobilisations corporelles, incorporelles et des écarts d'acquisition ;
- les impôts différés ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan (dont les provisions sur avantages du personnel) destinées à couvrir les risques de pertes et charges ;
- la valeur initiale des écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises.
- l'évaluation des actifs non courants et dettes liées destinés à être cédés.

II. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Caisse des Dépôts Section générale, les comptes consolidés des sous-groupes et les comptes des entités sur lesquelles la Caisse des Dépôts exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable et dont la consolidation a un impact significatif sur les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

2. Méthodes de consolidation et notion de contrôle

Les filiales (et entités structurées) sur lesquelles le groupe exerce un contrôle sont consolidées par intégration globale. Le groupe Caisse des Dépôts possède le contrôle lorsqu'il détient le pouvoir de diriger les activités clés, qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables, et qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur ces rendements.

Les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires sont pris en compte pour apprécier le contrôle dès lors que ces droits sont exerçables en temps utile pour diriger les activités clés.

Le groupe exerce un contrôle conjoint dans un partenariat lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions sur les activités pertinentes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. A ce titre, deux types de partenariat doivent être distingués, la coentreprise d'une part et l'entreprise commune d'autre part.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Une coentreprise est consolidée par mise en équivalence.

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci. Une entreprise commune est consolidée en intégrant l'ensemble des intérêts détenus par le groupe Caisse des Dépôts dans l'activité commune, à savoir :

- ses actifs, y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement le cas échéant ;
- ses passifs, y compris sa quote-part des passifs assumés conjointement le cas échéant ;
- sa quote-part des produits issus des ventes ;
- les charges qu'il a engagées, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement le cas échéant.

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence dans les comptes consolidés. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

Les résultats des entités acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de leur date d'acquisition effective. Les résultats des entités qui ont été cédées au cours de l'exercice sont inclus dans les états financiers consolidés jusqu'à la date à laquelle le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable a cessé.

Dates d'arrêté des comptes des entités consolidées

La quasi-totalité des entités consolidées clôture ses comptes au 31 décembre. Les sociétés consolidées qui clôturent leurs comptes à une date différente de plus de trois mois sont intégrées sur la base d'une situation au 31 décembre. Dans le cas où la date d'arrêté serait comprise dans le délai de trois mois, et lorsque l'image fidèle et économique du groupe le nécessite, les opérations significatives intervenues entre la date de clôture et le 31 décembre, sont prises en compte lors de l'établissement des comptes consolidés.

3. Exclusions du périmètre de consolidation

Les participations détenues par le groupe Caisse des Dépôts dans une coentreprise ou une entreprise associée dans le cadre d'une activité de capital investissement sont exclues du périmètre de consolidation, conformément à l'option prévue par la norme IAS 28.18. Ces participations sont classées en « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option* ».

Les sociétés ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) sont exclues du périmètre de consolidation, au motif que le groupe ne peut exercer un contrôle sur ces entités au sens des normes internationales. Les titres de sociétés ESH sont comptabilisés en « *Actifs financiers disponibles à la vente* ».

Les sociétés d'économie mixte (SEM, SAIEM) sur lesquelles le groupe Caisse des Dépôts n'exerce pas de contrôle sont exclues du périmètre de consolidation. Les titres de ces sociétés sont comptabilisés en « *Actifs financiers disponibles à la vente* ».

Les titres de sociétés acquis en vue d'une cession ultérieure à brève échéance, sont exclus de la consolidation. Les titres de ces sociétés sont comptabilisés en « *Actifs non courants destinés à être cédés* ».

Les caractéristiques des conventions signées entre l'Etat et la Caisse des Dépôts concernant le Programme d'Investissement d'Avenir entraînent en application du référentiel comptable IFRS, une « décomptabilisation » des actifs et passifs liés à ces conventions dans les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts. Ils sont compris dans les comptes de régularisation des états financiers établis en normes françaises par la Caisse des Dépôts Section générale.

4. Retraitements et opérations internes

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués lorsqu'ils sont significatifs. Les méthodes comptables des coentreprises et des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le groupe.

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des sociétés consolidées par intégration globale.

En ce qui concerne les entreprises consolidées par mise en équivalence, les profits et pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du groupe sont éliminés à hauteur de la détention du groupe dans la coentreprise ou l'entreprise associée, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

5. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts sont présentés en euros. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Toutes les différences de conversion résultant de la conversion sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

6. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à l'exception des regroupements sous contrôle commun et de la formation d'une coentreprise qui sont exclus du champ d'application d'IFRS 3.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée à la date d'acquisition.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont comptabilisés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date d'acquisition. Les ajustements de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté et sont comptabilisés en résultat, sauf si ces ajustements interviennent dans un délai de douze mois et sont liés à des faits et circonstances existants à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, l'écart d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Ecart d'acquisition* » s'il est positif. Il est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif.

Les intérêts minoritaires peuvent être évalués, soit pour leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise (écart d'acquisition « *partiel* »), soit à leur juste valeur, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée (écart d'acquisition « *complet* »). Cette option est appliquée regroupement par regroupement.

Le groupe Caisse des Dépôts dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

Les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan à leur coût initial libellé dans la devise de l'entité acquise et convertis sur la base du cours de change à la date de clôture.

Ils font l'objet de tests de dépréciation tels que décrits au paragraphe III.8.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la juste valeur à la date de prise de contrôle. A cette date, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans l'entité acquise est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

De même, la perte de contrôle d'une filiale consolidée se traduit par la réévaluation à la juste valeur par contrepartie du résultat de la participation éventuellement conservée.

7. Transactions avec les intérêts minoritaires

Le groupe Caisse des Dépôts comptabilise en capitaux propres la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net retraitée acquise, lors de l'acquisition d'intérêts minoritaires d'une filiale alors que le contrôle était déjà établi. Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en minoration des capitaux propres.

De même, les cessions partielles sans perte de contrôle réalisées par le groupe avec les intérêts minoritaires sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

8. Information sectorielle

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle présentée est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction générale du groupe Caisse des Dépôts. Cette information reflète l'organisation du groupe en termes de pôles d'activité. Les activités opérationnelles du groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des services rendus.

Les cinq pôles d'activité au 31 décembre 2016, inchangés par rapport à l'exercice 2015, sont les suivants :

- Pôle Caisse des Dépôts ;
- Pôle Banque, Assurance, La Poste ;
- Pôle Financement des entreprises ;
- Pôle Immobilier & Tourisme ;
- Pôle Infrastructure, Transport & Environnement.

III. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états financiers selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004 et amendée ultérieurement, notamment par le règlement relatif à l'utilisation de l'option juste valeur paru en 2005.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat, les instruments financiers dérivés de couverture et les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués et comptabilisés à la valeur de marché, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure.

1.1. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est définie par la norme IFRS 13 comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le groupe détermine la juste valeur des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles communément admis (notamment méthodes d'actualisation des flux de trésorerie futurs et de l'actif net réévalué). Elles maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Ces techniques sont calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la juste valeur sont répartis selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les justes valeurs sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les caractéristiques d'un marché actif incluent l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les justes valeurs sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement. Ces

techniques sont régulièrement calibrées et les paramètres corroborés par des données provenant de marchés actifs.

- Niveau 3 : les justes valeurs sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie dépend du niveau du paramètre le plus significatif au regard de la juste valeur de l'instrument.

Cas particulier des instruments de capitaux propres non cotés

La détermination de la juste valeur des instruments de capitaux propres non cotés est généralement réalisée à partir de plusieurs modèles (actualisation des flux de trésorerie futurs, actif net réévalué ou multiples de sociétés comparables) :

- si l'évaluation est basée sur l'utilisation de données relatives à des sociétés comparables cotées ou, pour les titres « immobiliers » sur une revalorisation des immeubles à partir de données observables du marché, les instruments de capitaux propres sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur ;
- si au contraire l'évaluation est basée sur l'utilisation des flux de trésorerie futurs ou sur la notion d'actif net réévalué basés sur des données internes à la société, les instruments de capitaux propres sont classés en niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Il en est de même pour les instruments valorisés selon la méthode des multiples lorsque les données sont significativement ajustées sur la base de données non observables tenant compte des spécificités de l'entité concernée.

Conformément aux principes d'IAS 39, si aucune technique ne peut donner satisfaction, ou si les diverses techniques utilisées donnent des estimations trop divergentes, le titre est maintenu au coût dans la catégorie « *Actifs financiers disponibles à la vente* » car sa juste valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable. Il est classé en niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

1.2. Titres

Les titres détenus par le groupe peuvent être classés selon les quatre catégories d'actifs financiers définies par la norme IAS 39, à savoir :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- actifs financiers disponibles à la vente ;
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
- prêts et créances.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement / livraison, sauf cas particuliers.

➤ **Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

Selon la norme IAS 39, l'utilisation du portefeuille « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* » résulte soit d'une intention de transaction, soit de l'utilisation de l'option de comptabilisation à la juste valeur.

Les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont par nature des actifs ou passifs financiers acquis dans l'objectif d'opérations de transaction.

Les actifs ou passifs financiers peuvent également être comptabilisés dans cette rubrique du bilan, sur option offerte par la norme, en substitution à la comptabilité de couverture, afin de ne pas comptabiliser et évaluer séparément des dérivés incorporés à des instruments hybrides ou encore, si un groupe d'actifs et/ou de passifs financiers et leur performance sont évalués sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques et si les informations sur ce groupe sont reportées sur cette base en interne.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées en résultat, dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

Les variations de juste valeur et les plus ou moins-values de cessions réalisées sont comptabilisées dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* », du compte de résultat consolidé.

➤ **Actifs financiers disponibles à la vente**

La catégorie des actifs disponibles à la vente est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut. Il s'agit des titres qui ne sont classés dans aucune des trois autres catégories.

Cette catégorie comprend des titres à revenu fixe ou à revenu variable, initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (sauf lorsque le caractère non matériel des frais de transaction est démontré).

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables.

Lors de la cession ou de la dépréciation durable des titres, ces gains ou pertes latents, précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* ».

Concernant les titres de capitaux propres, une dépréciation est constatée en cas d'indices objectifs de dépréciation durable des actifs concernés.

Une dépréciation se caractérise par une baisse durable, c'est-à-dire importante ou prolongée, de la valeur de marché du titre par rapport à son prix d'acquisition.

Les critères de dépréciation à caractère durable distinguent les notions de « caractère significatif » et de « caractère durable » à travers des critères distincts et non cumulatifs. Les critères de dépréciation retenus par la Caisse des Dépôts (Section générale) s'inscrivent à deux niveaux.

- 1^{er} niveau : seuils de déclenchement d'une analyse documentée

- critère de baisse importante : décote de plus de 30 % du cours de clôture à la date d'arrêté ; ou
- critère de baisse prolongée : décote de plus de 30 % du cours moyen sur les 12 derniers mois.

Ces deux critères constituent des indicateurs significatifs permettant d'identifier les titres sur lesquels une analyse multicritère documentée sera réalisée. A l'issue de cette analyse, le principe du « jugement d'expert » s'exerce pour déterminer si une dépréciation par résultat doit être constatée.

- 2^{ème} niveau : critères de déclenchement mécanique de la dépréciation

Sauf événement exceptionnel dûment justifié, une dépréciation sera constatée à partir du moment où l'un des deux critères de déclenchement mécanique de dépréciation est atteint :

- titre en décote de plus de 50 % du cours de clôture à la date d'arrêté par rapport au coût d'acquisition ; ou
- titre en moins-value depuis plus de 3 ans par rapport au coût d'acquisition.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, la moins-value latente relevée sur le titre est enregistrée automatiquement en résultat.

Les critères retenus par la Caisse des Dépôts (Section générale) sont appliqués par les autres entités, sauf si au regard de l'activité de ces autres entités, d'autres critères de dépréciation durable paraissent plus pertinents.

La dépréciation des titres de capitaux propres est enregistrée dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* » du compte de résultat et ne peut être reprise qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Quant aux titres de dettes, une dépréciation est constatée en résultat lorsqu'un risque de contrepartie est avéré, avec une reprise possible en résultat en cas d'amélioration ultérieure.

Les revenus comptabilisés sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans la rubrique « *Intérêts et produits assimilés* » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* » du compte de résultat.

➤ ***Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance***

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers, autres que des dérivés, avec des paiements fixes ou déterminables et une échéance fixée, que l'entité a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance.

Le classement dans cette catégorie implique l'obligation de ne pas céder les titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille en « *Actifs financiers disponibles à la vente* » et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans), sauf si la vente intervient à une date très proche de l'échéance, ou si la quasi-totalité du principal des titres a été encaissée, ou enfin si la vente est justifiée par un événement externe isolé ou imprévisible (par exemple en cas de dégradation importante de la qualité du crédit de l'émetteur).

La couverture du risque de taux de ces titres n'est pas autorisée.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (sauf lorsque le caractère non matériel des frais de transaction est démontré). Ces titres sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (T.I.E) est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs à l'encours net d'origine sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision est constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. En cas d'amélioration ultérieure, la provision excédentaire est reprise.

► *Prêts et créances*

La possibilité de classer des titres de créances non cotés à revenu fixe ou déterminable, dans la catégorie des « *Prêts et créances* », n'a pas été retenue par le groupe Caisse des Dépôts.

1.3. Crédits

Les crédits du groupe sont affectés à la catégorie « *Prêts et créances* », sur les établissements de crédit ou sur la clientèle, suivant la contrepartie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les crédits sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur du crédit correspond à son nominal, diminué le cas échéant de commissions perçues, d'une éventuelle décote, et augmenté des coûts de transaction.

Ultérieurement, les crédits sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ce taux inclut les décotes ainsi que les produits et coûts de transaction intégrables au taux d'intérêt effectif, le cas échéant.

Les intérêts courus sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances affectées à cette catégorie peuvent faire l'objet d'une dépréciation. C'est le cas, dès lors qu'il existe une indication objective de l'existence d'un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt susceptible de générer une perte mesurable.

L'existence éventuelle d'une dépréciation est identifiée au niveau individuel du crédit, puis au niveau collectif, sur la base d'un portefeuille de crédits.

Les dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable des crédits avant dépréciation et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine. Les dépréciations sont enregistrées sous forme de provisions ou de décotes sur prêts restructurés pour cause de défaillance du client.

On distingue ainsi :

- les créances dépréciées sur base individuelle : les créances douteuses assorties de provisions et les créances restructurées pour cause de défaillance du client assorties de décotes ;
- les créances dépréciées sur base collective : les créances non dépréciées sur base individuelle, pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

➤ **Provisionnement sur base individuelle**

Les créances dépréciées sur base individuelle du groupe Caisse des Dépôts comprennent les créances douteuses non compromises et les créances douteuses compromises. La classification imposée par les dispositions comptables du règlement n°2014-07 (livre II – titre 2 relatif au traitement comptable du risque de crédit), applicable aux comptes individuels, a été maintenue dans les comptes sous référentiel IFRS.

Concernant les créances douteuses, le groupe Caisse des Dépôts retient comme indices objectifs de dépréciation au sens de la norme IAS 39, les critères de risque avéré utilisés en normes françaises.

Il existe un risque avéré lorsqu'il est probable que tout ou partie des sommes dues conformément au contrat ne seront pas perçues, et ce, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.

En tout état de cause, sont considérées comme douteuses, les créances correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe une ou plusieurs échéances impayées depuis plus de trois mois (plus de six mois en matière immobilière, plus de neuf mois vis à vis des collectivités locales) ;
- lorsque la situation financière de la contrepartie est dégradée de telle sorte qu'elle se traduit par un risque de non-recouvrement ;
- lorsqu'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Les créances douteuses non compromises sont des créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Les créances douteuses compromises sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est comptabilisée sous forme de dépréciation. Les dépréciations constituées correspondent en valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, à l'ensemble des pertes prévisionnelles au titre des encours douteux et douteux compromis.

La décote constatée lors d'une restructuration de créance, ou la dépréciation calculée sur une créance douteuse est enregistrée dans la rubrique « *Coût du risque* » du compte de résultat. Pour les créances restructurées en encours sains, cette décote est réintégrée sur la durée de vie dans la marge d'intérêt.

Les dotations et les reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sont inscrites en coût du risque, l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de dépréciation et à l'amortissement de la décote du fait du passage du temps étant inscrite dans la marge d'intérêt.

➤ **Provisionnement sur base collective**

La Caisse des Dépôts (Section générale) et ses filiales n'identifient pas de groupe de crédits présentant des caractéristiques de risques de crédit similaires, de caractère significatif et impliquant la constitution de dépréciations significatives sur base collective.

1.4. Passifs financiers

Deux catégories de passifs financiers sont identifiées par la norme IAS 39 :

- les passifs financiers évalués en juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- les autres passifs financiers.

Ces autres passifs financiers sont comptabilisés en juste valeur à l'origine puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif lors des arrêtés comptables suivants.

1.5. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre des liquidités ou un autre actif financier, ou encore d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres subordonnés perpétuels dont les clauses de rémunération des porteurs de titres offrent à l'émetteur la maîtrise de la date de paiement des intérêts, sont classés en instruments de capitaux propres. Toutes les autres obligations, perpétuelles ou remboursables, sont classées en dettes financières.

1.6. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers comptabilisés au bilan, en date de négociation, pour leur prix de transaction. Aux arrêtés comptables, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur, qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture.

➤ **Dérivés de transaction**

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive et en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

➤ **Dérivés et comptabilité de couverture**

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture et doivent remplir les conditions suivantes :

- éligibilité de l'instrument de couverture et de l'élément couvert ;
- documentation formalisée dès l'origine, incluant notamment la désignation individuelle et les caractéristiques de l'élément couvert, de l'instrument de couverture, la nature de la relation de couverture et la nature du risque couvert ;
- démonstration de l'efficacité de la couverture, à l'origine et à chaque arrêté, de manière prospective et rétrospective.

La couverture de juste valeur a pour objet de réduire le risque de variation de juste valeur d'un actif ou d'un passif du bilan ou d'un engagement ferme. Dans une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont évalués au bilan à la juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans le poste « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée selon la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie.

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de réduire le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie futurs sur des instruments financiers ou d'une transaction future hautement probable. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie futurs, les dérivés sont évalués au bilan à la juste valeur, en contrepartie de la ligne « *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres* » pour la partie efficace (capitaux propres) et en contrepartie de la ligne « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* » pour la partie inefficace (compte de résultat). Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous les rubriques « *Intérêts et produits assimilés* » et « *Intérêts et charges assimilées* » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat. En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

La couverture d'un investissement net en devises a pour objet de se protéger contre le risque de variation défavorable de la juste valeur liée au risque de change d'un investissement réalisé à l'étranger dans une monnaie autre que l'euro. Les principes de comptabilisation sont identiques aux principes applicables à la couverture de flux de trésorerie.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

Le groupe Caisse des Dépôts a choisi de retenir l'option offerte par la norme IAS 39 de comptabiliser certains éléments couverts et leurs dérivés de couverture en « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* », notamment pour des obligations d'Etat et titres de créances négociables couverts par des swaps dans le cadre de contrats d'asset swaps.

➤ **Dérivés incorporés**

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Si cet instrument hybride n'est pas évalué en juste valeur par résultat, le dérivé incorporé doit être séparé de son contrat hôte dès lors que, dès l'initiation de l'opération, les caractéristiques économiques et les risques associés de cet instrument dérivé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques et risques du contrat hôte. Le dérivé ainsi séparé est

comptabilisé à sa juste valeur au bilan dans les rubriques « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* » et « *Passifs financiers à la juste valeur par résultat* ».

1.7. Garanties financières données

Les garanties financières sont des contrats qui imposent à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance aux termes de l'instrument d'emprunt initiaux ou modifiés.

Les garanties financières données par le groupe Caisse des Dépôts sont évaluées initialement à leur juste valeur puis ultérieurement au montant le plus élevé entre le montant de l'obligation et le montant initialement enregistré diminué le cas échéant de l'amortissement cumulé de la commission de garantie.

Elles font, le cas échéant, l'objet d'une provision au passif du bilan, selon les dispositions de la norme IAS 37.

1.8. Engagements de financement

Les engagements de financement du groupe Caisse des Dépôts sont évalués initialement à leur juste valeur. Ils sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 37 dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme des instruments dérivés.

1.9. Opérations de pensions livrées et de prêts de titres

Les titres prêtés ou mis en pension sont maintenus au bilan du cédant. Toutefois, si le cessionnaire peut disposer librement de ces titres (pour les céder, les mettre en pension ou les prêter), les titres sont reclassés dans un sous-compte de titres ou dans un sous-compte de créances.

Les titres empruntés ou reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan du cessionnaire. Toutefois, en cas de cession, de mise en pension ou de prêt de ces titres par le cessionnaire, une dette représentative de son obligation de rachat des titres empruntés ou reçus en pension est inscrite au bilan du cessionnaire. Cette dette est valorisée à la juste valeur.

2. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du groupe Caisse des Dépôts dans ses coentreprises et ses entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une coentreprise ou une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition dans la quote-part de l'actif net détenu attribuable au groupe. L'écart d'acquisition afférent à la coentreprise et à l'entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Au compte de résultat, la rubrique « *Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence* » reflète la quote-part du groupe dans les résultats de la coentreprise et de l'entreprise associée.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence, le groupe Caisse des Dépôts applique les dispositions d'IAS 39 pour déterminer s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur au titre de la participation dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

S'il existe un indicateur de dépréciation selon les critères énoncés par la norme IAS 39, c'est la totalité de la participation mise en équivalence qui fait l'objet d'un test de dépréciation selon la norme IAS 36. Une dépréciation est dès lors comptabilisée si la valeur recouvrable, correspondant à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité, est inférieure à la valeur comptable.

Lorsqu'une dépréciation est constatée, elle est affectée à la participation mise en équivalence au bilan, ce qui autorise par conséquent la reprise ultérieure de la dépréciation en cas d'amélioration de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Elle est comptabilisée au compte de résultat en « *Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence* ».

Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entité, le groupe Caisse des Dépôts cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de la coentreprise ou de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entité.

Lorsqu'une participation dans une coentreprise devient une participation dans une entreprise associée ou inversement, les intérêts conservés ne sont pas réévalués. Il en est de même en cas d'acquisition ou de cession partielle ne modifiant pas la nature du contrôle.

Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions des participations dans les entreprises mises en équivalence sont comptabilisées au compte de résultat en « *Gains ou pertes nets sur autres actifs* ».

3. Actifs non courants et dettes liées destinés à être cédés et abandon d'activité

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les actifs et passifs concernés sont reclassés dans les rubriques du bilan dédiées lorsqu'il est hautement probable que l'actif doit être cédé dans un horizon de 12 mois.

Dès lors qu'ils sont classés dans ces catégories, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs concernés cessent d'être amortis. Les instruments financiers restent toutefois évalués selon les principes de la norme IAS 39.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

Une activité est considérée comme abandonnée quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque la cession peut être qualifiée d'abandon d'activité. Les résultats des activités abandonnées sont présentés sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées, comprenant le résultat net après impôt des activités

abandonnées jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession de l'activité.

4. Opérations en devises

A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe Caisse des Dépôts.

Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Toutefois, pour les actifs monétaires classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente, seule la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti de ces actifs est comptabilisée en résultat, le complément étant enregistré en capitaux propres.

En ce qui concerne les éléments non monétaires :

- les éléments au coût historique sont évalués au cours de change au jour de la transaction ;
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux éléments non monétaires sont comptabilisés en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat et en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

5. Avantages du personnel

Les avantages consentis au personnel du groupe Caisse des Dépôts sont répartis selon quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'abondement, l'intéressement et la participation ;
- les avantages postérieurs à l'emploi : régimes de retraite, indemnités de fin de carrière, accompagnement à la retraite à taux réduit, couverture médicale ;
- les autres avantages à long terme tels que les médailles du travail et les gratifications liées à l'ancienneté ;
- les indemnités de cessation d'emploi.

5.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel dont le règlement est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les salariés ont rendu les services correspondants. Le groupe comptabilise un passif et une charge au titre des avantages à court terme au personnel lorsqu'il existe une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il y a une obligation implicite.

5.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Parmi les avantages postérieurs à l'emploi, sont distingués les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies sont en général couverts par des cotisations versées à des organismes de retraite par répartition ou d'assurance qui gèrent ensuite le paiement des pensions, ou par l'Etat en ce qui concerne les fonctionnaires, et qui ainsi, libèrent le groupe Caisse des Dépôts de toute obligation ultérieure. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Les régimes à prestations définies correspondent aux avantages du personnel pour lesquels le groupe Caisse des Dépôts s'engage sur un niveau de prestations envers les salariés. Ils constituent un risque à moyen ou long terme pour l'employeur et donnent donc lieu à évaluation et provisionnement.

Conformément à la norme IAS 19, ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques, selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à affecter, à chaque année d'activité du salarié, une charge correspondant aux droits acquis sur l'exercice. Cette charge est déterminée sur la base de la prestation future actualisée.

Le taux d'actualisation retenu par le groupe Caisse des Dépôts est déterminé par référence aux taux d'intérêt des obligations d'entreprises de première catégorie pour des durations équivalentes à celles de l'engagement des zones monétaires concernées.

Par conséquent, le montant de la provision destinée à couvrir les engagements concernés est égal à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, calculée selon la méthode actuarielle préconisée, et diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs alloués à la couverture de ces engagements.

La provision constituée est ajustée à chaque arrêté en fonction de l'évolution de la dette actuarielle de ces engagements.

Les éléments de réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont comptabilisés immédiatement et en totalité en capitaux propres dans la rubrique « *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres* », sans aucune possibilité de recyclage en résultat lors des exercices ultérieurs. Ils comprennent les écarts actuariels (résultant des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience) ainsi que le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (en excluant les montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies).

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative :

- des coûts des services rendus au cours de l'exercice par les salariés ;
- des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que les profits ou pertes résultant de liquidations éventuelles de régimes ;
- des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (actif) net au titre des prestations définies. Le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision.

A l'étranger, il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les engagements correspondants sont, selon le cas, versés à des fonds de pension propres aux sociétés ou comptabilisés dans les comptes des sociétés concernées.

5.3. Autres avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi, dont le règlement

intégral n'est pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les salariés ont rendu les services correspondants.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, au traitement près des écarts actuariels qui sont comptabilisés immédiatement dans le résultat de l'exercice.

6. Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions sont constitués par les paiements fondés sur des instruments de capitaux propres uniquement émis par des filiales du groupe, qu'ils soient dénoués par la remise d'instruments de capitaux propres ou un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions. Cette norme s'applique aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002, et dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005.

Les plans de paiements fondés sur des actions, initiés par des entités du groupe Caisse des Dépôts, sont principalement du type de ceux dont le dénouement est réalisé par attribution d'instruments de capitaux propres.

Les souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre de plans d'épargne entreprise relèvent également des dispositions de la norme IFRS 2.

L'avantage consenti aux salariés correspond à la différence entre la juste valeur de l'action acquise, en tenant compte de la condition d'incessibilité, et le prix d'acquisition payé par le salarié à la date de souscription, multipliée par le nombre d'actions souscrites. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

7. Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan consolidé comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production, de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations d'exploitation et de placement sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat, de tous les coûts directement attribuables engagés, ainsi que des coûts d'emprunt le cas échéant.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis lorsqu'ils sont mis en service selon la méthode linéaire afin de ramener, en constatant une charge annuelle d'amortissement, le coût de chaque actif à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité.

Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments ayant une utilisation différente, pouvant faire l'objet de remplacement à des intervalles réguliers ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément significatif est comptabilisé séparément et amorti sur sa durée d'utilité.

En règle générale, les composants et durées d'amortissement retenus au sein du groupe Caisse des Dépôts sont :

- Gros œuvre : 30 à 100 ans ;
- Couverture / façade : 25 à 40 ans ;
- Agencements : 10 à 25 ans ;
- Installations générales et techniques : 10 à 25 ans ;
- Gros entretien : 15 ans.

La valeur résiduelle, définie comme le montant net des coûts de sortie attendus, qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif à la fin de sa durée d'utilité, est prise en compte dans la base amortissable lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Les logiciels et coûts de développement sont inscrits à l'actif et amortis sur 3 ans à 7 ans.

A chaque clôture, s'il existe un indice interne ou externe prouvant qu'une immobilisation a pu perdre notablement de la valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable.

Si la valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation. Cette dépréciation est reprise en cas d'appréciation ultérieure de la valeur.

8. Dépréciations des actifs incorporels non amortissables et des écarts d'acquisition

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée (écarts d'acquisition et certains actifs incorporels) ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation.

Pour la mise en œuvre du test de dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le plus fin générant des flux de trésorerie indépendants. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur recouvrable est la juste valeur de l'actif ou de l'UGT diminuée des coûts de sortie, ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable retenue, une perte de valeur, calculée par différence entre les deux montants, est comptabilisée par le biais d'une dépréciation dans le résultat de la période.

Les dépréciations ainsi constatées sur les écarts d'acquisition relatifs aux filiales ou sur des immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée sont irréversibles.

9. Contrats de location financement

Un contrat de location-financement a pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et des risques inhérents à la propriété d'un bien, que la propriété soit ou non finalement transférée.

Les critères utilisés pour classer des contrats en location-financement sont :

- le transfert réel de la propriété du bien à terme ;
- l'existence d'une option d'achat à terme à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur ;
- la durée du contrat couvrant la durée de vie économique ;
- la valeur actualisée des paiements futurs s'élevant à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué, à l'initiation du contrat ;
- la spécificité des actifs loués les rendant impropres à un autre usage que celui fait par le preneur.

Les contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement, coté preneur, qui répond aux objectifs suivants :

- faire apparaître au bilan des immobilisations financées par crédit-bail et l'endettement correspondant ;
- comptabiliser en conséquence des dotations aux amortissements sur ces immobilisations et des charges financières sur l'endettement correspondant, en lieu et place des redevances de crédit-bail.

La durée d'amortissement correspond à celle des biens de même nature acquis par la société.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

10. Provisions

Les provisions enregistrées au passif du bilan du groupe Caisse des Dépôts, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux concernent principalement des provisions pour litiges, amendes et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente représentative d'avantages économiques, sera nécessaire pour éteindre cette obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actualisée à la date de clôture, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif. Quand il est procédé à une actualisation, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur

temps de l'argent, et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

11. Impôts courants et différés

Des impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition des réglementations fiscales adoptées ou quasi-adoptées. Les effets dus aux changements des taux d'impôt sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est voté ou quasi-adopté.

Les calculs d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et, en application de la règle de prudence, les impôts différés actifs ne sont retenus que s'il existe une forte probabilité d'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs.

Certaines entités du groupe, détenues directement ou indirectement, font partie d'un groupe d'intégration fiscale.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf pour les éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

12. Capital

Compte tenu de son statut, la Caisse des Dépôts n'a pas de capital.

2. Notes relatives au compte de résultat consolidé

2.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016			31.12.2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Comptes ordinaires et assimilés	31		31	1		1
Comptes et prêts/emprunts à terme	26	(244)	(218)	54	(197)	(143)
Pensions				2		2
Autres opérations dont instruments de couverture	183		183	106	(1)	105
Opérations avec les établissements de crédit	240	(244)	(4)	163	(198)	(35)
Comptes ordinaires et assimilés	5		5	8		8
Comptes, prêts/emprunts à terme, dépôts	105	(372)	(267)	145	(425)	(280)
Pensions	11		11			
Autres opérations dont instruments de couverture	38		38	30		30
Opérations avec la clientèle	159	(372)	(213)	183	(425)	(242)
Actifs financiers disponibles à la vente	238		238	310		310
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	659		659	702		702
Autres opérations dont instruments de couverture	130		130	44		44
Opérations sur instruments financiers	1 027		1 027	1 056		1 056
Dettes représentées par un titre		(476)	(476)		(398)	(398)
Dettes subordonnées						
Emprunts émis et assimilés		(476)	(476)		(398)	(398)
Total des produits et charges d'intérêts et assimilés	1 426	(1 092)	334	1 402	(1 021)	381

2.2 Produits et charges de commissions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016		31.12.2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit et assimilés				
Opérations avec la clientèle	4		4	
Opérations sur titres et dérivés		(16)		(14)
Autres prestations de services financiers	18	(25)	33	(22)
Autres commissions				
Total des produits ou charges nets de commissions	22	(41)	37	(36)

2.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	31.12.2016		31.12.2015	
	Total	Dont option	Total	Dont option
Gains ou pertes nets de cession		(1)	19	10
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	20	20	4	4
Dividendes	20	1	13	1
Autres produits et charges sur titres				
Titres	40	20	36	15
Gains ou pertes nets de cession	1			
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	110		54	
Autres produits et charges sur instruments dérivés				
Instruments financiers à terme ferme ou conditionnel - hors couverture	111		54	
Gains ou pertes nets de cession				
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus				
Autres produits et charges sur prêts				
Prêts				
Gains ou pertes nets de cession				
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	21	21	84	84
Autres produits et charges sur emprunts	(143)	(143)	(124)	(124)
Emprunts	(122)	(122)	(40)	(40)
Gains ou pertes nets de cession				
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus				
Autres produits et charges sur engagements				
Engagements				
Couvertures de juste valeur	67		36	
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	2		8	
Résultat des opérations de couverture	69		44	
Cessation des couvertures de flux de trésorerie				
Cessation des couvertures de flux de trésorerie				
Opérations de change	(37)		39	
Opérations de change	(37)		39	
Total gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	61	(102)	133	(25)

2.4 Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Plus ou moins values de cession	8	2
Titres à revenu fixe	8	2
Plus ou moins values de cession	748	324
Dépréciations durables	(161)	(208)
Dividendes	638	594
Titres à revenu variable	1 225	710
Prêts		
Autres produits et charges sur titres		
Total gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	1 233	712

2.5 Produits et charges des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016		31.12.2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits et charges sur immeubles de placement	1 518	(725)	1 714	(1 107)
Produits et charges des autres activités	2 921	(1 702) ⁽¹⁾	2 680	(1 401)
Total produits et charges des autres activités	4 439	(2 427)	4 394	(2 508)

(1) dont 211 M€ de dotations aux provisions sur bonifications des prêts à taux zéro du Fonds d'épargne au 31 décembre 2016

2.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Charges de personnel	(1 503)	(1 425)
Autres charges et services extérieurs	(494)	(469)
Dotations / Reprises de provisions	(7)	(16)
Autres charges générales d'exploitation	(501)	(485)
Total charges générales d'exploitation	(2 004)	(1 910)

2.7 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016		31.12.2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Dépréciation des prêts et créances sur les établissements de crédit				
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	29	(47)	15	(86)
Dépréciation des titres disponibles à la vente				
Dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance				
Dépréciations	29	(47)	15	(86)
Autres provisions pour risque de contrepartie	4	(20)	4	(87)
Autres provisions pour risque de contrepartie	4	(20)	4	(87)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables		(24)		(14)
Récupérations sur prêts et créances amorties				
Pertes et récupérations		(24)		(14)
Coût du risque	33	(91)	19	(187)

2.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Gains ou pertes sur cession d'immobilisations	(1)	1
Gains ou pertes sur cession d'immobilisations	(1)	1
Gains ou pertes sur cession de titres	123	20
Plus ou moins values de dilution		
Autres produits et charges liés aux titres consolidés	(4)	(4)
Gains ou pertes sur titres consolidés	119	16
Autres gains et pertes		(1)
Autres gains et pertes	-	(1)
Total gains ou pertes nets sur autres actifs	118	16

2.9 Impôt sur les bénéfices

2.9.1 - Composante de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Charge d'impôt courant	(499)	(550)
Charge d'impôt différé	(153)	93
Charge d'impôt de l'exercice	(652)	(457)

2.9.2 - Rapprochement entre la charge d'impôt consolidée et la charge théorique

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Résultat net part du groupe	1 783	1 371
Intérêts des minoritaires	105	(71)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(1 124)	(986)
Variations de valeur des écarts d'acquisition		
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	(15)	9
Impôt sur les bénéfices	652	457
Résultat avant impôt, variation des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	1 401	780
Taux d'impôt théorique	34,43%	38,00%
Charge d'impôt théorique ⁽¹⁾	(482)	(296)
Différences de taux ⁽²⁾	(149)	(20)
Différences permanentes ⁽³⁾	(34)	(189)
Effets du régime SIIC et des autres activités immobilières exonérées	13	86
Effets nets de la reconnaissance d'impôt différé	(13)	(15)
Avoirs fiscaux et crédits d'impôt	22	20
Autres éléments	(9)	(43)
Charge d'impôt consolidée	(652)	(457)
Taux d'impôt effectif	46,6%	58,6%

(1) Y compris la contribution sociale de solidarité de 3,3% en 2015 et 2016 et la contribution exceptionnelle de 10,7% en 2015

(2) Principalement liés au changement de taux d'impôt prévu par la loi de finance 2017, votée en décembre 2016, qui entraîne un allègement du taux d'impôt sur les sociétés en France, actuellement fixé à 33,1/3% à 28%, à compter de 2020.

(3) Au 31 décembre 2015, le taux effectif d'impôt était impacté des effets portant sur le groupe Icade relatifs à des différences permanentes de -175 M€ liées aux sociétés relevant du secteur SIIC et d'une charge d'impôt complémentaire de -31,5 M€ attachée à la fin d'une procédure contentieuse vis-à-vis de l'administration fiscale.

3. Notes relatives au bilan consolidé

3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	31.12.2016		31.12.2015	
	Intrinsèque	Sur option	Intrinsèque	Sur option
Obligations et Bons du Trésor	1	510		537
Titres de créances négociables	1	271	3	288
OPCVM	57		208	
Autres titres				
Titres à revenu fixe	59	781	211	825
Actions				
FCPR				
Autres titres	189	536	44	459
Actions et autres titres à revenu variable	189	536	44	459
Instruments financiers dérivés de transaction	304		328	
Instruments financiers dérivés de transaction	304		328	
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	552	1 317	583	1 284

(en millions d'euros)	31.12.2016		31.12.2015	
	Intrinsèque	Sur option	Intrinsèque	Sur option
Etablissements de crédit				
Clientèle				
Emprunts et comptes à terme				
Obligations				
Titres de créances négociables (1)		2 789		3 368
Autres				
Dettes représentées par un titre		2 789		3 368
Dettes de titres				
Dettes de titres				
Instruments financiers dérivés de transaction	111		157	
Instruments financiers dérivés de transaction	111		157	
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	111	2 789	157	3 368

(en millions d'euros)	31.12.2016		31.12.2015	
		Sur option		Sur option
Différence entre la valeur comptable et montant contractuellement dû à l'échéance		339		381
Montant contractuellement dû à l'échéance sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		2 450		2 987
Montant cumulé de la variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (non recyclable)		47		67

(1) concerne la Section générale : dont 1 216 M€ de placements privés sous programme EMTN et 1 372 M€ d'émissions obligataires de référence en valeur nominale au 31 décembre 2016.

Le détail des émissions obligataires de référence comptabilisées à la juste valeur par résultat sur option est le suivant :

Mois d'émission	Taux	Devise	Nominal en M€	Code ISIN	Maturité
Avril 2008	TF 4,375%	EUR	800	FR0010606848	9 avril 2018
Mai 2009	TF 4,375%	EUR	200	FR0010606848	9 avril 2018
Octobre 2007	TF 3,25%	CHF	232	CH0034493137	13 novembre 2017
Juin 2008	TF 3,625%	CHF	140	CH0043140794	16 avril 2018
Total des émissions obligataires de référence			1 372		

3.2 Instruments dérivés de couverture - Actif et passif

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Instruments de taux	561	445
Instruments de change	1 024	441
Instruments sur action		
Autres instruments	17	161
Couverture de juste valeur	1 602	1 047
Instruments de taux	555	557
Instruments de change		1
Instruments sur action		
Autres instruments		
Couverture de flux de trésorerie	555	558
Instruments de taux		
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments		
Couverture des investissements nets en devises		
Total des instruments financiers dérivés de couverture - Actif	2 156	1 605

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Instruments de taux	387	469
Instruments de change	429	198
Instruments sur action		
Autres instruments		63
Couverture de juste valeur	816	730
Instruments de taux	938	977
Instruments de change	3	3
Instruments sur action		
Autres instruments	1	2
Couverture de flux de trésorerie	942	982
Instruments de taux		
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments		
Couverture des investissements nets en devises		
Total des instruments financiers dérivés de couverture - Passif	1 758	1 712

3.3 Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016			31.12.2015		
	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents
Obligations et Bons du Trésor	9 048	50	68	6 154	58	51
Titres de créances négociables	31 220	175	107	33 454	218	39
OPCVM						
Autres titres	704		6	699		2
Créances rattachées	164			178		
Titres à revenu fixe	41 136	225	181	40 485	276	92
Actions	20 058		8 849	18 828		8 236
FCPR	1 600		502	1 442		488
Autres titres	1 815		493	1 667		486
Actions et autres titres à revenu variable	23 473		9 844	21 937		9 210
Total des actifs disponibles à la vente	64 609	225	10 025	62 422	276	9 302

Dépréciations des actifs disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	(3 695)	(4 004)
Total dépréciations	(3 695)	(4 004)

3.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires débiteurs et prêts au jour le jour	3 924	3 412
Comptes courants des fonds d'épargne		1
Titres et valeurs reçus en pension livrée		
Créances rattachées	5	6
Créances douteuses		
Dépréciations		
Créances à vue sur les établissements de crédit	3 929	3 419
Comptes et prêts à terme ⁽¹⁾	10 068	8 668
Créances à terme sur les fonds d'épargne		
Titres et valeurs reçus en pension livrée		
Prêts participatifs		
Prêts subordonnés		
Avances rattachées à des titres		
Autres créances		
Créances rattachées	9	15
Créances douteuses	17	16
Dépréciations	(8)	(16)
Créances à terme sur les établissements de crédit	10 086	8 683
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	14 015	12 102

(1) Dont prêt de 5,9 Md€ à la Société de financement local (SFIL) au 31 décembre 2016 (8,1 Md€ au 31 décembre 2015), 1,2 Md€ de prêts à taux zéro du Fonds d'épargne et 0,6 Md€ de prêts BEI.

3.5 Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires débiteurs	363	460
Créances rattachées	3	
Créances douteuses	9	3
Dépréciations	(2)	(3)
Comptes ordinaires débiteurs	373	460
Prêts à la clientèle financière	44	63
Crédits de trésorerie	642	5 362
Crédits à l'équipement	815	837
Crédits au logement	348	407
Avances rattachées à des titres	1 088	1 099
Prêts participatifs		
Prêts subordonnés	8	16
Opérations de location financement	84	252
Titres et valeurs reçus en pension		
Autres concours	1 400	1 081
Créances rattachées	111	106
Créances douteuses	870	856
Dépréciations	(483)	(481)
Autres concours à la clientèle	4 927	9 598
Total des prêts et créances sur la clientèle	5 300	10 058

Détail des opérations de location financement

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Investissement brut	146	404
<i>A recevoir dans moins d'un an</i>	8	26
<i>A recevoir entre un an et cinq ans</i>	23	96
<i>A recevoir au-delà de cinq ans</i>	116	282
Produits financiers non acquis	(62)	(152)
Investissement net avant dépréciation	84	252
<i>A recevoir dans moins d'un an</i>	4	19
<i>A recevoir entre un an et cinq ans</i>	6	47
<i>A recevoir au-delà de cinq ans</i>	73	186
Dépréciations		
Investissement net après dépréciation	84	252

3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Obligations et Bons du Trésor	19 097	18 973
Titres de créances négociables	2 456	2 998
Autres titres		
Créances rattachées	322	339
Dépréciations		
Titres à revenu fixe	21 875	22 310
Autres actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	21 875	22 310
Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ⁽¹⁾	25 349	25 345

(1) La hiérarchie de la juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance relève principalement du niveau 1.

3.7 Impôts courants et différés

3.7.1 - Ventilation des comptes d'impôts au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Impôts courants	92	125
Impôts différés	328	493
Total des actifs courants et différés	420	618
Impôts courants	133	97
Impôts différés ⁽¹⁾	1 657	1 945
Total des passifs courants et différés	1 790	2 042

3.7.2 - Impôts différés par sources d'actifs et de passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Gains et pertes latents sur titres disponibles à la vente	(2 660)	(3 045)
Instruments financiers de couverture de flux de trésorerie	128	117
Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	31	95
Plus values latentes sur titres d'OPCVM	313	274
Provisions	865	936
Sursis d'imposition	(137)	(134)
Reports déficitaires	59	45
Autres décalages temporels ⁽¹⁾	72	260
Total des impôts différés comptabilisés ⁽²⁾	(1 329)	(1 452)

(1) Montant corrigé par rapport au rapport financier 2015 pour -8 M€ liés à l'interprétation de la convention DGFIP / CDC relative à la rémunération du réseau.

(2) Les actifs d'impôts sont signés en positif, les passifs d'impôts figurent en négatif.

3.8 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Charges constatées d'avance	149	66
Produits à recevoir	175	102
Autres comptes de régularisation	2 764	2 444
Comptes de régularisation	3 088	2 612
Débiteurs divers	1 030	2 131
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Stocks et assimilés	706	541
Dépôts de garantie	140	124
Créances clients	2 010	1 043
Autres actifs divers	484	258
Dépréciations	(183)	(143)
Actifs divers	4 187	3 954
Total des comptes de régularisation et actifs divers	7 275	6 566

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Produits constatés d'avance	540	271
Charges à payer	3	2
Autres comptes de régularisation ⁽¹⁾	2 142	1 621
Comptes de régularisation	2 685	1 894
Créditeurs divers	1 146	442
Dépôts de garantie	103	108
Dettes fournisseurs	1 533	778
Autres passifs divers	4 166	2 640
Passifs divers	6 948	3 968
Total des comptes de régularisation et passifs divers	9 633	5 862

(1) Montant corrigé par rapport aux états financiers 2015 de +26 M€ liés à l'interprétation de la convention DGFIP / CDC relative à la rémunération du réseau.

3.9 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés

Actif <i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Portefeuille de prêts et créances		
Portefeuille de titres et instruments financiers dérivés		37
Immobilisations de placement ⁽¹⁾	50	1
Immobilisations d'exploitation		
Autres actifs destinés à être cédés		
Actifs en cours de cession	50	38
Portefeuille de prêts et créances		
Portefeuille de titres et instruments financiers dérivés		
Immobilisations de placement		
Immobilisations d'exploitation		
Autres actifs	3	157
Actifs des activités abandonnées	3	157
Total des actifs non courants destinés à être cédés	53	195

Passif <i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Passifs non courants destinés à être cédés	1	
Passifs en cours de cession	1	-
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		
Instruments financiers dérivés		
Dettes représentées par un titre		
Dettes subordonnées		
Autres dettes	36	156
Dettes liées aux activités abandonnées	36	156
Total des passifs non courants destinés à être cédés	37	156

(1) La valeur de marché estimée des immeubles de placement destinés à être cédés comptabilisés au coût amorti s'établit à 58 M€ au 31 décembre 2016 contre 25 M€ au 31 décembre 2015. La hiérarchie de la juste valeur des immeubles de placement destinés à être cédés relève du niveau 3.

3.10 Participations dans les entreprises associées et coentreprises

3.10.1 - Entreprises Associées

3.10.1.1 - Bilan - Entreprises Associées

	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
<i>(en millions d'euros)</i>				
Pôle Caisse des Dépôts				
Pôle Banque - Assurance - La Poste	2 136		1 820	
LA POSTE	2 136		1 820	
Pôle Immobilier & Tourisme	445	20	267	20
Entités du groupe COMPAGNIE DES ALPES	71	20	68	20
SANTOLINE			29	
Entités du groupe SNI	374		170	
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	363		383	42
VERDUN PARTICIPATIONS 1	65		64	
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	260		307	42
Entités du groupe EGIS	10		12	
Entités du groupe TRANSDEV	28			
Participations dans les entreprises mises en équivalence (entreprises associées)	2 944	20	2 470	62

3.10.1.2 - Compte de résultat - Entreprises Associées

	31.12.2016		31.12.2015	
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition
<i>(en millions d'euros)</i>				
Pôle Caisse des Dépôts			(13)	(10)
AEW EUROPE			(13)	(10)
Pôle Banque - Assurance - La Poste	225		162	-
LA POSTE	225		162	
Pôle Immobilier & Tourisme	16		23	
Entités du groupe ICADE			1	
Entités du groupe COMPAGNIE DES ALPES	5		4	
SANTOLINE	(5)		(4)	
Entités du groupe SNI	16		22	
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	(1)	(42)	39	
VERDUN PARTICIPATIONS 1	1		1	
Entités du groupe EGIS	4			
COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE	(6)	(42)	38	
Quote-part des sociétés mises en équivalence (entreprises associées) dans le résultat	240	(42)	211	(10)

3.10.1.3 - Résultat global - Entreprises Associées

	Pôle Caisse des Dépôts		Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Immobilier & Tourisme		Pôle Infrastructure Transport & Environnement		Total	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
(en millions d'euros)										
Résultat net des activités poursuivies		(13)	225	162	16	23	(1)	39	240	211
Résultat net après impôt des activités abandonnées		(13)	225	162	16	23	(1)	39	240	211
Résultat net										
Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net			8	5			(5)	(3)	3	2
Ecart de conversion		(1)	5	(7)					5	(8)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			68	17					68	17
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			(4)	(1)		2	(14)	3	(18)	4
Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net		(1)	69	9		2	(14)	3	55	13
Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres			77	14		2	(19)	-	58	15
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres		(14)	302	176	16	25	(20)	39	298	226

3.10.2 - Coentreprises

3.10.2.1 - Bilan - Coentreprises

	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
<i>(en millions d'euros)</i>				
Pôle Caisse des Dépôts	1 060		1 041	
SCI Alpha Park	14		15	
SCI Printemps La Valette	4		4	
SCI Richelieu Vivienne	31		31	
OPCI River Ouest	67		74	
SAS Malthazar	48		51	
SAS Printemps La Valette II	16		16	
SCI Farman	85		84	
SCI Tour Merle	28		28	
CDC PME Croissance	767		738	
Pôle Banque - Assurance - La Poste	6 614	208	6 095	208
CNP Assurances ⁽¹⁾	6 614	208	6 095	208
Pôle Financement des entreprises	11 497		11 181	
Bpifrance	11 497		11 181	
Pôle Immobilier & Tourisme	118		115	
Entités du groupe ICADE	118		115	
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	53	2	451	2
TRANSDEV GROUP			425	
Entités du groupe TRANSDEV	30			
Entités du groupe EGIS	23	2	26	2
Participations dans les entreprises mises en équivalence (coentreprises)	19 342	210	18 883	210

(1) Le prix coté au 31 décembre 2016 pour un titre CNP Assurances ressort à 17,6 € soit un montant de 4 939 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts. La valeur MCEV d'une action CNP Assurances, ressort au 31 décembre 2016 à 29,1 € soit un montant de 8 166 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts.

3.10.2.2 - Compte de résultat - Coentreprises

	31.12.2016		31.12.2015	
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition
<i>(en millions d'euros)</i>				
Pôle Caisse des Dépôts	63		72	
SCI Alpha Park	4		5	
SCI Printemps La Valette	4		4	
SCI Richelieu Vivienne	1		1	
OPCI River Ouest	1		1	
SAS Malthazar	2		3	
SCI Farman	4		4	
SCI Tour Merle	2		2	
CDC PME Croissance	45		52	
Pôle Banque - Assurance - La Poste	459		420	
CNP Assurances	459		420	
Pôle Financement des entreprises	317		234	
Bpifrance	317		234	
Pôle Immobilier & Tourisme	(6)		(9)	
Entités du groupe ICADE	(6)		(9)	
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	51		58	
TRANSDEV GROUP	33		41	
Entités du groupe EGIS	18		17	
Quote-part des sociétés mises en équivalence (coentreprises) dans le résultat	884		775	

3.10.2.3 - Résultat global - Coentreprises

	Pôle Caisse des Dépôts		Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Financement des entreprises		Pôle Immobilier et tourisme		Pôle Infrastructure Transport & Environnement		Total	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
<i>(en millions d'euros)</i>												
Résultat net des activités poursuivies	63	72	459	420	317	234	(6)	(9)	51	58	884	775
Résultat net après impôt, des activités abandonnées												
Résultat net	63	72	459	420	317	234	(6)	(9)	51	58	884	775
Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net				(2)	(2)	(2)				5	(2)	1
Ecart de conversion			97	(115)	11	42			3	2	111	(71)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	47	78	212	97	87	169					346	344
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			(15)	3	(1)	(1)			6	1	(10)	3
Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net	47	78	294	(15)	97	210			9	3	447	276
Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	47	78	294	(17)	95	208			9	8	445	277
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	110	150	753	403	412	442	(6)	(9)	60	66	1 329	1 052

3.11 Immobilisations

3.11.1 - Valeurs brutes

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2015	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	31.12.2016
Terrains	4 317	223	(59)	(199)	4 282
Constructions	12 991	325	(146)	367	13 537
Installations techniques et agencements	153		(20)	6	139
Forêts et réserves foncières	70				70
Avances et acomptes	-				-
Subventions d'investissement	(300)	(3)		1	(302)
Immobilisations en cours	737	674		(821)	590
Immobilisations incorporelles de placement	10				10
Autres	-	(37)	37		(0)
Immeubles de placement	17 978	1 182	(188)	(646)	18 325
Terrains	179	1		166	346
Constructions	784	9	(1)	313	1 105
Installations techniques et agencements	1 834	44	(22)	418	2 274
Avances et acomptes	1	3	(0)	(1)	3
Subventions d'investissement	(1)				(1)
Immobilisations en cours	88	129	(0)	(65)	152
Autres	435	32	(21)	2 270	2 716
Immobilisations corporelles	3 320	217	(45)	3 101	6 594
Logiciels	631	6	(22)	207	822
Concessions, brevets, licences	113	2	(2)	81	194
Immobilisations en cours	96	115		(95)	116
Autres immobilisations incorporelles	109	4	(1)	484	596
Immobilisations incorporelles	949	126	(25)	678	1 728

3.11.2 - Amortissements et dépréciations

	31.12.2015	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31.12.2016
Terrains	(487)	(7)	42	77	(376)
Constructions	(2 989)	(530)	64	99	(3 357)
Installations techniques et agencements	(121)	(6)	18		(109)
Forêts et réserves foncières	(1)				(1)
Subventions d'investissement	110		7	2	119
Immobilisations incorporelles de placement	(10)				(10)
Autres	(120)	(10)	18	73	(39)
Immeubles de placement	(3 618)	(553)	148	250	(3 773)
Terrains				(3)	(3)
Constructions	(397)	(25)	1	(183)	(604)
Installations techniques et agencements	(1 133)	(89)	19	(249)	(1 452)
Autres	(282)	(43)	20	(1 471)	(1 776)
Immobilisations corporelles	(1 812)	(157)	40	(1 906)	(3 835)
Logiciels	(436)	(107)	22	(79)	(600)
Concessions, brevets, licences	(66)	(6)	2	(71)	(141)
Autres immobilisations incorporelles	(63)	(6)	1	(316)	(384)
Immobilisations incorporelles	(565)	(119)	25	(467)	(1 126)

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nette au 31.12.2015	Valeur nette au 31.12.2016
Immeubles de placement⁽¹⁾	14 360	14 552
Immobilisations corporelles	1 508	2 758
Immobilisations incorporelles	384	602
Total	16 252	17 912

(1) La valeur de marché estimée des immeubles de placement hors destinés à être cédés comptabilisés au coût amorti s'établit à 21 295 M€ au 31 décembre 2016 contre 20 346 M€ au 31 décembre 2015.

La hiérarchie de la juste valeur des immeubles de placement relève du niveau 3.

3.11.3 - Détail des engagements reçus sur contrats de location simple non résiliables

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2015	31.12.2016
Echéance inférieure à 1 an	759	753
Echéance comprise entre 1 et 5 ans	2 259	2 169
Echéance supérieure à 5 ans	1 582	1 504
Total	4 600	4 426

3.12 Ecarts d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2015	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Autres mouvements	31.12.2016
Pôle Immobilier & Tourisme						
GROUPE ICADE	40					40
Foncière	4					4
Promotion	36					36
GROUPE COMPAGNIE DES ALPES	280					280
Domaines skiables	135					135
Parks de Loisirs	145					145
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement						
TRANSDEV GROUP		621				621
GROUPE EGIS	142	1			8	151
Secteur Ingénierie	131				8	139
Secteur Montage de projets - Exploitation	11	1				12
Total des écarts d'acquisition	462	622			8	1 092

3.13 Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires créditeurs et emprunts au jour le jour	421	332
Dettes à vue envers les fonds d'épargne	2 063	3 284
Titres et valeurs donnés en pension livrée		
Dettes rattachées	1	
Dettes à vue	2 485	3 616
Comptes et emprunts à terme	7 809	6 975
Titres et valeurs donnés en pension livrée	2 376	1 332
Dettes rattachées	58	55
Dettes à terme	10 243	8 362
Total des dettes envers les établissements de crédit	12 728	11 978

3.14 Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires créditeurs	46 539	47 025
Dettes rattachées	196	119
Comptes ordinaires créditeurs	46 735	47 144
Emprunts à la clientèle financière		
Consignations ⁽¹⁾	10 100	6 116
Comptes créditeurs à terme	1 142	1 353
Titres et valeurs donnés en pension livrée		
Autres dettes à terme envers la clientèle	42	30
Dettes rattachées	619	603
Autres dettes	11 903	8 102
Total des dettes envers la clientèle	58 638	55 246

(1) Dont 3,7 Md€ au 31 décembre 2016 liés à l'entrée en vigueur de la loi 2014-617 du 13 juin 2014 sur les comptes bancaires inactifs et les contrats d'assurance-vie en déshérence

3.15 Dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015
Emissions à moyen et long terme ⁽¹⁾	16 765	15 826
Emissions à court terme	19 995	21 329
Dettes rattachées	147	135
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	36 907	37 290
Emprunts obligataires et assimilés	3 074	2 133
Dettes rattachées	33	31
Emprunts obligataires et assimilés	3 107	2 164
Total des dettes représentées par un titre	40 014	39 454

(1) concerne la Section générale : 16 220 M€ d'émissions à moyen et long terme en nominal, réparties en placements privés sous programme EMTN pour 7 225 M€ et en émissions obligataires de référence pour 8 995 M€ au 31 décembre 2016.

Le détail des émissions obligataires de référence est le suivant :

Mois d'émission	Taux	Devise	Nominal en M€	Code ISIN	Maturité
Mars 2012	TF 2,125%	EUR	500	FR0011215383	8 mars 2017
Décembre 2013	TF 1,125%	EUR	500	FR0011654763	10 décembre 2018
Février 2009	TF 4,125%	EUR	750	FR0010725549	20 février 2019
Mars 2009	TF 4,125%	EUR	250	FR0010725549	20 février 2019
Mars 2014	TF 1%	USD	949	FR0011781756	13 mars 2017
Novembre 2014	TF 1,125%	USD	949	FR0012301356	13 novembre 2017
Juin 2015	TF 1,25%	USD	949	FR0012759025	4 juin 2018
Novembre 2015	TF 1,50%	USD	949	FR0013049434	13 novembre 2018
Mai 2016	TF 1,25%	USD	949	FR0013171006	17 mai 2019
Novembre 2016	TF 1,375%	USD	949	FR0013216959	7 novembre 2019
Novembre 2013	TF 1,25%	CHF	233	CH0229001000	16 décembre 2020
Juin 2014	TF 1,5%	GBP	292	FR0011964865	12 juin 2017
Mars 2015	TF 1,50%	GBP	292	FR0012616886	23 décembre 2019
Juillet 2014	TF 0,293%	JPY	162	JP525023AE76	30 juillet 2019
Juillet 2014	TF 0,327%	JPY	40	JP525023BE75	30 janvier 2020
Juillet 2015	TF 0,32%	JPY	81	JP525023AF75	23 juillet 2020
Juillet 2014	TF 0,454%	JPY	35	JP525023CE74	30 juillet 2021
Juillet 2015	TF 0,465%	JPY	81	JP525023BF74	22 juillet 2022
Juillet 2014	TF 0,725%	JPY	88	JP525023DE73	30 juillet 2024
Total des émissions obligataires de référence			8 995		

3.16 Compensation des actifs et passifs financiers

31.12.2016						
	Montants bruts des actifs/passifs financiers	Montants compensés au bilan	Clôture	Impacts des conventions cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés/reçus en garantie	Montants nets
<i>(en millions d'euros)</i>						
Actif						
Instruments dérivés	2 460		2 460		1 016	1 444
Prises en pension, emprunts de titres et accords similaires			-			-
Passif						
Instruments dérivés	1 818		1 818		611	1 207
Mises en pension, prêts de titres et accords similaires	2 376		2 376		30	2 346

31.12.2015						
	Montants bruts des actifs/passifs financiers	Montants compensés au bilan	Clôture	Impacts des conventions cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés/reçus en garantie	Montants nets
<i>(en millions d'euros)</i>						
Actif						
Instruments dérivés	1 943	12	1 931		1 396	535
Prises en pension, emprunts de titres et accords similaires			-			-
Passif						
Instruments dérivés	1 881	12	1 869		57	1 812
Mises en pension, prêts de titres et accords similaires	1 332		1 332		33	1 299

3.17 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2015	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	31.12.2016
Provisions pour engagements sociaux	422	37	(29)	(2)	182 ⁽²⁾	610
Provisions pour risques immobiliers	16	7	(7)	-	2	18
Provisions pour risques de contrepartie	107	16	(6)	(1)	4	120
Autres provisions	202	283 ⁽¹⁾	(27)	(14)	65 ⁽³⁾	509
Total des provisions	747	343	(69)	(17)	253	1 257

(1) dont 211 M€ de bonifications liées à la mise en place des prêts à taux zéro du fonds d'épargne.

(2) dont 164 M€ de provisions Transdev Group (consolidé par intégration globale à partir du 21 décembre 2016)

(3) dont 217 M€ de provisions Transdev Group (consolidé par intégration globale à partir du 21 décembre 2016) et -142 M€ liés au transfert de la bonification de prêts à taux zéro du fonds d'épargne en décote de prêts, lors des versements de fonds.

3.18 Intérêts minoritaires par pôle

	31.12.2016		31.12.2015	
	Capitaux propres - part des minoritaires	Dont résultat net - part des minoritaires	Capitaux propres - part des minoritaires	Dont résultat net - part des minoritaires
<i>(en millions d'euros)</i>				
Pôle Caisse des Dépôts	4	(2)	1	(1)
Pôle Immobilier & Tourisme	3 257	92	3 440	(85)
HOLDCO SIIC			377	(9)
ICADE	2 754	66	2 575	(99)
Groupe COMPAGNIE DES ALPES	503	26	488	23
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	291	15	130	15
Total	3 552	105	3 571	(71)

4. Engagements donnés et reçus

4. Engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	31.12.2016	31.12.2015
Engagements donnés	48 581	44 002
Engagements de financement		
En faveur des établissements de crédit ⁽¹⁾	8 345	7 159
En faveur de la clientèle	4 106	4 517
Engagements de garantie		
En faveur des établissements de crédit ⁽²⁾	2 091	3 454
En faveur de la clientèle	3 690	2 544
Engagements sur titres		
Titres à livrer		9
Autres engagements donnés		
En faveur des établissements de crédit ⁽³⁾	21 126	20 548
En faveur de la clientèle ⁽⁴⁾	9 223	5 771
Engagements reçus	46 244	41 944
Engagements de financement		
Reçus des établissements de crédit ⁽⁵⁾	27 568	25 156
Reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Reçus des établissements de crédit ⁽¹⁾⁽²⁾	8 993	9 434
Reçus de la clientèle	4 936	4 569
Engagements sur titres		
Titres à recevoir ⁽⁴⁾	4 337	2 226
Autres engagements reçus		
Reçus des établissements de crédit		
Reçus de la clientèle	410	559

La nature des engagements donnés ou reçus de la clientèle, en dehors des engagements de financement et de garantie, concerne notamment des engagements de titres ainsi que des engagements liés aux activités immobilières du groupe Caisse des Dépôts.

(1) Dont engagement de financement en faveur de la SFIL (Société de financement local) de 3,9 Md€ (3 Md€ en 2015) dans le cadre de la convention de crédit d'un montant de 9,8 Md€ et un engagement de garantie reçu en Loi Dailly pour la SFIL de 5,2 Md€ ;

(2) Dont baisse de l'engagement de garantie accordé à Natixis pour - 1,3 Md€ (solde 1,9 Md€) et de l'engagement reçu en contre garantie de la BPCE pour - 1,3 Md€ (solde 1,9 Md€) ;

(3) Dont nantissement de titres à la Banque de France 21,1 Md€ ;

(4) Dont l'engagement de la Caisse des Dépôts pour 1,6 Md€ dans le cadre de l'acquisition de 29,9% du capital du holding commun qui détient 100% du capital de RTE ;

(5) Dont lignes de crédits à la Banque de France 22,8 Md€.

5. Juste valeur des instruments financiers

5.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeur comptable	Valeur de marché estimée	Valeur comptable	Valeur de marché estimée
Actif				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	14 015	14 015	12 102	12 102
Prêts et créances sur la clientèle	5 300	5 300	10 058	10 058
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ⁽¹⁾	21 875	25 349	22 311	25 345
Total des actifs financiers comptabilisés au coût amorti	41 190	44 664	44 471	47 505
(1) La hiérarchie de la juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance relève du niveau 1				
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	12 728	12 728	11 978	11 978
Dettes envers la clientèle	58 638	58 638	55 246	55 246
Dettes représentées par un titre	40 014	40 014	39 455	39 455
Dettes subordonnées	1	1	1	1
Total des passifs financiers comptabilisés au coût amorti	111 381	111 381	106 680	106 680

5.2 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	Total 31.12.2016
Actifs financiers valorisés à la juste valeur				
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction	88	460	4	552
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	1 073	15	229	1 317
Instruments financiers dérivés de couverture	17	2 139		2 156
Actifs financiers disponibles à la vente	27 614	33 640	3 355	64 609
Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur	28 792	36 254	3 588	68 634
Passifs financiers valorisés à la juste valeur				
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction		111		111
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	2 096	693		2 789
Instruments financiers dérivés de couverture		1 758		1 758
Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur	2 096	2 562		4 658

<i>(en millions d'euros)</i>	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	Total 31.12.2015
Actifs financiers valorisés à la juste valeur				
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction	43	540		583
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	1 047		237	1 284
Instruments financiers dérivés de couverture		1 597	8	1 605
Actifs financiers disponibles à la vente	26 116	33 456	2 850	62 422
Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur	27 206	35 593	3 095	65 894
Passifs financiers valorisés à la juste valeur				
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction		157		157
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	2 650	718		3 368
Instruments financiers dérivés de couverture		1 712		1 712
Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur	2 650	2 587		5 237

Les instruments financiers du groupe Caisse des Dépôts sont évalués en partie par référence à la « Cotation sur un marché actif » directement utilisable (Niveau 1 de la hiérarchie).

Sont ainsi concernés :

- les actions, évaluées en fonction des cours de leur place de cotation de référence ;
- les obligations, EMTN, BMTN : pour chaque titre, une recherche du cours le plus récent est effectuée sur l'ensemble des places de cotation, que celles-ci correspondent à des bourses officielles, des brokers, des salles de marché ou des plates-formes transactionnelles ;
- les OPCVM et parts de fonds détenus, à partir de leur valeur liquidative ;
- les BTAN, à partir des taux de cotation centralisés par la Banque de France ;
- les instruments dérivés traités sur les marchés organisés.

Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données observables » (Niveau 2 de la hiérarchie) regroupent les instruments pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.

Sont ainsi concernés :

- les titres structurés valorisés par le groupe, un arrangeur ou un valorisateur externe ;
- les instruments dérivés traités sur des marchés de gré à gré ;
- les TCN autres que BTAN, évalués à partir d'une courbe zéro coupon majorée d'un spread.

Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données non observables » (Niveau 3 de la hiérarchie) regroupent les instruments dont l'évaluation fait principalement appel à des paramètres inobservables. Un paramètre inobservable est défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations ne reposant ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Cette catégorie regroupe peu d'instruments financiers (principalement des instruments financiers de titrisation).

5.3 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)

	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres instruments	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Solde au 31 décembre 2015	237	2 850	8	3 095
Acquisitions	58	593		651
Cessions		(211)		(211)
Transferts vers niveau 3 (entrées)	4			4
Transferts hors niveau 3 (sorties)	(78)		(8)	(86)
Gains et Pertes de la période comptabilisés en capitaux propres		161		161
Gains et Pertes de la période comptabilisés en résultat	12	(44)		(32)
Effets des variations de change				
Effets des variations de périmètre & autres		6		6
Solde au 31 décembre 2016	233	3 355		3 588

6. Facteurs de risque

6. Facteurs de risque

6.1 Risques liés aux instruments financiers

I - Dispositif de gestion des risques relatifs aux instruments financiers

1. Organisation du contrôle des risques de la Caisse des Dépôts

a) Périmètre

Les principes généraux du Règlement CRBF 97-02 constituent la référence principale du contrôle interne pour l'ensemble du Groupe. En application du décret 2009-268 du 9 mars 2009, la Caisse des Dépôts est assujettie à ce règlement. Il impose au Groupe de se doter d'un dispositif de contrôle interne organisé en plusieurs niveaux, applicable aux filiales.

Le dispositif de contrôle interne doit également tenir compte, selon les cas, du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et des réglementations particulières applicables aux entités du Groupe et aux activités spécialisées exercées par les entités du Groupe (gestion de portefeuille, assurance, ...).

La direction des risques et du contrôle interne assure le suivi de l'évolution de cette réglementation et en contrôle la déclinaison au sein du Groupe.

La loi de modernisation de l'économie étend en outre à la Caisse des Dépôts, en les adaptant aux spécificités de ses activités, l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissements, ainsi que les autres règlements relatifs au suivi des grands risques, de la liquidité, du coût de refinancement et des risques interbancaires.

Enfin, le décret n° 2010-411 du 27 avril 2010 a prévu les modalités spécifiques du contrôle confié à l'ACPR des activités bancaires et financières du groupe Caisse des Dépôts, pour le compte de sa commission de surveillance sur la base notamment d'un modèle interne (dit « modèle prudentiel »), préalablement déterminé par la Commission de surveillance.

Les principes d'organisation du contrôle interne de la Caisse des Dépôts sont édictés dans un document faitier, « Principes d'Organisation du Contrôle Interne » (POCI) validé en comité de direction.

Le document s'impose à l'ensemble des directions de l'Etablissement public (ci-après « les directions ») et aux filiales identifiées par la direction des risques et du contrôle, qui a défini une approche par « cercles », selon le niveau de risque dont ces filiales sont porteuses au regard de leur contrôle et leurs activités.

Les filiales, qu'elles soient ou non soumises au Règlement CRBF 97-02 doivent, dans le respect du cadre général et sans préjudice des dispositions qui leur sont applicables, se doter de dispositifs de mesure de surveillance et de prévention des risques adaptés à leurs activités et à l'importance des risques encourus. Elles mettent en œuvre des principes d'organisation cohérents avec ceux du POCI.

Il appartient à chaque direction et filiale de décliner les principes du POCI et, le cas échéant, d'apporter les précisions nécessaires pour tenir compte des spécificités de leurs activités et de veiller à la conformité

COMPTES CONSOLIDES

des dispositifs mis en œuvre. Les directions et filiales déclinent également les dispositifs au sein des filiales et associations qui leur sont rattachées ainsi qu'aux prestations essentielles ou importantes qu'elles externalisent ou délèguent. Le dispositif concerne l'ensemble des risques encourus, dont la nomenclature est définie au sein de la procédure de gestion des cartographies des risques et dans l'outil de gestion des risques de l'Etablissement public.

b) Les acteurs

Le directeur général de la Caisse des Dépôts est responsable du dispositif d'ensemble de contrôle interne et des risques du Groupe. Le directeur général est destinataire des principaux rapports relatifs au contrôle interne et aux risques et fixe les orientations des politiques de risque du Groupe.

Les directeurs de l'Etablissement public et des filiales sont responsables de la déclinaison des principes de contrôle interne du Groupe au sein de leur périmètre.

Les opérationnels exerçant des responsabilités hiérarchiques mettent en place une organisation de leur activité efficace du point de vue de la maîtrise des risques, notamment en termes de séparation des tâches et de procédures. La mise en œuvre de ces principes est impulsée, coordonnée et suivie par le directeur des risques et du contrôle interne du Groupe, en liaison avec le directeur de l'audit central du Groupe. Impulsé par la direction générale, l'exercice du contrôle interne incombe à l'ensemble de la ligne hiérarchique et, plus généralement, à l'ensemble des collaborateurs, quels que soient leur niveau de rattachement et leurs responsabilités.

Le directeur des risques et du contrôle interne du Groupe anime, coordonne et supervise la filière « Risques » du Groupe (ou « fonction de gestion des risques » au sens des textes bancaires en vigueur). La direction des risques et du contrôle interne du Groupe veille à ce que le Groupe soit en conformité avec les obligations légales et réglementaires. Elle centralise les principaux textes de référence du dispositif de contrôle interne de la Caisse des Dépôts.

Le réseau des responsables du contrôle interne et des risques de l'Etablissement public et des filiales met en œuvre le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne au sein des directions et des filiales dont ils relèvent, sous l'autorité des directeurs de ces entités.

Le correspondant informatique et libertés, qui rend compte au directeur général, veille au respect de la loi informatique et libertés au sein de l'Etablissement public. Dans le cadre de ses missions, en particulier de contrôle, il analyse et suit le risque lié à la protection des données à caractère personnel.

c) Les principes généraux d'organisation

Dispositif de contrôle permanent et périodique

Le dispositif de contrôle permanent s'appuie sur deux niveaux de contrôle : les contrôles opérationnels (premier niveau) et les travaux de collaborateurs dédiés uniquement aux fonctions de contrôle (deuxième niveau) :

Le premier niveau de contrôle regroupe l'ensemble des contrôles qui permettent de s'assurer de la régularité des opérations traitées. Ils sont exercés par les services opérationnels au sein des directions. Chaque responsable opérationnel doit donc exercer un contrôle efficace sur les activités dont il assure la responsabilité. Les contrôles de premier niveau obéissent à des principes de séparation de fonctions, de respect des délégations de pouvoirs et de signature, ainsi que d'exhaustivité et de régularité de l'enregistrement des opérations traitées et des flux générés. Ces contrôles sont exercés *a priori*, par exemple lors du traitement des opérations, ou *a posteriori*, à travers un suivi quotidien ou ponctuel portant sur certains aspects du traitement des opérations. Les contrôles de premier niveau incluent également les contrôles effectués par les systèmes automatisés de traitement des opérations. En outre,

COMPTES CONSOLIDES

chaque responsable hiérarchique s'attache à vérifier, de manière régulière, que les opérations et traitements sont exécutés conformément aux règles et procédures qui leur sont applicables.

Le deuxième niveau de contrôle incombe à des collaborateurs extérieurs aux services opérationnels, dédiés à la fonction de contrôle sauf cas particulier validé par la direction des risques et du contrôle interne du Groupe. Il est exercé par le réseau des responsables du contrôle interne au sein des directions et des filiales, ainsi que par la direction des risques et du contrôle interne du Groupe. Les responsables des risques des Directions et filiales rendent notamment un avis sur les engagements sans toutefois participer à la prise de décision opérationnelle lors de comités d'engagement.

Le contrôle périodique constitue un troisième niveau de contrôle. Il est exercé par la direction de l'audit central du Groupe et le réseau d'audit, constitué des entités du Groupe en charge de missions d'audit interne conformément aux principes d'action et à l'organisation définis dans la charte de l'audit interne du groupe Caisse des Dépôts.

Indépendance et rattachement des responsables des risques

Les responsables des risques des directions de l'Etablissement public sont indépendants des services opérationnels, ils sont rattachés fonctionnellement au directeur des risques qui est consulté lors de leur recrutement et participe à la proposition de leurs objectifs annuels.

Les responsables des risques des directions et filiales rendent compte du dispositif de maîtrise des risques à la direction des risques et du contrôle interne et peuvent en conséquence saisir directement la direction des risques et du contrôle interne.

Formalisation et traçabilité du dispositif de contrôle interne

Le contrôle interne s'appuie sur des procédures écrites et des plans de contrôle formalisés. Les directions et filiales doivent définir des normes en matière de contrôle interne et en contrôler le respect.

La direction des risques et du contrôle interne s'assure, de manière régulière, au travers de son plan de contrôle de conformité, du respect de l'ensemble du dispositif de contrôle interne au sein du Groupe. Elle en rend compte périodiquement aux organes exécutif et délibérant de la Caisse des Dépôts.

Au sein de l'Etablissement public, les plans de contrôle, les résultats de ces contrôles, ainsi que les incidents sont archivés dans un outil fédéral au sein de la Caisse des Dépôts. Les filiales se dotent d'outils permettant d'assurer la traçabilité et la piste d'audit des contrôles effectués, ainsi que des incidents identifiés.

2. Politique, objectifs, procédures de contrôle des risques et reporting

La Charte du groupe Caisse des Dépôts formule les éléments de politique des risques suivants :

« Le Groupe concilie trois objectifs financiers stratégiques : la sécurité, un rendement de long terme satisfaisant de son portefeuille d'actifs et des revenus récurrents. L'Etablissement public assure, conformément à la loi, le financement d'interventions d'intérêt général. En l'absence d'actionnaire, il dépend de ses seuls résultats pour constituer ses fonds propres ».

« Les ambitions du Groupe sont présentées dans un plan stratégique à moyen terme. Ce plan fixe, en tenant compte d'un cadrage macro-économique commun, les objectifs stratégiques du Groupe et les indicateurs cibles associés, les grandes lignes en matière d'allocation de capital et les perspectives en terme de création de valeur ».

COMPTES CONSOLIDES

Dans ce cadre, le pilotage s'exerce notamment dans le cadre du modèle prudentiel :

Le modèle prudentiel de la Caisse des Dépôts a été adopté par la Commission de surveillance, sur proposition du directeur général et après avis de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). La Commission a pu ainsi fixer le niveau de fonds propres de la Caisse des Dépôts.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, ce modèle, propre à la Caisse des Dépôts, permet de prendre en compte ses spécificités et en particulier sa mission d'investisseur de long terme. Ainsi, le modèle prudentiel de la Caisse des Dépôts s'applique à la Section générale en tenant compte de son modèle économique et des objectifs de gestion.

Le modèle prudentiel couvre les principaux risques : le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit sur les titres des portefeuilles comme pour les prêts accordés, le risque immobilier, le risque de change, le risque opérationnel et le risque de perte de valeur des portefeuilles d'actions et les risques liés aux filiales et aux participations.

La modélisation des risques et les besoins de fonds propres qui en découlent visent en premier lieu à assurer un niveau très élevé de sécurité financière, en cohérence avec les missions confiées à la Caisse des Dépôts. Il a vocation à couvrir l'intégralité des entités du groupe Caisse des Dépôts selon des modalités adaptées à la nature des activités.

La Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme. Le modèle prudentiel adopté par la Commission de surveillance mesure donc la solidité de la Caisse des Dépôts dans une perspective pluriannuelle.

En fonction du cycle économique et des fluctuations des marchés, le dispositif applicable à la Section générale autorise des variations des fonds propres disponibles à l'intérieur d'un « corridor » de solvabilité entre un montant « cible », un seuil de surveillance et un montant « minimum ». Le seuil minimum du corridor, calculé dans le cadre du modèle prudentiel, est toujours supérieur à la référence réglementaire.

Comme la Charte du groupe Caisse des Dépôts l'indique, « le contrôle des risques du Groupe s'exerce en premier lieu par la participation de l'Etablissement public aux instances de gouvernance des filiales, notamment aux comités d'audit. En second lieu, l'Etablissement public met en place un dispositif de contrôle interne et de contrôle des risques, financiers et non financiers, qui couvre l'ensemble des activités du Groupe. Ce dispositif est adapté à la nature de chaque activité, à sa volumétrie, et au statut juridique des entités qui l'exercent. »

La direction des risques et du contrôle interne intervient en amont des engagements pris au niveau des différents métiers, ainsi que sur le suivi des risques de crédit et de marché des portefeuilles financiers.

Elle exerce un deuxième regard indépendant sur les risques financiers sous une forme adaptée à la nature de l'investissement, et notamment en fonction de la taille de l'engagement considéré.

Enfin, au titre du suivi des risques opérationnels, la direction des risques et du contrôle interne, en coordination avec les directions, veille à ce que toutes les mesures adéquates de maîtrise des processus soient prises afin d'avoir l'assurance raisonnable que les risques opérationnels inhérents à ces processus sont maîtrisés. Les différents outils, mis en œuvre au niveau des métiers de l'Etablissement public, sont les suivants :

- la base « incidents », qui recense les incidents et les plans d'action associés ;
- les cartographies de risques opérationnels ;
- les indicateurs d'alerte ;

COMPTES CONSOLIDES

- le plan de contrôle de conformité, qui contractualise entre la direction des risques et du contrôle interne et les métiers et filiales les différents points de contrôle ainsi que leurs modalités d'exécution et de suivi ;
- le plan de continuité d'entreprise.

La Caisse des Dépôts s'est dotée d'un progiciel afin de gérer ces différents outils (PRISM).

Une revue du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques opérationnels de l'ensemble des directions de l'Etablissement public et des principales filiales est effectuée par la direction des risques et du contrôle interne à un rythme semestriel.

La direction des risques et du contrôle interne réunit deux fois par an le comité des risques qui est l'instance factière de gestion des risques sous la présidence du directeur général.

La direction des risques et du contrôle interne informe la Commission de surveillance par un rapport semestriel sur les risques sur l'évaluation, la maîtrise et la gestion des risques notamment financiers de l'ensemble du Groupe. Celui-ci est complété annuellement d'une information sur le contrôle interne conformément aux exigences de l'article 42-43 du CRBF 97-02.

3. Intervention en amont des engagements

L'activité des métiers s'inscrit dans le cadre de lettres d'objectifs annuelles élaborées en liaison avec la direction du pilotage stratégique, du développement durable et des études et validées par le directeur général.

La direction des risques et du contrôle interne intervient en amont des engagements par sa présence dans :

- les comités des engagements, présidés par le directeur général, et qui se prononcent sur tous les engagements du Groupe au-delà d'un certain seuil ;
- les comités des engagements représentant la dernière instance de décision au sein d'une direction, et dans le comité d'investissement immobilier ;
- les comités mensuels de gestion de bilan et de portefeuille (CMGB/CMGP) ainsi que dans les comités trimestriels de gestion de bilan et de portefeuille (CTGB/CTGP) où sont notamment présentées les orientations de gestion au directeur général.

4. Suivi des risques de crédit et de marché

Mensuellement, pour les portefeuilles financiers (obligataires, monétaires, et dérivés associés), la direction des risques et du contrôle interne préside le comité des risques de contrepartie (CRC) qui examine un reporting élaboré par elle, rendant compte de l'évolution des risques de contrepartie en termes de :

- répartition des engagements des portefeuilles par catégorie de notation, zone géographique, émetteurs ;
- concentration des portefeuilles ;
- variations de notations des contreparties.

Les tableaux de bord des métiers prêteurs intègrent des éléments de suivi des risques de crédit du métier. Concernant les risques de marché et de liquidité, il est rendu compte de la gestion et des risques financiers (marché et ALM) au cours des comités mensuels (CMGB/CMGP).

COMPTES CONSOLIDES

La direction des risques et du contrôle interne transmet mensuellement au directeur général une contribution portant sur les risques financiers, dans le cadre de l'édition d'un tableau de bord.

Le rapport semestriel sur les risques que la direction des risques et du contrôle interne adresse à la Commission de surveillance et qui est préalablement revu dans le cadre du comité d'examen des comptes et des risques, intègre des informations détaillées sur les risques de crédit, les risques de marché et les risques de concentration.

II - Identification des risques financiers

1. Définitions

a) Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit est le risque de perte de valeur économique d'une créance, existante ou potentielle, lié à la dégradation de la qualité de crédit d'une contrepartie, pouvant aller jusqu'à se matérialiser par son incapacité de faire face à ses engagements.

b) Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque qui résulte soit d'une forte exposition à un risque donné, soit d'une forte probabilité de défaut de certains groupes de contreparties.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente, pour l'établissement, l'impossibilité d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers au titre d'une échéance donnée, avec l'impossibilité pour l'établissement de se procurer les liquidités nécessaires sur le marché.

d) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte sur des instruments de bilan ou de hors bilan, engendré par un mouvement adverse des paramètres de marché, qu'ils soient de taux, d'actions, de *spreads* de crédit, de change, de volatilité ou liés à une variation de prix de manière générale.

e) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la rentabilité affectée par les variations du cours de change.

f) Risque global de taux

Le risque de taux représente l'impact sur les résultats annuels et la valeur patrimoniale d'une évolution défavorable des taux d'intérêt.

COMPTES CONSOLIDES

2. Processus de prise de risque

a) Dispositif de décision

Hors activités de marché, tout investissement fait l'objet d'un comité des engagements présidé par le directeur général de la Caisse des Dépôts lorsque le montant dépasse 100 millions d'euros et par le directeur général adjoint lorsqu'il est compris entre 10 et 100 millions d'euros.

a.1) Engagements hors activités d'investisseur financier

Les métiers sont responsables de leurs propres engagements (dans le cadre d'orientations définies dans des lettres d'objectifs annuelles, validées par le directeur général).

Hors activités de marché, les engagements sont décidés dans des comités métiers de différents niveaux.

La direction des risques et du contrôle interne participe de droit à tout comité d'engagement représentant la dernière instance de décision au sein d'une direction. Elle se réserve la possibilité de faire valoir ses avis, avant décision, et de demander des compléments d'information sur le risque. Elle fournit un double regard sur la conformité stratégique du projet, la bonne identification des risques et leur éventuelle couverture ainsi que sur la correcte rémunération au sens de la classe d'actifs. Son opposition éventuelle à un dossier requiert, pour être levée, une décision expresse du plus haut échelon de la hiérarchie du métier et fait l'objet d'un reporting au comité de direction de la Caisse des Dépôts.

a.2) Engagements sur activités d'investisseur financier

La gestion des portefeuilles d'actifs financiers est effectuée dans le cadre d'univers d'investissements dûment autorisés et de processus de gestion définis. Le souci de réactivité nécessaire dans les gestions des portefeuilles financiers a conduit à adopter un dispositif distinct de celui des autres engagements.

Pour ces activités de portefeuilles, l'exercice d'un deuxième regard sur les risques est assuré par la participation de la direction des risques et du contrôle interne aux comités mensuels de gestion des portefeuilles, aux comités trimestriels de suivi des portefeuilles et aux comités trimestriels de gestion des portefeuilles, présidés par le directeur général, où sont examinées les orientations de gestion pour la période à venir.

Ces comités trimestriels examinent la gestion passée et, tout spécialement une fois par an, les orientations à donner à la gestion pour l'année à venir, à la lumière d'une évaluation à moyen terme (typiquement 5 ans) des objectifs et des risques financiers du bilan. Ces exercices sont fondés sur des analyses approfondies de l'équilibre actif/passif prévisionnel des bilans, effectuées par une équipe dédiée. Les grandes orientations d'allocation d'actifs sont déclinées ensuite classe d'actifs par classe d'actifs.

Les placements en immobilier et private equity font en outre l'objet de comités d'investissements spécifiques.

COMPTES CONSOLIDES

b) Procédure de surveillance

Concernant les risques de crédit des portefeuilles financiers, le comité des risques de contrepartie déjà cité se réunit mensuellement pour définir des limites de risques par contrepartie sur proposition de la direction des risques et du contrôle interne, et examine le respect des limites au cours du mois passé. Les propositions de limites de risques sont élaborées par la direction des risques et du contrôle interne suivant des méthodes qui visent notamment la diversification des risques au sein des portefeuilles. Le respect de ces limites est en outre contrôlé quotidiennement par la direction des risques et du contrôle interne. Les risques de marché font l'objet de limites propres à chaque portefeuille.

Le reporting mensuel des comités de gestion financière intègre des mesures de risque pour chacune de ces limites.

c) Procédure de réduction des risques

Concernant les portefeuilles taux, les garanties sur émetteurs, émissions ou opérations sont dûment prises en compte dans les systèmes d'information et utilisées pour calculer l'exposition au risque de crédit au niveau des garants concernés.

Les transactions effectuées de gré à gré dans le cadre des activités de marché exposent la Caisse des Dépôts au risque d'un défaut potentiel de ses contreparties. La Caisse des Dépôts gère ce risque par la systématisation d'accords contractuels génériques (accords de compensation et de collatéral).

La compensation est une technique utilisée pour atténuer le risque de contrepartie lié aux opérations sur les produits dérivés.

Le principal mode de compensation appliqué par la Caisse des Dépôts est la compensation par liquidation qui permet, en cas de défaillance de la contrepartie, de mettre fin à toutes les opérations à leur valeur du marché actuelle, puis de faire la somme de toutes ces valeurs, positives et négatives, pour obtenir un seul montant (net) à payer à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci.

Ce solde (« *close-out netting* ») peut faire l'objet d'une garantie (« collatéralisation ») consentie sous forme de nantissement d'espèces, de titres ou de dépôts. Les opérations concernées sont traitées conformément à des accords-cadres bipartites, respectant les principes généraux d'une convention-cadre nationale ou internationale.

Les principales formules d'accord bilatéral utilisées sont celles de la Fédération Bancaire Française (FBF) et, sur le plan international, celles de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA »).

Lorsque les transactions y sont éligibles, la Caisse des Dépôts a recours à la compensation des dérivés dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation EMIR.

La Caisse des Dépôts n'a pas recours aux techniques de réduction des risques par titrisation de créances.

d) Procédure de dépréciation

Le processus de valorisation et de provisionnement des instruments financiers de la Caisse des Dépôts repose sur des organes de décision structurés en trois niveaux :

- les comités métiers de valorisation et de provisionnement ;
- le comité fédéral de valorisation et de provisionnement ;
- le comité des comptes.

La procédure en vigueur est déclinée en règlements intérieurs qui détaillent les missions et les modalités de fonctionnement des différents comités. Sa mise en œuvre opérationnelle s'appuie sur l'élaboration d'une documentation méthodologique propre à chaque type d'instruments financiers.

COMPTES CONSOLIDES

En date d'arrêté, un dispositif de contrôle est mis en place afin de s'assurer de l'exhaustivité des actifs financiers faisant l'objet d'une revue, de la pertinence des méthodes de valorisation retenues, du respect des principes comptables (tels que décrits dans la note 1 – « Principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe ») et de la justification des valorisations et dépréciations en découlant.

Le champ d'intervention des comités métiers et du comité fédéral couvre tous les concours octroyés par l'Etablissement public (prêts et avances à la clientèle, comptes débiteurs, opérations spéciales de financement, etc.) ainsi que les opérations sur les titres.

d.1) Les comités métiers de valorisation et de provisionnement

Les comités métiers, présidés par un directeur métier, membre du comité de direction de l'Etablissement public, assurent les rôles suivants :

- décliner ou proposer les méthodologies de valorisation et de provisionnement des instruments financiers en fonction de leur nature ;
- fixer les valorisations et les provisions dans les limites de leur seuil de compétence ;
- décliner ou proposer les valorisations et les provisions à constituer au-delà de leur seuil de compétence.

Les comités métiers se tiennent *a minima* semestriellement et les décisions sont prises sur la base d'un dossier contenant les éléments nécessaires à la compréhension et à la détermination des valorisations.

La direction juridique et fiscale, la direction des risques et du contrôle interne et la direction des finances participent à l'ensemble des comités métiers.

Dans le cadre des arrêtés semestriels et annuels, la synthèse des décisions et propositions de chaque comité métier est transmise pour validation au comité fédéral de valorisation et de provisionnement.

d.2) Le comité fédéral de valorisation et de provisionnement

Le comité fédéral de valorisation et de provisionnement agit au nom du comité des comptes, par délégation du directeur général.

Présidé par la directrice des finances du Groupe, il se réunit semestriellement dans le mois qui suit la date de clôture des comptes. Ses membres permanents sont la directrice des risques et du contrôle interne, le directeur juridique et fiscal, les directeurs métiers, le directeur du département pilotage financier et comptabilité et le *Senior Risk Advisor* de la direction des finances.

Le comité valide les principes et les méthodes de valorisation et de provisionnement des opérations qui lui sont soumises par les comités métiers. Il arrête, sur la base des informations communiquées, les valorisations à retenir et les éventuelles dépréciations à constater dans les comptes de la Section générale et dans les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

La synthèse des décisions prises par le comité fédéral est transmise au comité des comptes dans le cadre du processus d'arrêté des comptes de la Section générale et du groupe Caisse des Dépôts.

COMPTES CONSOLIDES

3. Méthodes et mesure des risques

a) Risque de crédit

▪ Exposition maximale au risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des prêts et créances, des instruments de dettes et des instruments dérivés, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable)	1 147	1 364
Instruments financiers dérivés de couverture	2 156	1 605
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	41 136	40 485
Prêts et créances sur les établissements de crédit	14 015	12 102
Prêts et créances sur la clientèle	5 290	10 058
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	21 875	22 310
Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations	85 619	87 924
Engagements de financement donnés	12 451	11 676
Engagements de garantie donnés	5 781	5 998
Autres engagements donnés	9 265	5 807
Provisions pour engagements donnés	2	
Exposition des engagements hors bilan nets des provisions	27 499	23 481
Total de l'exposition nette	113 118	111 405

Le total de l'exposition nette du groupe Caisse des Dépôts regroupe majoritairement la Section générale, elle représente 90 % du total au 31 décembre 2016 et 95 % du total au 31 décembre 2015.

En 2016 et 2015, le groupe Caisse des Dépôts n'a pas reçu et donc pas reconnu à son bilan des collatéraux, ou actifs financiers ou non financiers en garantie.

Une équipe d'analystes de la direction des risques et du contrôle interne attribue aux émetteurs des notes en fonction de leur risque de crédit, sur une échelle homogène avec celle utilisée par les agences de « rating ». L'importance de l'engagement calculé, pour un émetteur donné, est fonction de la valeur de marché des titres sur lesquels portent l'engagement, et de leur nature.

Pour les produits dérivés, l'engagement intègre un complément additif (« *add-on* ») représentatif d'une exposition future possible au risque.

Les titrisations en portefeuille font l'objet de notations internes spécifiques (non homogènes avec celles des agences de notation) permettant de nuancer leur qualité.

Les contreparties des métiers prêteurs font l'objet d'un score par des équipes dédiées, logées au sein des métiers.

Les portefeuilles de titres, à l'exception de ceux détenus jusqu'à l'échéance, ont été, conformément aux principes IFRS, évalués à leur juste valeur, qui pour l'essentiel des portefeuilles correspond au cours de bourse au 31 décembre.

COMPTES CONSOLIDES

■ Ventilation des actifs financiers par nature

	31.12.2016					Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations
	Actifs financiers bruts *	Dont Actifs financiers sains	Dont Actifs financiers en souffrance non dépréciés	Dont Actifs financiers dépréciés	Dépréciations sur actifs financiers	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Instruments de dette (hors juste valeur par résultat)	63 011	63 011				63 011
Prêts et avances	20 458	19 315	108	1 035 **	(446)	20 012
Instruments dérivés						2 460
Total des actifs financiers ventilés par nature	83 469	82 326	108	1 035	(446)	85 483
<i>Instruments de dette (à la juste valeur par résultat)</i>						840
Total des actifs financiers						86 323

* Il n'existe aucun actif financier renégocié à la clôture.

** Cela concerne la Section générale pour 1 027 M€ d'encours brut et 439 M€ de dépréciation. Pour l'essentiel, ces actifs dépréciés relèvent des missions d'intérêt général de la CDC.

Un actif financier est en souffrance lorsqu'une contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle de celui-ci.

COMPTES CONSOLIDES

▪ Exposition aux dettes souveraines du groupe Caisse des Dépôts

La dette souveraine se définit comme l'ensemble des créances et titres de dette ayant comme contrepartie un pays donné, entendu comme puissance publique et ses démembrements.

L'exposition brute correspond aux montants comptabilisés au bilan (donc y compris les réévaluations des titres comptabilisés à la juste valeur et les éventuelles dépréciations). Quant à l'exposition nette, elle correspond aux montants des expositions brutes nettes de garanties.

L'exposition aux dettes souveraines du groupe Caisse des Dépôts provient essentiellement de la Section générale.

▪ Exposition aux dettes souveraines de la Section générale

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016		31.12.2015	
	Exposition brute	Exposition nette	Exposition brute	Exposition nette
France	19 014	19 014	20 609	20 609
Japon	4 579	4 579	2 682	2 682
Allemagne	885	885	1 026	1 026
Espagne	907	907	931	931
Autriche	452	452	579	579
Irlande	345	345	561	561
Finlande	216	216	217	217
Pologne	225	225	201	201
Chili	188	188	135	135
Mexique	171	171	151	151
Roumanie	150	150	125	125
Brésil	151	151	140	140
Italie	120	120	121	121
Afrique du Sud	102	102	83	83
Pérou	98	98		
République de corée (Corée du Sud)	91	91	91	91
Belgique	77	77	137	137
Colombie	76	76		
Bulgarie	73	73	76	76
Slovénie	66	66		
Israël	62	62	33	33
Venezuela	54	54	54	54
BEI (Supranational)	50	50		
Lituanie	45	45		
Croatie	39	39	31	31
Qatar	34	34	88	88
Pays-Bas	23	23	109	109
République tchèque	6	6	6	6
Total de l'exposition de la Section générale	28 299	28 299	28 186	28 186

L'exposition de la Section générale sur la dette souveraine provient de la catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » et de la catégorie des « Prêts et créances sur la clientèle ».

COMPTES CONSOLIDES

b) Risque de concentration

Les risques de concentration sont appréciés de la manière suivante :

- > pour les portefeuilles de taux, par les sommes d'engagements :
 - par zone géographique ;
 - par secteur industriel ;
 - par fourchette de notation ;
 - pour les 50 contreparties les plus importantes.

- > pour les portefeuilles actions :
 - concentration sectorielle : par la «*Value at Risk*» de marché du portefeuille par secteur ;
 - concentration individuelle : par l'indice de Gini ;

- > pour l'ensemble des engagements de la Caisse des Dépôts :
 - par la somme des expositions, au sens du risque crédit Bâle II, sur les premières contreparties, et par l'indice de Herfindahl calculé sur ces expositions.

■ Ventilation des instruments de dette (hors juste valeur par résultat), prêts et avances, et instruments dérivés sains par notation de crédit et par agent économique

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
AAA	3 407	3 838
AA	30 121	38 261
A	37 717	32 577
BBB	4 633	4 194
BB	331	267
< B		81
Non noté (1)	8 577	7 296
Total de la répartition par notation de crédit	84 786	86 514
Administrations centrales	26 841	29 106
Etablissements de crédit	44 731	43 439
Grandes Entreprises	12 467	12 733
Clientèle de détail	747	1 184
Autres	-	52
Total de la répartition par agent économique	84 786	86 514
dont France	56 563	62 661

(1) « Les 8 577 M€ d'instruments non notés concernent principalement la Section générale pour 6 247 M€ et plus précisément les prêts et avances pour 5 117 M€. Ils correspondent à des contreparties qui n'émettent pas sur les marchés et pour lesquelles aucune note n'est calculée. »

■ Instruments de dette (hors juste valeur par résultat), prêts et avances, et instruments dérivés sains

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Instruments financiers dérivés de transaction	304	328
Instruments financiers dérivés de couverture - Actif	2 156	1 605
Titres à revenu fixe	41 136	40 485
Prêts et créances sur les établissements de crédit	14 015	12 102
Prêts et créances sur la clientèle	5 300	9 683
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	21 875	22 311
Total	84 786	86 514

c) **Risque de liquidité**

La **gestion de la liquidité du bilan étant un élément primordial pour la Caisse de Dépôts**, plusieurs mécanismes ont été mis en place afin de répondre aux objectifs suivants :

- limiter le besoin de recourir aux financements de marché,
- adosser au mieux les ressources et les emplois en contrôlant le risque de transformation du bilan, et donc en limitant le refinancement d'actifs investisseur (de long terme) par du passif court terme,
- assurer le maintien d'un niveau d'actifs liquides conservateur au regard des exigibilités de l'établissement.

Le pilotage de la liquidité du bilan est encadré par la **charte de liquidité**, qui a été revue en 2015, au niveau des indicateurs de suivi, des limites associées, des scénarios de stress et du Plan de Contingence destiné à en contenir les impacts. Le classeur associé regroupe la documentation relative à la politique de gestion de la liquidité de la Caisse des Dépôts et à sa déclinaison opérationnelle, à la gouvernance et à l'organisation des activités afférentes à la gestion de ce risque.

Le **solde investisseur**, calculé comme la différence entre l'actif et le passif investisseur à long-terme, mesure la transformation effectuée ou le besoin de financement à court terme du bilan investisseur.

L'actif investisseur est constitué des emplois stables, qui comprennent les portefeuilles d'actifs financiers dont l'intention de gestion est de long terme nets de provisions. Les ressources stables comprennent les fonds propres, les émissions à moyen/long terme, et la partie stable des encours de dépôts juridiques. A fin 2016, le solde investisseur s'élève à -2,1 Md€.

Les **gaps de liquidité** correspondent à l'écart entre les échéanciers de liquidité des passifs et ceux des actifs, mesurés mensuellement, à partir du mois suivant la date d'arrêté et sur les 5 années suivantes. Ils sont calculés selon deux visions: une statique, ou en mort du bilan, mesurant le décalage entre l'écoulement naturel du passif (y compris écoulement forfaitaire des dépôts) et celui de l'actif, hors prise en compte de la production nouvelle et une dynamique, afin d'appréhender les risques liés aux réinvestissements et à la production nouvelle. Les dépôts sont pris en compte conventionnellement de la même façon que dans les gaps de taux.

Les niveaux des seuils d'alerte sont définis de façon dynamique avec une prise en compte temporelle des engagements futurs de la Caisse des Dépôts. En moyenne, ils se situent aux alentours de 30 Md€.

Ces montants sont validés par la gouvernance, en fonction de son appétence au risque ; en cas d'atteinte, un processus de décision permet de définir les conditions pour y remédier pouvant combiner des opérations de marché et une réduction des investissements.

A fin décembre 2016, les niveaux maximaux des gaps restent favorablement éloignés des seuils d'alerte et de leurs limites.

COMPTES CONSOLIDES

■ Echéances contractuelles des actifs financiers par durée restant à courir

	31.12.2016						Total des actifs financiers	Total des actifs financiers comptabilisés	Impact actualisation
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée			
<i>(en millions d'euros)</i>									
Caisse, banques centrales	7 648						7 648	7 648	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	22	131	368	543	331	424	1 819	1 869	(50)
Instruments financiers dérivés de couverture	123	570	195	224	1 044		2 156	2 156	
Actifs financiers disponibles à la vente	1 179	8 883	22 842	5 144	2 896	17 426	58 370	64 609	(6 239)
Prêts et créances	5 000	1 098	3 548	2 665	6 826	178	19 315	19 315	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							-	-	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	123	48	916	3 966	16 822		21 875	21 875	
Total des actifs financiers	14 095	10 730	27 869	12 542	27 919	18 028	111 183	117 472	(6 289)

	31.12.2015						Total des actifs financiers	Total des actifs financiers comptabilisés	Impact actualisation
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée			
<i>(en millions d'euros)</i>									
Caisse, banques centrales	34						34	34	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	17	193	38	851	329	390	1 818	1 867	(49)
Instruments financiers dérivés de couverture	185	214	49	265	883	9	1 605	1 605	
Actifs financiers disponibles à la vente	3 307	6 620	22 046	5 850	2 503	16 570	56 896	62 422	(5 526)
Prêts et créances	6 626	3 324	2 859	3 038	5 958	355	22 160	22 160	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							-	-	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	131	-	1 316	3 668	17 195		22 310	22 310	
Total des actifs financiers	10 300	10 351	26 308	13 672	26 868	17 324	104 823	110 398	(5 575)

■ Echéances contractuelles des passifs financiers par durée restant à courir

	31.12.2016						Total des passifs financiers	Total des passifs financiers comptabilisés	Impact actualisation
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée			
<i>(en millions d'euros)</i>									
Banques centrales	2						2	2	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3	15	341	1 459	743		2 561	2 900	(339)
Instruments financiers dérivés de couverture de flux	22	31	275	356	1 032	42	1 758	1 758	
Dettes envers les établissements de crédit	2 331	906	2 327	2 935	4 049	180	12 728	12 728	
Dettes envers la clientèle	47 260	183	876	282	10 033	4	58 638	58 638	
Dettes représentées par un titre	4 377	13 872	4 779	9 612	7 374		40 014	40 014	
Dettes subordonnées					1		1	1	
Total des passifs financiers	53 995	15 007	8 598	14 644	23 232	226	115 702	116 041	(339)

	31.12.2015						Total des passifs financiers	Total des passifs financiers comptabilisés	Impact actualisation
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée			
<i>(en millions d'euros)</i>									
Banques centrales									
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3		107	1 798	1 236		3 144	3 525	(381)
Instruments financiers dérivés de couverture de flux	47	97	61	366	1 061	80	1 712	1 712	
Dettes envers les établissements de crédit	3 520	294	1 438	3 386	3 152	188	11 978	11 978	
Dettes envers la clientèle	48 426	232	995	177	5 384	32	55 246	55 246	
Dettes représentées par un titre	6 883	12 371	4 218	10 161	5 512	309	39 454	39 454	
Dettes subordonnées					1		1	1	
Total des passifs financiers	58 879	12 994	6 819	15 888	16 346	609	111 535	111 916	(381)

COMPTES CONSOLIDES

▪ Echéances contractuelles des engagements de financement et de garantie donnés

31.12.2016

(en millions d'euros)	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée	Total des engagements donnés
Engagements de prêt - Donnés	2 671	340	4 829	4	4 607		12 451
Garanties financières - Données	3 751	3	596	511	919		5 780
Total des engagements donnés	6 422	343	5 425	515	5 526	-	18 231

31.12.2015

(en millions d'euros)	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée	Total des engagements donnés
Engagements de prêt - Donnés	2 861	164	3 580	4 277	794		11 676
Garanties financières - Données	4 970		8	111	216	200	5 505
Total des engagements donnés	7 831	164	3 588	4 388	1 010	200	17 181

d) Risque de marché

d.1) Les risques de marché

La direction des risques et du contrôle interne calcule, pour les portefeuilles actions et multigestion actions de la Section générale, des VaR (1 mois, 99%) par une méthode de Monte-Carlo, qui sont ensuite annualisées avec une multiplication par racine(12). Cet indicateur fait l'objet d'un reporting aux instances de gouvernance.

La VaR calculée est basée sur des hypothèses de distribution normale des sous-jacents (lois gaussiennes). Ceci permet de donner une estimation du risque de perte maximale à l'horizon de détention et dans l'intervalle de confiance choisi, dans des conditions normales de marché et de poursuite d'activité.

La méthode de calcul de VaR fait appel à un nombre très important de facteurs de risque et à un modèle de Monte Carlo en grande dimension (5 000 scénarios) qui consiste à diffuser chacun de ces facteurs de risque en respectant les volatilités historiques ainsi que les corrélations.

Lorsque le prix d'un produit n'est pas linéairement dépendant du facteur de risque primaire (comme pour les options), il est revalorisé pour chacun des 1 000 scénarios à l'aide de formules de *pricing* intégrées à cet outil : à fin 2016, les portefeuilles analysés ne contiennent aucun produit non linéaire. La profondeur historique des données est désormais différenciée en fonction des portefeuilles, sachant qu'une pondération exponentielle des événements est utilisée, avec une demi-vie correspondant à environ 8 mois qui a pour effet d'accorder plus de poids aux événements récents qu'à ceux éloignés dans le temps.

Le risque du portefeuille actions de la Caisse des Dépôts est décomposé par secteur (nomenclature ICB « *Industry Classification Benchmark* ») permettant d'analyser les contributions sectorielles à la VaR globale. A cet effet, des VaR dites marginales sont calculées, permettant d'exprimer la contribution de chaque secteur à la VaR globale.

Les mesures de risque des portefeuilles de multigestion actions en devise de la Caisse des Dépôts sont contrevalorisées en Euro sans prise en compte du risque de change. En effet, comme évoqué en d.2), le risque de la position de change économique est mesuré au global pour la Caisse des Dépôts et non pas au niveau de chaque portefeuille.

COMPTES CONSOLIDES

Les méthodes basées sur des distributions normales prennent mal en compte les évènements extrêmes de marché. Pour cette raison, la direction des risques et du contrôle interne a parallèlement développé des outils alternatifs au calcul des VaR gaussiennes. Ces méthodes sont basées sur des distributions dites de lois extrêmes qui permettent de mieux estimer ces évènements et leur fréquence. Elles se présentent sous forme de stress tests.

■ Indicateurs 31 décembre 2016

	VaR (1 an, 99%)
Portefeuille actions	7 027 M€
Multigestion :	
- actions US	198 M€
- actions Japon	178 M€
- actions Pays Emergents	84 M€
- allocation tactique	22 M€
Portefeuille de petites capitalisations Europe	21 M€

■ Indicateurs 31 décembre 2015

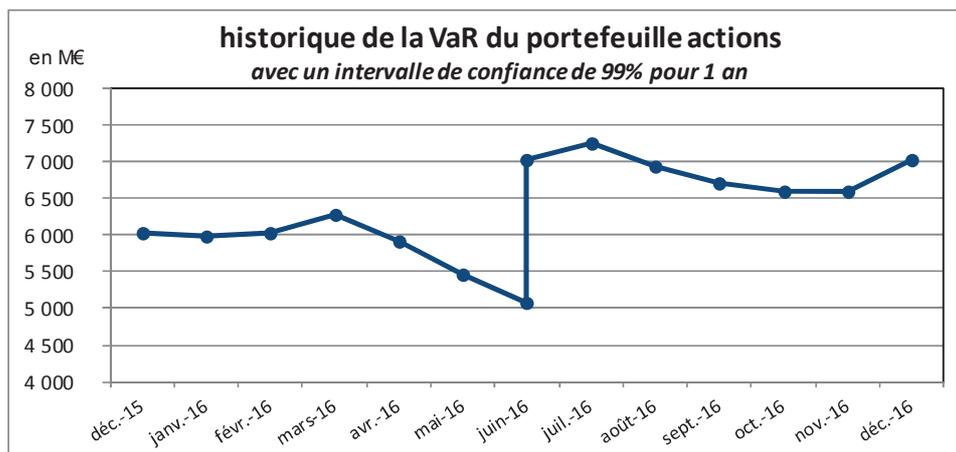
	VaR (1 an, 99%)
Portefeuille actions	6 032 M€
Multigestion :	
- actions US	138 M€
- actions Japon	110 M€
- actions Pays Emergents	66 M€
- allocation tactique	15 M€
Portefeuille de petites capitalisations Europe	30 M€

COMPTES CONSOLIDES

■ Historique de la chronique de la VaR du portefeuille actions au titre de l'année 2016

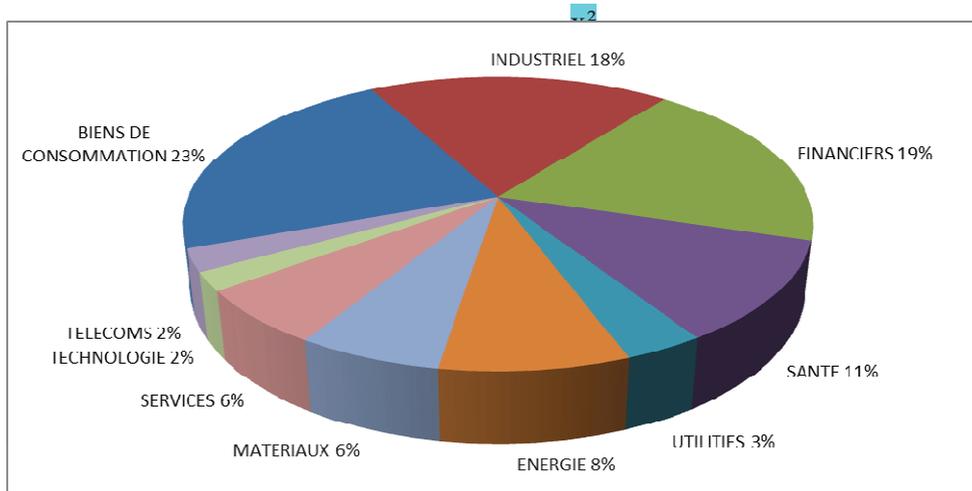
Le remplacement au cours du second semestre de l'outil d'appréciation du risque de marché utilisé par la direction des risques et du contrôle interne s'est traduit par une évolution des niveaux de risque calculés par la direction des risques et du contrôle interne sur les portefeuilles d'actions européennes.

Le *backtesting* réalisé au titre de cette VaR a permis de conclure qu'aucune occurrence de dépassement de la VaR n'a été constatée sur les données mensuelles (horizon 1 mois du risque et de la performance) pour l'exercice 2016.



Juin-Juil 16 : impact changement d'outil

■ Décomposition par facteur de risque de la VaR du portefeuille à fin 2016



COMPTES CONSOLIDES

d.2) Le risque de change

Pour la Caisse des Dépôts (Section générale), le risque de change comptable est totalement couvert, les positions en devises à l'actif étant financées par emprunt de la devise. L'écart entre la position de change économique et la position de change comptable, qui correspond aux plus ou moins-values latentes, reste en revanche non couvert.

Les positions en devises de la Caisse des Dépôts (Section générale) concernent principalement le Dollar US, le GBP, le CHF, le JPY.

Cet écart est suivi par le calcul d'une Value at Risk. Au 31 décembre 2016, la VaR de change (1an, 99%) est de 217 M€, en baisse par rapport à fin 2015 (316 M€).

d.3) Le risque global de taux

La Caisse des Dépôts (Section générale) distingue les actifs et passifs selon trois natures de taux : taux conventionnels, taux variables et taux fixes. La position à taux fixe est suivie par le gap taux fixe qui mesure l'excédent de passif taux fixe par rapport à l'actif taux fixe, et l'évolution de cet excédent dans le temps au fur et à mesure des tombées en mort du bilan. La position à taux fixe est principalement constituée au passif par les dépôts juridiques et à l'actif par les portefeuilles obligataires d'investissement et de placement à taux fixe. Les dépôts sont pris en compte avec une hypothèse d'écoulement au cours du temps.

La sensibilité de la marge annuelle à une déformation des taux est calculée à travers un scénario défavorable de baisse des taux à l'horizon de 5 ans de respectivement 0,9% (Eonia) et 1,9% (taux 10 ans). La sensibilité de la marge annuelle est calculée en écart aux résultats obtenus dans le scénario central d'évolution des taux d'intérêt du cadrage macroéconomique.

Une situation de taux bas prolongé se traduit par une baisse du PNB dégagé sur les positions à taux fixe. En effet, les ressources rémunérées à taux fixe excèdent les actifs à taux fixe, tandis que les conditions de rémunération des placements à taux fixe se dégradent progressivement avec l'amortissement du portefeuille. Cet effet est en partie compensé par la hausse de la marge dégagée sur la position à taux conventionnels dans un environnement de taux bas.

Le calcul de sensibilité est complété par un calcul de Var sur la position taux fixe, qui prend en compte le risque d'évolution négative de la valeur de marché de la position taux fixe.

Les indicateurs de sensibilité sont calculés en désaisonnalisant les dépôts des notaires.

- **Sensibilité de la marge** annuelle dégagée sur les positions à taux fixe à une déformation des taux

(en millions d'euros)		31.12.2016
Année		Sensibilité de la marge
2017		(25)
2018		(33)
2019		(37)

(en millions d'euros)		31.12.2015
Année		Sensibilité de la marge
2016		(7)
2017		(20)
2018		(26)

6.2 Risques opérationnels

La direction des risques et du contrôle interne est responsable du pilotage du dispositif de contrôle permanent et de conformité au niveau du Groupe. Elle rend compte à la Direction générale et à la Commission de surveillance.

La direction des risques et du contrôle interne participe à la maîtrise des risques opérationnels et à l'amélioration du dispositif de contrôle interne (définition de normes, reporting et mise en place de contrôles de conformité), en relation avec les Directions de l'Etablissement public et les filiales. Les risques opérationnels sont des risques résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels, systèmes internes ou à des événements extérieurs.

La direction des risques et du contrôle interne assure également le pilotage du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (« LCB-FT ») ainsi que le contrôle du respect des principes de déontologie résultant du Code de Déontologie.

Au sein de l'Etablissement public, des filières transversales d'analyse des risques ont été définies ; elles reposent, pour certaines, sur des directions qui apportent des compétences spécialisées pour adapter le dispositif de contrôle des risques opérationnels. Ce dispositif de contrôle porte sur les risques liés aux ressources humaines, les risques de fraude, les risques physiques et environnementaux, les risques juridiques, les risques LCB-FT, les risques déontologiques, les risques relatifs au PCE, les risques liés à la sécurité des systèmes d'information et les risques comptables.

▪ Outils de suivi des risques opérationnels

La direction des risques et du contrôle interne, en coordination avec les directions de l'Etablissement, veille à ce que toutes les mesures adéquates de maîtrise des processus soient prises afin d'avoir l'assurance raisonnable que les risques opérationnels inhérents à ces processus soient maîtrisés. Différents outils sont mis en œuvre dans ce cadre :

- Un outil intégré de gestion des risques opérationnels

L'outil PRISM déployé dans l'ensemble des directions couvre les cartographies des risques, les plans de contrôle, la gestion des incidents, la gestion des plans de continuité d'activité et le suivi des recommandations d'audit.

- La cartographie des risques

La direction des risques et du contrôle interne assure la coordination des cartographies de risques opérationnels établies et mises à jour annuellement par chacune des directions de l'Etablissement public et filiales du Groupe.

Ces cartographies permettent d'identifier les risques majeurs et les plans d'actions destinés à réduire leur probabilité d'occurrence et/ou leur impact potentiel. Une cartographie consolidée des risques de l'Etablissement public est produite et présentée en comité de direction de la Caisse des Dépôts. Cette cartographie intègre les risques stratégiques, financiers, d'activité et les risques opérationnels.

COMPTES CONSOLIDES

- Les bases « incidents »

L'ensemble des incidents de l'Etablissement public est saisi au sein d'un outil centralisé et les incidents significatifs sont suivis par la direction des risques et du contrôle interne. Les incidents significatifs des filiales sont également remontés à la direction des risques et du contrôle interne. L'objectif est d'assurer une vision consolidée de l'ensemble des incidents significatifs impactant le groupe Caisse des Dépôts, quelle que soit la nature des risques, de repérer les dysfonctionnements avérés, d'en évaluer les pertes potentielles ou réelles, et de formaliser les plans d'actions correctifs adéquats.

En 2016, les incidents les plus nombreux étaient liés aux risques administratifs ou d'exploitation et aux risques liés aux SI et à la fraude externe (incluant notamment des tentatives d'usurpation d'identité).

- Le plan de contrôle de conformité

La direction des risques et du contrôle interne met en œuvre, en lien avec le réseau des responsables des risques, un plan de contrôle de conformité, fondé sur une approche par les risques, décliné sur le périmètre de l'Etablissement public et des filiales.

Ce plan de contrôle vise à s'assurer de l'adéquation des dispositifs de contrôle interne aux risques encourus et activités exercées. La réalisation des contrôles est conduite sur une base semestrielle ou annuelle, selon les points examinés.

Les contrôles menés par la direction des risques et du contrôle interne donnent lieu à une évaluation du dispositif de contrôle interne présentée au comité de direction de la Caisse des Dépôts et à la Commission de surveillance.

- Les indicateurs d'alerte

Les directions de l'Etablissement public et filiales mettent en place des indicateurs, incluant des seuils d'alerte, afin d'anticiper les évolutions de la qualité du dispositif de contrôle permanent et de surveillance de la maîtrise des risques. Ces indicateurs sont validés dans les comités des risques des directions.

- Le pilotage du dispositif LCB-FT

La Caisse des Dépôts est directement assujettie à la mise en place d'un dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme (LCB-FT), en application du Code monétaire et financier.

La Direction des risques et du contrôle interne pilote et supervise le dispositif LCB-FT du Groupe. Elle définit les normes applicables au sein du Groupe.

La direction des risques et du contrôle interne remplit, les fonctions de déclarant et de correspondant TRACFIN pour l'Etablissement public. Elle s'assure de la conduite des contrôles de conformité dans le domaine de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme au sein de l'Etablissement public et des filiales à une périodicité *a minima* annuelle. En collaboration avec la DRH, elle pilote le dispositif de formation des collaborateurs conformément aux textes de droit commun en vigueur et anime son réseau à l'échelle du Groupe à travers des comités et groupes de travail.

La Caisse des Dépôts établit une classification du risque LCB-FT par pays sur la base d'une série de critères objectifs selon une méthodologie prédéfinie. Cette classification se traduit par la mise en place de diligences accrues sur les dossiers en lien avec un pays en risque fort.

COMPTES CONSOLIDES

La Caisse des Dépôts s'est dotée en 2014 d'une liste d'interdiction visant à prohiber les investissements dans les Etats et territoires non coopératifs (ETNC) (*cf.* « liste noire de Bercy ») et les pays de la liste 1 du Groupement d'action financière (GAFI) faisant l'objet de contre-mesures (Iran et Corée du Nord). Depuis septembre 2015, la Caisse des Dépôts, soucieuse de maîtriser son risque d'image en définissant son appétence au risque pays, a renforcé sa politique d'investissement par la mise en place d'une liste d'abstention d'investir composée des listes 2 et 3 du GAFI et de centres financiers offshores à fiscalité privilégiée extérieur à l'Europe.

- Le pilotage du dispositif de déontologie

Le corpus déontologique figure dans un Code de déontologie qui définit les règles de bonne conduite applicables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ces dispositions sont complétées par des procédures d'application compilées dans le « Recueil de déontologie » disponibles sur l'intranet de la Caisse des Dépôts.

Bien que la Caisse des Dépôts ne soit pas assujettie au Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'ensemble du dispositif déployé permet de se conformer au règlement général de l'AMF et aux préconisations du régulateur dans les différents domaines concernés.

La direction des risques et du contrôle supervise et pilote le dispositif déontologique de l'Etablissement, elle assure une mission de conseil et anime son réseau.

Elle s'assure de la conduite des contrôles de conformité dans le domaine de la déontologie au sein de l'Etablissement public à une périodicité annuelle.

- Le pilotage du Plan de Continuité d'Entreprise (PCE)

La direction des risques et du contrôle interne coordonne, anime et pilote les actions du PCE et des PCA (Plan de continuité des activités) qui portent la responsabilité de la continuité des activités des directions métiers. Afin de sensibiliser les personnels à la gestion de crise, quatre exercices de repli ont été réalisés en 2015 dans le cadre du maintien du PCE en conditions opérationnelles, en particulier sur le site prévu en cas de crue centennale de la Seine. Un exercice de travail occasionnel à distance a également été mis en place.

- La sécurité des systèmes d'information

La direction des risques et du contrôle interne définit la politique de sécurité de l'information du Groupe, la décline pour l'Etablissement Public et en coordonne la mise en œuvre au sein des directions et du GIE Informatique CDC. Les objectifs de sécurité des systèmes d'information portent sur la disponibilité des systèmes, l'intégrité des données, leur confidentialité et la preuve (ou non-répudiation) de leur transmission, éléments réunis sous l'acronyme DICP (Disponibilité, Sécurité, Intégrité, Confidentialité).

Le programme de mise en œuvre de la sécurité des systèmes d'information est désormais piloté par le comité stratégique des systèmes d'information (CSSI) à raison de deux réunions par an.

La direction des risques et du contrôle interne émet, de manière systématique, un avis sur les risques liés à la sécurité des systèmes d'information sur chaque projet SI mené par l'Etablissement public.

6.3 Risque juridique et fiscal

Le risque juridique et fiscal regroupe tous les risques liés à l'ignorance, le non-respect ou l'interprétation erronée des textes et lois en vigueur et peut notamment se matérialiser au travers de contentieux, faisant suite à une défaillance dans l'application de procédures ou de réglementations.

La direction des risques et du contrôle interne s'appuie sur les compétences spécialisées de la direction juridique et fiscale et des services associés du Groupe pour assurer la supervision du dispositif de contrôle permanent en matière de risque juridique et fiscal et la coordination du contrôle de la conformité au sein du Groupe.

La direction juridique et fiscale et des services associés a, ainsi, édicté des normes juridiques et fiscales dans un objectif de rationalisation et de plus grande rigueur de gestion. Ces normes sont applicables à toutes les activités opérationnelles du Groupe. En outre, afin de contribuer à la conformité juridique du Groupe, la direction juridique et fiscale et des services associés est associée aux projets impactant l'Etablissement public dès leur phase de conception. Elle apporte également son concours aux directions opérationnelles et aux filiales sur des dossiers juridiques et fiscaux sur l'ensemble de leurs activités et des sujets transverses, par exemple en matière de sécurisation du développement de l'informatique.

7. Transactions avec les parties liées

7. Transactions avec les parties liées

Les parties liées au groupe Caisse des Dépôts sont les sociétés consolidées, le fonds d'épargne, les fonds de retraite, les fonds gérés dans le cadre du grand emprunt national dont la Caisse des Dépôts assure la gestion sous mandat, et les entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi.

7.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont renseignées les données relatives aux opérations réciproques concernant les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint (comptabilisées par mise en équivalence), et celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (comptabilisées par mise en équivalence).

(en millions d'euros)

	31.12.2016		31.12.2015	
	Coentreprises mises en équivalence	Entreprises associées mises en équivalence	Coentreprises mises en équivalence	Entreprises associées mises en équivalence
Crédits ⁽¹⁾	148	121	475	65
Autres actifs financiers		6		8
Autres actifs	7	2	8	
Total des actifs avec des entités liées	155	129	483	73
Dettes ⁽²⁾	1 207	47	1 603	48
Autres passifs financiers				
Autres passifs ⁽³⁾	1 150	1	1 150	1
Total des passifs avec des entités liées	2 357	48	2 753	49
Engagements donnés ⁽⁴⁾	1 543		1 722	8
Engagements reçus	12		5	
Total des engagements avec des entités liées	1 555	-	1 727	8
Intérêts et produits nets assimilés	6	(2)	17	
Commissions	5	(2)	5	(2)
Résultat net sur opérations financières				
Produits nets des autres activités	4	6	7	2
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	16	(6)	19	(7)
Résultat brut d'exploitation avec des entités liées	31	(5)	48	(7)

(1) Remboursement de la totalité du prêt de Transdev Group en 2016 (0,3 Md€ au 31 décembre 2015) ;

(2) dont 1,2 Md€ de comptes ordinaires créditeurs avec Bpifrance au 31 décembre 2016 (1,6 Md€ en 2015) ;

(3) dont 1,1 Md€ de capital non libéré Bpifrance ;

(4) dont 1,5 Md€ d'avaux et cautions donnés à la CNP (1,4 Md€ au 31 décembre 2015) et annulation des lignes de crédit non tirées Transdev Group (0,4 Md€ au 31 décembre 2015).

7.2 Entités non contrôlées par le Groupe

a) Le fonds d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Crédits ⁽¹⁾	1 787	-
Autres actifs financiers	-	6
Autres actifs	39	39
Total des actifs	1 825	45
Dettes	2 630	3 866
Autres passifs financiers		
Autres passifs	83	23
Total des passifs	2 713	3 889
Engagements donnés	3 960	4 182
Engagements reçus		
Total des engagements	3 960	4 182
Intérêts et produits nets assimilés	23	
Commissions	-	1
Résultat net sur opérations financières	5	5
Produits nets des autres activités	(207)	-
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	138	135
Résultat brut d'exploitation	(41)	141

(1) dont 1,2 Md€ liés aux prêts à taux zéro du Fonds d'épargne et 0,6 Md€ liés au prêts BEI

b) Les fonds de retraite

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Crédits		
Autres actifs financiers		
Autres actifs	87	53
Total des actifs	87	53
Dettes	1 371	3 773
Autres passifs financiers		
Autres passifs	48	37
Total des passifs	1 419	3 810
Engagements donnés	2	2
Engagements reçus		
Total des engagements	2	2
Intérêts et produits nets assimilés	3	
Commissions		
Résultat net sur opérations financières		
Produits nets des autres activités	4	3
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	296	304
Résultat brut d'exploitation	302	307

c) Les fonds gérés dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir

En 2010, la Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion de huit conventions et douze actions du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) également connu sous le nom de Grand Emprunt.

Ainsi, l'État a confié la gestion opérationnelle d'une enveloppe de 7,4 milliards d'euros au groupe Caisse des Dépôts dont 6,5 milliards d'euros ont été versés sur un compte spécifique de la Caisse des Dépôts ouvert au Trésor.

Dans le cadre du deuxième Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 2), la Caisse des Dépôts a été mobilisée sur sept nouvelles conventions et huit actions en 2014 pour une enveloppe de 936 millions d'euros et sur quatre nouvelles conventions et quatre actions en 2015 pour un montant de 623 millions d'euros et sur une nouvelle convention et une nouvelle action en 2016 pour un montant de 50 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, cette enveloppe, après versements et imputation des coûts de gestion, se répartit comme suit :

	ACTIF		PASSIF	
	Créances représentatives des disponibilités investies ou à investir		Créances de restitution de l'Etat au titre de l'emprunt national	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
(en millions d'euros)				
France Brevets	135	50	135	50
Développement technologie	788	694	788	694
Economie sociale et solidaire	75	82	75	82
Formation en alternance - Hébergement	109	159	109	159
Formation en alternance - Appareil de modernisation	124	159	124	159
Fonds national d'amorçage	375	446	375	446
Plateformes d'innovation des pôles de compétitivité	21	33	21	33
Fonds Ecotechnologies	132	143	132	143
Sociétés d'accélération des transferts de technologie	393	323	393	323
Fonds pour la société numérique - Infrastructures	862	976	862	976
Fonds pour la société numérique - Services	651	533	651	533
Ville de demain	496	575	496	575
Nano 2017	77	176	77	176
Fonds National d'Innovation Culture de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat	11	19	11	19
Projets Territoriaux Intégrés pour la Transition Energétique	20	40	20	40
Fonds souverain de la propriété intellectuelle	0	100		100
Transition Numérique de l'Etat et Modernisation de l'Action Publique	40	74	40	74
French Tech Accélération	200	200	200	200
French Tech Attractivité	10	11	10	11
Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi	110	126	110	126
Fonds Accélération Biotech Santé	340	340	340	340
Fonds de fonds de retournement	75	75	75	75
Innovation numérique pour l'excellence éducative	81	168	81	168
Instituts thématiques d'excellence en matière d'énergies décarbonées	43	40	43	40
Fonds de fonds quartiers prioritaires	50		50	
	5 218	5 542	5 218	5 542

Les caractéristiques des conventions signées entre l'Etat et la Caisse des Dépôts concernant le Grand Emprunt entraînent en application du référentiel comptable IFRS, une « décomptabilisation » des actifs et passifs liés à ces conventions dans les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts. Ils sont compris dans les comptes de régularisation des états financiers établis en normes françaises par la Caisse des Dépôts Section générale.

7.3 Entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi

Le groupe Caisse des Dépôts a signé plusieurs conventions avec des fonds collectifs.

Au 31 décembre 2016 les encours d'opérations réciproques existant entre la Caisse des Dépôts et les entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas significatifs.

8. Rémunérations et avantages consentis au personnel

8.1 Charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Rémunérations du personnel et autres charges assimilées	(1 406)	(1 329)
Régimes postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	(35)	(39)
Intéressement et participation	(62)	(57)
Total des charges de personnel	(1 503)	(1 425)

8.2 Effectif moyen des entreprises contrôlées

	31.12.2016	31.12.2015
France	19 171	19 305
Etranger	6 065	5 874
Total effectif moyen	25 236	25 179

La prise de contrôle de Transdev Group a été réalisée en date du 21 décembre 2016. Les effectifs moyens 2016 de Transdev Group qui ne sont pas inclus dans la note ci-dessus représentent 75 214 personnes.

8.3 Engagements sociaux

8.3.1 - Engagements sociaux nets comptabilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Actifs et passifs comptabilisés au bilan		
Valeur actuelle de l'engagement couvert par des actifs	208	19
Valeur actuelle de l'engagement non couvert par des actifs	553	411
Valeur actuelle de l'engagement	761	430
Valeur de marché des actifs de couverture	(151)	(8)
Provision pour engagements sociaux	610	422
dette actuarielle à moins d'un an	79	74
dette actuarielle à plus d'un an	531	348

8.3.2 - Variation des engagements sociaux au compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Coût des services rendus des régimes postérieurs à l'emploi	(15)	(14)
Coût des services rendus des avantages à long terme	(11)	(9)
Coût des services passés (y compris modifications et réductions de régime)	(1)	(12)
Profits et pertes résultant des liquidations de régime	1	
Coût des services	(26)	(35)
Charge nette d'intérêts	(5)	(5)
Ecart actuariels des régimes relatifs aux avantages à long terme	(4)	1
Charge de l'exercice des régimes postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	(35)	(39)

8.3.3 - Variation de la provision pour engagements sociaux au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Provision pour engagements sociaux à l'ouverture	422	395
Charge de l'exercice des régimes postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	35	39
Prestations versées	(29)	(25)
Ecarts actuariels des régimes postérieurs à l'emploi issus :		
- du changement des hypothèses démographiques		
- du changement des hypothèses financières	17	(2)
- des effets d'expérience	1	12
Variations de périmètre	163	7
Autres variations	1	(4)
Provision pour engagements sociaux à la clôture	610	422

8.3.4 - Analyse des composantes de la provision pour engagements sociaux

Ventilation des engagements par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Indemnités de départ à la retraite	320	253
Autres régimes de retraites	72	4
Autres régimes postérieurs à l'emploi	64	55
Avantages à long terme	154	110
Provision pour engagements sociaux	610	422

Ventilation des engagements par entité consolidée

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Caisse des Dépôts Section générale	275	264
Transdev Group	164	-
Groupe Egis	45	41
Groupe Compagnie des Alpes	47	40
Groupe Icade	23	23
Informatique CDC	24	22
Société Nationale Immobilière	24	21
Autres entités	9	11
Provision pour engagements sociaux	610	422

8.3.5 - Ventilation des actifs de couverture par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Actions	49	
Obligations	46	
Autres actifs	56	8
Total des actifs de couverture	151	8

8.3.6 - Autres informations sur les engagements sociaux

Taux d'actualisation moyens pondérés retenus pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite

<i>Taux d'actualisation moyen par entité consolidée</i>	31.12.2016	31.12.2015
Caisse des Dépôts Section générale	0,98%	1,25%
Transdev Group	1,35%	nc
Groupe Egis	1,50%	1,80%
Groupe Compagnie des Alpes	0,80%	2,00%
Groupe Icade	1,32%	1,81%
Informatique CDC	1,49%	1,81%
Société Nationale Immobilière	1,60%	1,80%

Le taux d'actualisation retenu est défini par rapport au référentiel iBoxx € Corporates AA 10+.

Ce référentiel représente de manière plus explicite le taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie.

Autres hypothèses retenues par la Section générale

L'évaluation des engagements sociaux de la Caisse des Dépôts Section générale résulte de la convention collective et d'accords relatifs aux années 2015-2017 ainsi que des couvertures de frais de santé et compte épargne temps.

Les taux d'inflation sont choisis en cohérence avec la durée de chaque type d'engagement de chaque population et donnent lieu à la détermination d'un taux à long terme de 1,9% et d'un taux à court terme de 1%. Les taux d'augmentation des salaires et de turn-over sont définis par catégorie professionnelle, sur la base d'une analyse historique et de la formulation d'hypothèses d'évolution de la masse salariale.

L'engagement est évalué sur la base d'un départ volontaire et l'âge de départ à la retraite dépend de l'année de naissance de la population concernée.

Régime de retraite multi-employeurs Transdev Group

Transdev Group participe à un régime à prestations définies multi-employeurs au travers ses filiales aux Pays-Bas. Il s'agit d'un fonds de pension (SPOV), non obligatoire, ouvert aux entreprises du secteur du transport. La contribution des filiales de Transdev Group dans le fonds est inférieure à 50% à fin 2016.

Au 31 décembre 2016, le fonds présente des actifs de couverture (à 100%) qui s'élèvent à 3,7 milliards d'euros et une valeur actualisée des obligations dans le référentiel comptable local qui est estimée à 3,6 milliards d'euros (à 100%).

Ainsi, le plan présente un surplus. Comme Transdev Group n'a aucun droit sur ce surplus, aucun actif n'est reconnu dans l'état de la situation financière consolidée (plafonnement d'actif).

Analyse de sensibilité de la provision pour engagements sociaux en cas de hausse ou de baisse du taux d'actualisation

	31.12.2016	31.12.2015
<i>Sensibilité de la dette actuarielle</i>	<i>+ / - 50 bps</i>	<i>+ / - 50 bps</i>
Montant de la provision en cas de hausse du taux d'actualisation	569	402
Provision pour engagements sociaux à la clôture	610	422
Montant de la provision en cas de baisse du taux d'actualisation	655	446

9. Informations relatives aux titres mis en équivalence et aux intérêts minoritaires significatifs

9. Informations relatives aux titres mis en équivalence et aux intérêts minoritaires significatifs

Ci-dessous sont présentés les données à 100 % avant élimination des comptes et opérations réciproques et dans le format de publication (selon les normes IFRS) de l'entité des entreprises associées et des coentreprises significatives.

9.1 Entreprises associées significatives

L'entreprise associée significative est La Poste qui représente 74 % des participations dans les entreprises mises en équivalence (entreprises associées).

LA POSTE

	31.12.2016	31.12.2015
Pourcentage de contrôle et d'intérêts détenu par l'entité	26,32%	26,32%
Nature de la relation	Participation stratégique	Participation stratégique
Dividendes reçus	45 M€	45 M€

Informations financières résumées

Bilan - Groupe La Poste

(en millions d'euros)	31.12.2016	31.12.2015
Actif		
Ecarts d'acquisition	2 119	1 968
Immobilisations incorporelles	916	860
Immobilisations corporelles	5 661	5 780
Participations dans les sociétés mises en équivalence	3 426	3 141
Autres actifs financiers non courants	480	707
Impôts différés actifs	239	343
Actifs non courants	12 840	12 799
Actifs courants bancaires		
Prêts et créances sur la clientèle	78 784	73 628
Créances sur les établissements de crédit	84 461	83 102
Portefeuille de titres	54 799	51 542
Autres actifs financiers courants	1 716	1 486
Comptes de régularisation	1 497	1 583
Caisse, banque centrale	2 732	1 812
Autres actifs courants		
Stocks et en-cours	97	109
Créances clients et autres créances	3 886	3 737
Autres actifs financiers courants	609	485
Créance d'impôt sur les bénéfices	354	196
Autres comptes de régularisation - Actif	81	66
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 152	2 457
Actifs destinés à être cédés	179	17
Actifs courants	231 346	220 220
Total actif	244 186	233 019

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Passif		
Capital social	3 800	3 800
Primes d'émission	900	900
Réserves	4 397	3 735
Résultat latent sur instruments financiers	1 222	952
Ecarts actuariels sur avantages du personnel	(150)	(179)
Réserve de conversion	(101)	(121)
Résultat de l'exercice part du Groupe	849	636
Capitaux propres Part du groupe	10 917	9 723
Intérêts minoritaires	115	292
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	11 033	10 015
Emprunts obligataires et dettes financières à moyen et long terme	5 836	5 968
Avantages du personnel - dette non courante	2 118	2 093
Provision pour risques et charges non courantes	328	290
Impôts différés passifs	277	293
Passifs non courants	8 560	8 644
Provisions pour risques et charges courantes		
Provisions techniques des activités bancaires et d'assurance	2 593	2 513
Provision pour risques et charges courantes	567	616
Emprunts obligataires et dettes financières à court terme	1 064	1 345
Passifs courants bancaires		
Dettes envers les établissements de crédit	19 003	15 741
Dettes envers la clientèle	175 669	171 384
Dettes représentées par un titre et autres passifs financiers	17 785	14 717
Comptes de régularisation	2 203	2 441
Autres passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres dettes	4 693	4 652
Etat - Impôt sur les bénéfices	47	44
Avantages du personnel - dette courante	774	734
Autres comptes de régularisation - Passif	196	173
Passifs courants	224 593	214 360
Total passif	244 186	233 019

Compte de résultat - Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires des activités commerciales	17 696	17 315
Produit Net Bancaire	5 598	5 730
Produits opérationnels	23 294	23 045
Charges opérationnelles nettes	(22 313)	(22 174)
Résultat d'exploitation	975	875
Résultat financier	(169)	(154)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	806	721
Résultat net global	893	675
Part des minoritaires dans le résultat	(44)	(39)
Résultat net part du groupe	849	636

Autres éléments du résultat global - Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Résultat net	893	675
Eléments du résultat global comptabilisés en capitaux propres		
Eléments recyclables		
Ecarts de conversion	(25)	30
Variation des résultats latents sur instruments financiers	170	19
Quote-part des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	134	(16)
Eléments non recyclables		
Ecarts actuariels sur avantages du personnel	29	19
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur	(7)	
Total des éléments du résultat global comptabilisés en capitaux propres (nets d'impôts)	301	52
Résultat global	1 195	727
Dont part du Groupe	1 142	691
Dont part des intérêts minoritaires	53	37

Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence-Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Capitaux propres part du groupe	10 917	9 723
Retraitement (principalement allocation du prix d'acquisition)	(1 244)	(1 249)
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	2 546	2 230
Ecart d'acquisition net		
Perte de valeur sur titre La Poste	(410)	(410)
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	2 136	1 820

9.2 Coentreprises significatives

Les coentreprises significatives sont CNP Assurances et Bpifrance qui représentent 94 % des participations dans les entreprises mises en équivalence (coentreprises).

Groupe CNP Assurances

	31.12.2016	31.12.2015
Pourcentage de contrôle et d'intérêt détenu par l'entité	40,88%	40,93%
Nature de la relation	Filiale assurance	Filiale assurance
Dividendes reçus	216 M€	216 M€

Informations financières résumées

Bilan - Groupe CNP Assurances

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Actif		
Ecart d'acquisition	310	259
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurances	22	25
Autres immobilisations incorporelles	534	505
Total actifs incorporels	866	789
Immobilier de placement	2 927	2 758
Titres conservés jusqu'à échéance	766	641
Titres disponibles à la vente	299 429	287 908
Titres de transaction	74 541	69 493
Prêts et avances	4 945	5 687
Instruments dérivés	654	4 417
Placement des activités d'assurance	383 262	370 904
Placement des activités du secteur bancaire et autres activités	11	13
Investissements dans les sociétés mises en équivalence	67	186
Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	23 033	11 291
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	3 143	2 695
Créances d'impôts exigibles	456	461
Autres créances	4 236	3 644
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	309	307
Autres actifs d'exploitation à long terme	2 053	1 657
Participation aux bénéfices différée active		
Impôts différés actifs	294	279
Autres actifs	10 491	9 043
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités		178
Trésorerie	1 400	1 328
Total actif	419 130	393 732

(en millions d'euros)

	31.12.2016	31.12.2015
Passif		
Capital	687	687
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 717	1 717
Réserve de réévaluation	3 847	3 364
Réserve de couverture des flux de trésorerie	(42)	(5)
Titres super subordonnés	1 765	2 635
Résultats cumulés	8 491	7 954
Résultat consolidé	1 200	1 130
Ecart de conversion	(131)	(369)
Capitaux propres du Groupe	17 534	17 113
Intérêts minoritaires	1 763	1 458
Capitaux propres totaux	19 297	18 571
Provisions techniques brutes - contrats d'assurance hors UC	152 601	144 326
Provisions techniques brutes - contrats d'assurance en UC	39 506	32 827
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	192 107	177 153
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	130 379	135 220
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	728	606
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	7 820	7 652
Passifs relatifs à des contrats financiers	138 927	143 478
Instruments dérivés séparés du contrat		
Participation aux bénéfices différée passive	30 714	29 176
Passifs relatifs aux contrats	361 748	349 807
Provisions pour risques et charges	251	243
Dettes subordonnées	5 427	3 996
Dettes de financement	5 427	3 996
Dettes d'exploitation représentées par des titres	8 646	6 360
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	143	42
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	14 884	1 809
Dettes d'impôts exigibles	292	237
Comptes courants créditeurs	45	43
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	768	769
Instruments dérivés passifs	1 245	4 834
Impôts différés passifs	1 287	1 330
Autres dettes	5 098	5 691
Autres passifs	32 408	21 115
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Total passif	419 130	393 732

Compte de résultat - Groupe CNP Assurances*(en millions d'euros)*

	31.12.2016	31.12.2015
Primes émises	31 780	31 760
Variation des primes non acquises	(285)	(431)
Primes acquises	31 495	31 329
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	124	127
Autres produits d'exploitation		
Produits des placements	9 315	9 660
Plus ou moins values de cession des placements	837	1 351
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 442	1 807
Variation des dépréciations sur placements	15	174
Produits financiers hors coût de l'endettement	11 609	12 992
Total des activités ordinaires	43 228	44 448
Charges des prestations des contrats	(35 732)	(37 009)
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	(1 114)	(863)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	375	89
Charges des autres activités	(3)	
Frais d'acquisition des contrats	(3 796)	(3 617)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés et valeur des accords de distribution	(25)	(31)
Frais d'administration	(186)	(168)
Autres produits & charges opérationnels courants	(261)	(541)
Total des autres produits et charges courants	(40 742)	(42 140)
Résultat opérationnel courant	2 488	2 308
Autres produits et charges opérationnels non courants	(6)	1
Résultat opérationnel	2 482	2 309
Charges de financement	(248)	(192)
Variations de valeurs des actifs incorporels	1	1
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	6	25
Impôts sur les résultats	(744)	(708)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 497	1 435
Intérêts minoritaires	(297)	(305)
Résultat net (part du Groupe)	1 200	1 130

Autres éléments du résultat global - Groupe CNP Assurances

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Résultat net	1 497	1 435
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Eléments recyclables en résultat	934	(265)
Actifs disponibles à la vente		
Variation de la réserve de réévaluation sur la période	2 647	(2 004)
Reclassement en résultat relatif aux cessions	(1 265)	(1 283)
Reclassement en résultat des dépréciations	619	292
<i>Sous-total brut de participation et d'impôts différés</i>	<i>2 001</i>	<i>(2 995)</i>
Participation aux bénéfices différée brute d'impôts différés	(1 400)	3 010
Impôts différés	(61)	185
<i>Dont variation de la réserve de réévaluation des actifs destinés à la vente</i>		<i>(2)</i>
<i>Sous-total net de participation et d'impôts différés</i>	<i>540</i>	<i>200</i>
Réserve de couverture des flux de trésorerie	(37)	7
Variation de la réserve sur la période	(100)	83
Recyclage en résultat sur la période	43	(71)
Impôts différés	19	(5)
Incidence des écarts de conversion	431	(472)
Eléments non recyclables en résultat		(6)
Ecarts actuariels		(6)
Autres variations		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	934	(271)
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 431	1 164
Dont part du Groupe	1 919	1 089
Dont part des intérêts minoritaires	512	75

Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence - Groupe CNP Assurances

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Capitaux propres part du groupe	17 534	17 113
Retraitements (principalement les titres super subordonnés de CNP Assurances)	(1 862)	(2 730)
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	6 406	5 887
Ecart d'acquisition net	208	208
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	6 614	6 095

	31.12.2016	31.12.2015
Pourcentage de contrôle et d'intérêts détenu par l'entité	50%	50%
Nature de la relation	Partenariat de financement et d'investissement pour les entreprises	Partenariat de financement et d'investissement pour les entreprises
Dividendes reçus	118 M€	355 M€

Informations financières résumées

Bilan - Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Actif		
Caisse, banques centrales	882	580
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 854	3 180
Instruments dérivés de couverture	93	520
Actifs financiers disponibles à la vente	9 502	8 977
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 775	2 284
Prêts et créances sur la clientèle	33 323	28 216
Opérations de location financement et assimilées	6 005	5 964
Aides au financement de l'innovation	534	488
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	425	435
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6 700	6 737
Actifs d'impôts courants et différés	45	61
Comptes de régularisation et actifs divers	2 994	3 239
Participations dans les entreprises mises en équivalence	2 119	2 974
Immeubles de placement		
Immobilisations corporelles	122	118
Immobilisations incorporelles	103	61
Total actif	68 477	63 834

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Passif		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	9	2
Instruments financiers dérivés de couverture	122	544
Dettes envers les établissements de crédit	12 298	11 371
Dettes envers la clientèle	3 813	3 168
Dettes représentées par un titre	20 655	17 032
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	435	392
Passifs d'impôts courants et différés	430	459
Comptes de régularisation et passifs divers	1 889	2 532
Provisions	1 873	1 654
Fonds de garantie publics et activité innovation	3 940	4 083
Dettes subordonnées	7	14
Capitaux propres part du groupe	22 675	22 255
Capital et réserves liées	20 981	20 981
Réserves consolidés	(1 305)	(1 771)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 275	2 379
Résultat de l'exercice	723	666
Intérêts minoritaires	332	328
Total passif	68 477	63 834

Compte de résultat - Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Intérêts et produits assimilés	1 519	1 440
Intérêts et charges assimilées	(851)	(818)
Commissions (produits)	47	40
Commissions (charges)	(2)	(3)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	146	160
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	360	494
Produits des autres activités	158	57
Charges des autres activités	(123)	(39)
Produit Net Bancaire	1 252	1 331
Charges générales d'exploitation	(508)	(474)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(34)	(30)
Résultat brut d'exploitation	709	827
Coût du risque	(34)	(81)
Résultat d'exploitation	676	746
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	27	59
Gains ou pertes nets sur autres actifs	254	52
Impôt sur le résultat	(216)	(181)
Résultat net	741	676
Part des minoritaires dans le résultat	18	(10)
Résultat net part du groupe	723	666

Autres éléments du résultat global - Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Résultat net	741	676
Eléments pouvant être reclassés en résultat net	(101)	295
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	(116)	182
Ecart de conversion	21	84
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	(6)	29
Eléments ne pouvant pas être reclassés en résultat net	17	(3)
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	17	(3)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(83)	292
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	658	968
Dont part du Groupe	640	958
Dont part des intérêts minoritaires	18	10

Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence - Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Capitaux propres part du groupe	22 675	22 255
Retraitements (écarts d'évaluation)	319	107
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	11 497	11 181
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	11 497	11 181

9.3 Intérêts minoritaires significatifs

Compagnie des Alpes

<i>(en millions d'euros)</i>	Compagnie des Alpes	
	30.09.2016	30.09.2015
Pourcentage d'intérêts détenu par l'entité	39,6%	39,7%
Pourcentage de contrôle détenu par l'entité	39,6%	39,7%
Pourcentage d'intérêts des minoritaires	60,4%	60,3%
Pourcentage de contrôle des minoritaires	60,4%	60,3%
Dividendes versés aux minoritaires	4	3
Informations financières résumées		
Actif		
Actifs non courants	1 388	1 327
Actifs courants	118	125
Actif	1 506	1 452
Passif		
Capitaux propres part du groupe	755	735
Intérêts minoritaires	50	48
Capitaux propres	806	783
Passifs non courants	412	396
Passifs courants	288	273
Passif	1 506	1 452
Compte de résultat		
Produits des activités ordinaires	722	706
Excédent brut opérationnel	184	169
Résultat opérationnel	73	67
Cout de l'endettement net	(16)	(16)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition et autres actifs		
Résultat net	40	35
Part des minoritaires dans le résultat	(7)	(5)
Résultat net part du groupe	33	30
Autres éléments du résultat global		
Résultat net	40	35
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(3)	(2)
Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(3)	(2)
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	37	33
Dont part du Groupe CDA	30	28
Dont part des intérêts minoritaires	7	5
Tableaux des flux de trésorerie		
Résultat net : part de groupe	33	30
Intérêts minoritaires	7	5
Résultat net	40	35
Flux de trésorerie liés à l'activité	186	165
Flux de trésorerie liés aux investissements	(166)	(87)
Flux de trésorerie liés aux financements	(23)	(109)
Variation de la trésorerie	(3)	(34)
Trésorerie d'ouverture	(14)	20
Trésorerie de clôture	(17)	(14)

Les comptes du Groupe Compagnie des Alpes arrêtés au 30 septembre sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe Caisse des Dépôts au 31 décembre. Les opérations significatives intervenues sur le dernier trimestre de l'année sont prises en compte lors de l'établissement des comptes consolidés du Groupe Caisse des Dépôts.

Icade

<i>(en millions d'euros)</i>	Icade	
	31.12.2016	31.12.2015
Pourcentage d'intérêts détenu par l'entité	39,1%	39,3%
Pourcentage de contrôle détenu par l'entité	39,1%	52,3%
Pourcentage d'intérêts des minoritaires	60,9%	60,7%
Pourcentage de contrôle des minoritaires	60,9%	47,7%
Dividendes versés aux minoritaires	168	131
Informations financières résumées		
Actif		
Actifs non courants	8 473	8 284
Actifs courants	1 564	1 919
Actifs destinés à être cédés		
Actif	10 037	10 203
Passif		
Capitaux propres part du groupe	3 435	3 592
Intérêts minoritaires	665	675
Capitaux propres	4 100	4 267
Passifs non courants	4 263	3 957
Passifs courants	1 674	1 979
Passifs destinés à être cédés		
Passif	10 037	10 203
Compte de résultat		
Produits des activités ordinaires	1 498	1 443
Excédent brut opérationnel	521	501
Résultat opérationnel	263	30
Coût de l'endettement net	(109)	(124)
Résultat Financier	(164)	(126)
Charges d'impôts	(23)	(63)
Résultat des activités abandonnées	13	(21)
Résultat net	89	(180)
Part des minoritaires dans le résultat	(31)	(27)
Résultat net part du groupe	58	(207)
Autres éléments du résultat global		
Résultat net	89	(180)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	37	27
Autres	3	2
Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	40	29
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	129	(151)
Dont part du Groupe	30	(180)
Dont part des intérêts minoritaires	99	29
Tableaux des flux de trésorerie		
Résultat net : part de groupe	58	(207)
Intérêts minoritaires	31	27
Résultat net	89	(180)
Flux de trésorerie liés à l'activité	210	311
Flux de trésorerie liés aux investissements	(235)	(447)
Flux de trésorerie liés aux financements	(172)	126
Activités abandonnées	6	(6)
Variation de la trésorerie	(191)	(16)
Trésorerie d'ouverture	426	442
Trésorerie de clôture	235	426

ICADE SANTE

Les minoritaires présents au niveau du sous-groupe Icade sont principalement liés à la société Icade Santé, détenue à 56,5 % par Icade au 31 décembre 2016 (56,5 % au 31 décembre 2015). Le bilan et le compte de résultat de la société sont présentés ci-dessous.

<i>(en millions d'euros)</i>	Icade Santé	
	31.12.2016	31.12.2015
<i>Actif</i>		
Actifs non courants	2 653	2 459
Actifs courants	70	202
Actif	2 723	2 661
<i>Passif</i>		
Capitaux propres part du groupe	1 526	1 548
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 526	1 548
Passifs non courants	1 077	1 031
Passifs courants	120	82
Passif	2 723	2 661
<i>Compte de résultat</i>		
Produits des activités ordinaires	201	166
Excédent brut opérationnel	185	153
Résultat opérationnel	95	84
Cout de l'endettement net	(28)	(25)
Résultat financier	(29)	(26)
Résultat net global	65	58

10. Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts

L'établissement public établit des comptes annuels distincts, en normes françaises, pour chacune des sections qui le composent : la section générale et la section du fonds d'épargne.
Le groupe Caisse des Dépôts présente la spécificité de réunir un Etablissement public et des filiales et participations intervenant dans le champ concurrentiel. Il publie des comptes consolidés aux normes IFRS qui regroupent les comptes de la Section générale et ceux des entités qu'il contrôle, seul ou conjointement, pour former les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

La présentation du périmètre de consolidation du Groupe Caisse des Dépôts est organisée selon les cinq pôles d'activité du Groupe. Les entités et les sous-groupes y compris leurs filiales sont ainsi détaillés par pôle.

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
PÔLE CAISSE DES DEPOTS						
CAISSE DES DEPOTS						
CDC (SECTION GENERALE) <i>Siège social : 56, rue de Lille - 75356 Paris 07 SP</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC ENTREPRISES VALEURS MOYENNES	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC PME CROISSANCE	EQUI Co-Ent	48,21	48,21	EQUI Co-Ent	48,21	48,21
EGIS ENVIRONMENTAL INVESTMENTS SAS	GLOB	87,19	87,19	GLOB	87,19	87,19
INFORMATIQUE CDC	GLOB	99,90	99,90	GLOB	99,90	99,90
AEW EUROPE				EQUI Ent Ass	40,00	40,00
SCI SARIHV	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
FONCIERE FRANKLIN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI BOULOGNE ILOT V	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI SILOGI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI 43 45 RUE DE COURCELLES	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI 182 RUE DE RIVOLI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI ALPHA PARK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI PRINTEMPS LA VALETTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS LA NEF LUMIERE	GLOB	100,00	75,00	GLOB	100,00	75,00
SAS RICHELIEU VIVIENNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI DES REGIONS	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCET	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
OPCI RIVER OUEST	EQUI Co-Ent	40,01	40,01	EQUI Co-Ent	40,01	40,01
SAS CHATEAUDUN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAS MALTHAZAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS PRINTEMPS LA VALETTE II	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI MAC DONALD	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI FARMAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS PARIS NORD EST	GLOB	100,00	79,00	GLOB	100,00	79,00
SCI TOUR MERLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI CUVIER MONTREUIL II	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI INNOVATIS II	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI MMV 2013	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC GPI - GESTION DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC GPII - GESTION DES PLACEMENTS IMMOBILIERS INTERNES	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ACEP INV 3	GLOB	100,00	100,00			
PARIS RIVE GAUCHE 49	GLOB	100,00	100,00			
GROUPE ANATOL INVEST						
ANATOL INVEST HOLDING FRANCE <i>Siège social : 56, rue de Lille - 75007 Paris</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ANATOL INVEST HOLDING BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PBW REAL ESTATE FUND (Pays-Bas)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ATRIUM TOWER (Pologne)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
IBC (République Tchèque)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
MYSLBEK (République Tchèque)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PAIGE INVESTMENTS (Pologne)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PÔLE BANQUE ASSURANCE LA POSTE						
LA POSTE <i>Siège social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris</i>	EQUI Ent Ass	26,32	26,32	EQUI Ent Ass	26,32	26,32
GROUPE CNP ASSURANCES						
CNP ASSURANCES <i>Siège social : 4, place Raoul Dautry - 75716 Paris Cedex 15</i>	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
FILIALES STRATEGIQUES						
CAIXA ASSESSORIA E CONSULTORIA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
CAIXA CAPITALIZACAO (Brésil)	EQUI Co-Ent	10,79	10,79	EQUI Co-Ent	10,80	10,80
CAIXA CONSORCIOS (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
CAIXA SAUDE (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
CAIXA SEGURADORA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
CAIXA SEGUROS HOLDING SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
CAIXA SEGUROS PARTICIPACOES DO SUL LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
CAIXA SEGUROS PARTICIPACOES SECURITARIAS LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
CAIXA VIDA E PREVIDENCIA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
CNP ASFALISTIKI (Chypre)	EQUI Co-Ent	20,48	20,48	EQUI Co-Ent	20,51	20,51
CNP CYPRIALIFE (Chypre)	EQUI Co-Ent	20,48	20,48	EQUI Co-Ent	20,51	20,51
CNP CYPRUS INSURANCE HOLDINGS (Chypre)	EQUI Co-Ent	20,48	20,48	EQUI Co-Ent	20,51	20,51
CNP CYPRUS TOWER LTD	EQUI Co-Ent	20,48	20,48	EQUI Co-Ent	20,51	20,51
CNP EUROPE LIFE (Irlande)	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
CNP HOLDING BRASIL (Brésil)	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
CNP PARTNERS SOLUTION (Espagne)	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,73	40,73
CNP PARTNERS (ex VIDA DE SEGUROS Y REASEGUROS) (Espagne)	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,73	40,73
CNP PRAKTORIAKI (Grèce)	EQUI Co-Ent	20,48	20,48	EQUI Co-Ent	20,51	20,51
CNP SA DE CAPITALIZACION Y AHORRO P/ FINES DETERMINADOS (Argentine)	EQUI Co-Ent	20,44	20,44	EQUI Co-Ent	20,47	20,47
CNP SEGUROS DE VIDA (Argentine)	EQUI Co-Ent	31,26	31,26	EQUI Co-Ent	31,30	31,30
CNP UNICREDIT VITA (Italie)	EQUI Co-Ent	23,50	23,50	EQUI Co-Ent	23,53	23,53
CNP ZOIS (Grèce)	EQUI Co-Ent	20,48	20,48	EQUI Co-Ent	20,51	20,51
FPC PAR CORRETORA DE SEGUROS SA (Brésil)	EQUI Ent Ass	5,29	5,29	EQUI Ent Ass	5,30	5,30
HOLDING CAIXA SEGUROS PARTICIPACOES EM SAUDE LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
ITV	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
LA BANQUE POSTALE PREVOYANCE				EQUI Co-Ent	20,47	20,47
MFPREVOYANCE SA	EQUI Co-Ent	26,57	26,57	EQUI Co-Ent	26,61	26,61
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DENTARIOS LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
PREVIPOSTE	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
PREVISUL (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
SANTANDER INSURANCE EUROPE LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	20,85	20,85	EQUI Co-Ent	20,87	20,87
SANTANDER INSURANCE LIFE LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	20,85	20,85	EQUI Co-Ent	20,87	20,87
SANTANDER INSURANCE SERVICES IRELAND LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	20,85	20,85	EQUI Co-Ent	20,87	20,87
CNP CAUTION	EQUI Co-Ent	40,88	40,88			
ARIAL CNP ASSURANCES	EQUI Co-Ent	16,33	16,33			
VORONEZH EMPREEDIMENTOS E PARTICIPAÇÕES (Brésil)	EQUI Co-Ent	40,88	40,88			
OPCVM						
CNP ACP 10 FCP	EQUI Co-Ent	22,46	22,46	EQUI Co-Ent	20,38	20,38
CNP ACP OBLIG FCP	EQUI Co-Ent	22,36	22,36	EQUI Co-Ent	20,05	20,05
ECUREUIL PROFIL 30	EQUI Co-Ent	38,18	38,18	EQUI Co-Ent	39,31	39,31
ECUREUIL PROFIL 90	EQUI Co-Ent	22,06	22,06	EQUI Co-Ent	22,79	22,79
NATIXIS IONIS	EQUI Co-Ent	40,85	40,85	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
OPCVM CAIXA CAPITALIZACAO SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	10,79	10,79	EQUI Co-Ent	10,80	10,80
OPCVM CAIXA CONSORCIOS (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
OPCVM CAIXA SEGURADORA SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
OPCVM CAIXA VIDA E PREVIDENCIA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
OPCVM HOLDING CAIXA SEGUROS HOLDING SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,15	21,15	EQUI Co-Ent	21,18	21,18
UNIVERS CNP 1 FCP	EQUI Co-Ent	40,48	40,48	EQUI Co-Ent	40,80	40,80
VIVACCIO ACT 5DEC	EQUI Co-Ent	33,31	33,31	EQUI Co-Ent	32,47	32,47
ACTIVITES IMMOBILIERES ET AUTRES						
AEP 3 SCI	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
AEP 4 SCI	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
ASSURBAIL PATRIMOINE	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
ASSUR-IMMEUBLE	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
CIMO	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
CNP IMMOBILIER	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
ECUREUIL VIE DEVELOPPEMENT	EQUI Co-Ent	20,03	20,03	EQUI Co-Ent	20,87	20,87
LBP ACTIFS IMMO	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
OPCI AEP247	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
OPCI AEW IMCOM 1	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
OPCI AEW IMCOM 6	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
OPCI MTP INVEST	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
PB6				EQUI Co-Ent	20,47	20,47
SICAC	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,93	40,93
OUTLET INVEST	EQUI Co-Ent	40,86	40,86	EQUI Co-Ent	40,91	40,91
PÔLE FINANCEMENT DES ENTREPRISES						
GROUPE BPIFRANCE						
BPIFRANCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<i>Siège social : 27-31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Affort Cedex</i>						
BPIFRANCE ASSURANCE EXPORT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
BPIFRANCE PARTICIPATIONS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
AVENIR ENT DVLP C1	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AVENIR ENT DVLP C2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AVENIR ENT DVLP C3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AVENIR ENT DVLP C4	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AVENIR ENT MEZZANINE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DAHER	EQUI Ent Ass	8,60	8,60	EQUI Ent Ass	8,60	8,60
EIFFAGE				EQUI Ent Ass	7,27	7,27
ERAMET				EQUI Ent Ass	12,94	12,94
ETI 2020	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EQUI Ent Ass	13,23	13,23	EQUI Ent Ass	13,23	13,23
FCPR PART'COM	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI 2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFIA PRIME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FFI 3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI 3 PRIME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI 4	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI PARTS A	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI PARTS B	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI PARTS B PRIME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FPMEI	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVESTISSEMENT CROISSANCE 1	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVESTISSEMENT CROISSANCE 2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVESTISSEMENT CROISSANCE 3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVESTISSEMENT CROISSANCE 4	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVESTISSEMENT CROISSANCE 5	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVESTISSEMENT REGIONS 1	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVESTISSEMENT REGIONS 2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVESTISSEMENT REGIONS 3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVESTISSEMENT REGIONS 4	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FRANCE INVESTISSEMENT TOURISME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FSI EQUATION				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FSI PME PORTEFEUILLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FTICI	EQUI Co-Ent	47,56	47,56	EQUI Co-Ent	39,62	39,62
PART'COM				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOPROL	EQUI Ent Ass	9,37	9,37	EQUI Ent Ass	9,37	9,37
STConso (palier détenant STM consolidé à 28,69%)	EQUI Ent Ass	23,78	23,78	EQUI Ent Ass	19,81	19,81
TYROL ACQUISITION - Groupe TDF	EQUI Ent Ass	11,99	11,99	EQUI Ent Ass	11,99	11,99
CDCE-1	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BPIFRANCE INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AVENIR ENTREPRISE INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AVENIR TOURISME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BPIFRANCE FINANCEMENT	EQUI Co-Ent	45,38	45,38	EQUI Co-Ent	45,30	45,30
ALSABAIL	EQUI Ent Ass	18,47	18,47	EQUI Ent Ass	18,44	18,44
AUXI-CONSEIL				EQUI Co-Ent	45,30	45,30
AUXI-FINANCES	EQUI Co-Ent	45,38	45,38	EQUI Co-Ent	45,30	45,30
BPIFRANCE REGIONS	EQUI Co-Ent	44,92	44,92	EQUI Co-Ent	44,85	44,85
COMPAGNIE AUXILIAIRE BPIFRANCE	EQUI Co-Ent	45,38	45,38	EQUI Co-Ent	45,30	45,30
FCT PROXIMTE PME				EQUI Co-Ent	22,65	22,65
GRAS SAVOYE BPIFRANCE	EQUI Ent Ass	15,43	15,43	EQUI Ent Ass	15,41	15,41
SCI BPIFRANCE	EQUI Co-Ent	45,38	45,38	EQUI Co-Ent	45,30	45,30
AUTRES ENTITES DU PÔLE FINANCEMENT DES ENTREPRISES						
QUALIUM INVESTISSEMENT	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
INNOVATION CAPITAL				GLOB	100,00	100,00
UNIVERS 12	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC ELAN PME	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC INTERNATIONAL CAPITAL	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PÔLE IMMOBILIER & TOURISME						
IMMOBILIER						
HOLDCO SIIC				GLOB	100,00	75,07
GROUPE ICADE						
FONCIERE TERTIAIRE						
ICADE SA	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
<i>Siège social : 35, rue de la Gare - 75019 Paris</i>						
GIE ICADE MANAGEMENT	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
LOGEMENT						
SCI PAYS DE LOIRE	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SAS SARVILEP	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SMDH	GLOB	100,00	39,10			
PARCS D'AFFAIRES						
SCI 68 VICTOR HUGO	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI BASSIN NORD	EQUI Co-Ent	50,00	19,54	EQUI Co-Ent	50,00	19,63
SCI BATI GAUTIER	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI LE PARC DU MILLENAIRE	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI PDM 1	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI PDM 2	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
ICADE 3.0	GLOB	100,00	39,10			
BUREAUX						
ICADE TOUR EQHO	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI CAMILLE DESMOULINS	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI DU 1 TERRASSE BELLINI	EQUI Co-Ent	33,33	13,03	EQUI Co-Ent	33,33	13,09
SCI DU 69 BLD HAUSSMANN	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI ICADE LEO LAGRANGE	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI ICADE RUE DES MARTINETS	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI LE TOLBIAC	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI MESSINE PARTICIPATIONS	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI MORIZET	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI GASCOGNE				GLOB	100,00	39,27
SCI EVRY MOZART	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI LES TOVETS	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI POLICE DE MEAUX				GLOB	100,00	39,27
SCI BATIMENT SUD CENTRE HOSPITALIER PONTOISE	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
SCI BSM DU CHU DE NANCY	GLOB	100,00	39,10	GLOB	100,00	39,27
FONCIERE SANTE						
SAS ICADE SANTE	GLOB	100,00	22,09	GLOB	100,00	22,19
VITALIA Expansion MCO Propco SAS	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
SCI MTS	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
SCI ST-LAZARE	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
VITALIA Développement MCO Propco SAS	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
SAS LA HAIE ST-CLAUDE	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
SCI DES PAPIERS	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
SCI DES ETATS-UNIS	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
CHP SAS	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
OCEANE IMMOBILIERE SAS	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
VITALIA Santé MCO Propco SAS	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
SCI HONORE DE BALZAC	Absorption par SAS ICADE SANTE			GLOB	100,00	22,19
SASU GVM SANTE	GLOB	100,00	22,09	GLOB	100,00	22,19
PROMOTION						
PROMOTION LOGEMENT						
105 Sociétés contrôlées				107 Sociétés contrôlées		
73 Co-entreprises				76 Co-entreprises		
19 Entreprises associées				19 Entreprises associées		
PROMOTION TERTIAIRE						
14 Sociétés contrôlées				13 Sociétés contrôlées		
23 Co-entreprises				23 Co-entreprises		
1 Entreprise associée				2 Entreprises associées		
Activités Abandonnées						
ICADE PROPERTY MANAGEMENT		Cession		GLOB	100,00	39,27
ICADE CONSEIL		Cession		GLOB	100,00	39,27
ICADE EXPERTISE		Cession		GLOB	100,00	39,27
ICADE ASSET MANAGEMENT		Cession		GLOB	100,00	39,27
IPORTA SAS		Cession		GLOB	100,00	39,27
ICADE TRANSACTIONS		Absorption		GLOB	100,00	39,27
GROUPE SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE						
SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE						
<i>Siège social : 100, avenue de France - 75013 Paris</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAINTE BARBE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
AMPERE GESTION	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ADOMA	EQUI Co-Ent	56,41	56,41	EQUI Co-Ent	56,31	56,31

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
FONDS DE LOGEMENT INTERMEDIAIRE	EQUI Ent Ass	19,14	19,14	EQUI Ent Ass	19,14	19,14
ADESTIA	GLOB	100,00	100,00			
TOURISME						
GROUPE COMPAGNIE DES ALPES						
COMPAGNIE DES ALPES SA	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
<i>Siège social : 50-52, boulevard Hausmann - 75009 Paris</i>						
HOLDING & SUPPORTS						
COMPAGNIE DES ALPES FINANCEMENT SNC	GLOB	100,00	39,18	GLOB	100,00	39,25
CDA DS	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
CDHA	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
INGELO	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
LOISIRS RE (Luxembourg)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL						
BY GREVIN (Suisse)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
CDA MANAGEMENT	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
CDA PRODUCTIONS	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
GREVIN MONTREAL INC (Canada)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
CDA BEIJING (Chine)	GLOB	100,00	39,58			
GREVIN PRAGUE (République tchèque)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
MUSEE GREVIN SEOUL (Corée du Sud)	GLOB	100,00	31,66	GLOB	100,00	31,72
DOMAINES SKIABLES						
CDA SKI DIFFUSION SAS	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
DEUX ALPES LOISIRS SA (DAL)	GLOB	100,00	38,89	GLOB	100,00	38,96
SC2A	GLOB	100,00	38,89	GLOB	100,00	38,96
DOMAINE SKIABLE DE FLAINE SA (DSF)	GLOB	100,00	32,04	GLOB	100,00	32,10
DOMAINE SKIABLE DE LA ROSIERE SAS (DSR)	EQUI Ent Ass	20,00	7,92	EQUI Ent Ass	20,00	7,93
DOMAINE SKIABLE DE VALMOREL SAS (DSV)	EQUI Ent Ass	20,00	7,92	EQUI Ent Ass	20,00	7,93
GROUPE COMPAGNIE DU MONTBLANC SA	EQUI Ent Ass	37,49	14,84	EQUI Ent Ass	37,49	14,86
MERIBEL ALPINA SAS	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
PIERRE ET NEIGE SA	GLOB	100,00	38,89	GLOB	100,00	38,96
SERRE CHEVALIER VALLEY SA (SCV)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
ADS	GLOB	100,00	38,49	GLOB	100,00	38,56
STE AMENAGEMENT ARVES GIFFRE SA (SAG)	GLOB	100,00	32,03	GLOB	100,00	32,09
STE AMENAGEMENT LA PLAGNE SA (SAP)	GLOB	100,00	38,81	GLOB	100,00	38,88
STE CONSTRUCTION IMMOBILIERE VALLEE DE BELLEVILLE SCI (SCIVABEL)	GLOB	100,00	32,31	GLOB	100,00	32,37
STE EXPLOIT RM MORZINE AVORIAZ SAS (SERMA)	EQUI Ent Ass	20,00	7,92	EQUI Ent Ass	20,00	7,93
STE EXPLOITATION VALLEE DE BELLEVILLE SAS (SEVABEL)	GLOB	100,00	32,31	GLOB	100,00	32,36
STE TELEPHERIQUES DE LA GRANDE MOTTE SA (STGM)	GLOB	100,00	30,79	GLOB	100,00	30,84
STE TELEPHERIQUES DE VAL D'ISERE SAS (STVI)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
VALBUS SAS	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
DESTINATIONS DE LOISIRS						
AVENIR LAND	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
BELPARK BV (Belgique)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
CADEVI SAS	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
CDA BRANDS	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
ECOBIOGESTION SAS				GLOB	100,00	39,65
FRANCE MINIATURE	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
FUTUROSCOPE DESTINATION	GLOB	100,00	32,30	GLOB	100,00	32,33
PARC FUTUROSCOPE	GLOB	100,00	32,30	GLOB	100,00	32,33
GREVIN & CIE	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
FORT FUN (Allemagne)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
HARDERWIJK HELLENDORN HOLDING (Pays-Bas)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
IMMOFLOR NV (Belgique)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
MUSEE GREVIN	GLOB	100,00	37,95	GLOB	100,00	38,02
CDA DL	GLOB	100,00	39,58			
PREMIER FINANCIAL SERVICES (Belgique)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
WALIBI WORLD (Pays-Bas)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
WALIBI HOLLAND (Pays-Bas)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
WALIBI HOLIDAY PARK (Pays-Bas)	GLOB	100,00	39,58	GLOB	100,00	39,65
GROUPE SANTOLINE						
GROUPE SANTOLINE				EQUI Ent Ass	33,87	33,87
PÔLE INFRASTRUCTURE, TRANSPORT & ENVIRONNEMENT						
CDC INFRASTRUCTURE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
VERDUN PARTICIPATIONS I	EQUI Ent Ass	49,00	49,00	EQUI Ent Ass	49,00	49,00
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	EQUI Ent Ass	33,20	33,20	EQUI Ent Ass	33,20	33,20
GROUPE EGIS						
EGIS SA <i>Siège social : 11, avenue du Centre - CS 30530 - Saint-Quentin-en-Yvelines - 78286 Guyancourt Cedex</i>	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
FRANCE						
ACOUSTB	GLOB	100,00	44,55	GLOB	100,00	44,49
AIRPORT AERONAUTICAL EQUIPMENT	ENT COMM	45,00	33,75	ENT COMM	45,00	33,70
ATELIER VILLES ET PAYSAGES	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
BUREAU TECHNIQUE MEDITERRANEE (BTM)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EASYTRIP France SAS	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS AIRPORT OPERATION	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ASSET MANAGEMENT SOLUTIONS	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS AVIA	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS ANTILLES GUYANE	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS CENTRE OUEST	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS GRAND EST	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS MANAGEMENT	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS MEDITERRANEE	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS NORD	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS OCEAN INDIEN	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS RHONE ALPES	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS SUD OUEST	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS CONCEPT	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS CONSEIL	GLOB	100,00	74,97	GLOB	100,00	74,88
EGIS CONSEIL BATIMENTS	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS EASYTRIP SERVICES SA	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS EAU	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ENGINEERING	GLOB	100,00	74,98	GLOB	100,00	74,88
EGIS EXPLOITATION AQUITAINE	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS France	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS HOLDING BATIMENT INDUSTRIE	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS INDUSTRIES	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS INFORMATIQUE	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS INGENIERIE	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS MOBILITE	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS PORTS	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS SA	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL	GLOB	100,00	74,98	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION SA	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROUTE	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS INVESTMENT PARTNERS - France (ex EGIS Investment Partners)	GLOB	100,00	22,50	GLOB	100,00	37,64
ENGAGE	EQUI Ent Ass	25,00	18,75	EQUI Ent Ass	25,00	18,72
ENIA	EQUI Ent Ass	25,00	18,75	EQUI Ent Ass	90,00	18,72
GME IDEX/EGIS	ENT COMM	40,00	30,00	ENT COMM	40,00	29,95
ETUDES BATIMENTS INGENIERIE (EBI)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
INGESUD	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
JEAN MULLER INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,87
KIWHI PASS SOLUTIONS	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
PARK + PARKINGS SECURISES POIDS LOURDS	EQUI Co-Ent	40,00	30,00	EQUI Co-Ent	40,00	29,95
ROUTALIS SAS	GLOB	100,00	52,49	GLOB	100,00	52,42
SEGAP SA	EQUI Ent Ass	50,00	37,49	EQUI Ent Ass	50,00	37,44
SEP A63				ENT COMM	80,00	59,90
SEP EGIS RAIL/ SETEC ITS	ENT COMM	70,00	52,49	ENT COMM	70,00	52,42
SEP NRL	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
SINTRA	GLOB	100,00	74,98	GLOB	100,00	74,87
SOCIETE DU METRO DE MARSEILLE (SMM)	GLOB	100,00	74,98	GLOB	100,00	74,87
SOCIETE NOUVELLE INGEROUTE	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
SOFREAVIA SERVICE SA	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,86
TOLLSYS	GLOB	100,00	52,49	GLOB	100,00	52,42
WIND-IT DEVELOPPEMENT	EQUI Ent Ass	39,62	29,71	GLOB	50,00	37,44
ETRANGER						
AERIA (Côte d'Ivoire)	EQUI Ent Ass	35,00	26,25	EQUI Ent Ass	21,46	16,07
ARGE PPP FOE (Autriche)				ENT COMM	40,00	29,95
ATTIKES DIADROMES LTD (Grèce)	EQUI Ent Ass	20,00	15,00	EQUI Ent Ass	20,00	14,98
AUTOBAHN + A8 GMBH (Allemagne)	EQUI Ent Ass	5,00	3,75	EQUI Ent Ass	5,00	3,74

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
AUTOBAHN + SERVICES GMBH (Allemagne)	GLOB	100,00	50,24	GLOB	100,00	50,17
AUTOSTRADA EXPLO EKSPLOATACJA (AES) (Pologne)	EQUI Co-Ent	34,71	26,03	EQUI Co-Ent	34,71	25,99
BIKE U SP ZOO (Pologne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
BONAVENTURA STRASSENERHALTUNG GMBH (Autriche)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
CAOG AIRPORT OPERATIONS LTD (Chypre)	ENT COMM	36,00	27,00	ENT COMM	36,00	26,96
CONTIR SRL (Italie)	GLOB	100,00	51,33	GLOB	100,00	41,75
DES Autostrada Spain SL (Espagne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
DES Srl (Italie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EASYTRIP SERVICES CORPORATION (Philippines)	EQUI Co-Ent	50,00	37,49	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
EASYTRIP SERVICES IRELAND LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	50,00	37,49	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
EGIS ALGERIE SPA (Algérie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
IOSIS MAROC ZFT (Maroc)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BEIJING ENGINEERING CONSULTING (Chine)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS BULGARIE EAD (Bulgarie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS CAMEROUN (Cameroun)	GLOB	100,00	74,94	GLOB	100,00	74,83
EGIS DO BRASIL (Brésil)				GLOB	100,00	74,88
EGIS EYSER (Espagne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS INDIA Consulting Engineers Private Limited (Inde)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS INDONESIA (Indonésie)	GLOB	100,00	41,24	GLOB	100,00	41,18
EGIS INFRAMAD (Madagascar)	GLOB	100,00	53,24	GLOB	100,00	53,16
EGIS INFRASTRUCTURE MANAGEMENT INDIA (Inde)				EQUI Co-Ent	44,00	32,95
EGIS INVESTMENT PARTNERS - A8 (Luxembourg)	GLOB	100,00	19,73	GLOB	100,00	19,71
EGIS INVESTMENT PARTNERS - INFRASTRUCTURE (Luxembourg)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS INVESTMENT PARTNERS - M25 (Luxembourg)	GLOB	100,00	15,00	GLOB	100,00	14,98
EGIS INVESTMENT PARTNERS PHILIPPINES INC (Philippines)	GLOB	100,00	40,49	GLOB	100,00	40,44
EGIS INVESTMENT SARL (Luxembourg)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS KENYA (Kenya)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS LAGAN SERVICES (Irlande)	EQUI Co-Ent	50,00	37,49	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
EGIS MONACO (Monaco)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS PARKING SERVICES BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	56,24	GLOB	100,00	74,88
EGIS POLAND SP Zoo (Pologne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS POLSKA INZYNIERIA Z ORGANICZONAQ (Pologne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS ASIA PACIFIC PTY LTD (Australie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS CANADA INC (Canada)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS IRELAND LTD (Irlande)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS PHILIPPINES (Philippines)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS POLSKA (Pologne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS INCORPORATION (Etats-Unis)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL ISRAËL (Israël)	GLOB	100,00	74,98	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL PTE (Singapour)	GLOB	100,00	74,98	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL THAÏLANDE (Thaïlande)	GLOB	100,00	44,99			
EGIS ROAD & TUNNEL OPERATIONS IRELAND LTD (Irlande)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION AUSTRALIA PTY LTD (Australie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION CROATIA (Croatie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION INDIA (Inde)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION PHILIPPINES (Philippines)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION POLOGNE (Pologne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS TUNEL ISLETMECILIGI A.S. (ex EGIS Road Operation Turquie) (Turquie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION UK (Grande-Bretagne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROMANIA (Roumanie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGISMEX (Mexique)	GLOB	100,00	44,99	GLOB	100,00	74,88
ENGLAND TIR SPA (Italie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EP INFRASTRUKTURPROJEKTENTWICKLUNG (Autriche)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS GEOPLAN PVT LTD (Inde)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
FULTON HOGAN EGIS (Australie)	EQUI Co-Ent	50,00	37,50			
GEBZE IZMIR (Turquie)	EQUI Co-Ent	50,00	37,50	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
HeBra HOLDING GmbH (Allemagne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,87
HELIOS (Angleterre)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
HERMES AIRPORTS LTD (Chypre)	EQUI Ent Ass	20,00	15,00	EQUI Ent Ass	20,00	14,98
HOLDING ENGLAND TIR GROUP SPA (Italie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
ICTAS EGIS (Turquie)	EQUI Co-Ent	51,00	38,24			
IJSBREKER ICT BV (Pays-Bas)	EQUI Ent Ass	50,00	37,49	EQUI Ent Ass	49,99	37,44
INTERNATIONAL ADMINISTRATIEKANTOOR J.W. VERSLUIS N.V. (Pays Bas)	GLOB	100,00	74,99			
ISIS BELGIQUE (Belgique)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
ITS ROAD SERVICES LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	50,00	37,49	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
JMI PACIFIC (Thaïlande)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
LEM ANTWERPEN (Belgique)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
LEM OOSTENDE (Belgique)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
EGIS ENGENHARIA E CONSULTORIA LTDA (ex LENC) (Brésil)	GLOB	100,00	70,97	GLOB	100,00	71,62
M6 TOLNA USEMELTETO KFT (ex M6 Tolna Exploitation Hongrie) (Hongrie)	GLOB	100,00	62,99	EQUI Co-Ent	52,00	38,94
MIDLINK M7/M8 LTD (Irlande)	GLOB	100,00	50,24	GLOB	100,00	50,17
NEW MOBILITY VENTURE (Pays Bas)	EQUI Ent Ass	40,00	30,00	EQUI Ent Ass	40,00	29,95
NORTHLINK M1 LTD (Irlande)	GLOB	100,00	50,24	GLOB	100,00	50,17
PROJACS INTERNATIONAL B.S.C. (Bahreïn)	GLOB	51,00	38,24	GLOB	51,00	38,19

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
PROJACS INTERNATIONAL PROJECT MANAGEMENT WILL (Koweït)	GLOB	51,00	38,24	GLOB	51,00	38,19
OPERS CUT (Portugal)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	52,42
ROAD SAFETY OPERATION IRELAND LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	42,00	31,50	EQUI Co-Ent	42,00	31,45
SEMALY IRELAND (Irlande)	GLOB			GLOB	100,00	74,88
SEMALY PORTUGAL (Portugal)	GLOB	100,00	74,98	GLOB	100,00	74,88
SEMALY UK (Grande Bretagne)	GLOB	100,00	74,98	GLOB	100,00	74,88
SOUTHLINK N25 LTD (Irlande)	GLOB	100,00	50,24	GLOB	100,00	50,17
TMC (Philippines)	EQUI Co-Ent	20,00	15,00	EQUI Co-Ent	34,00	25,46
TRANS CANADA FLOW TOLLING INC (Canada)	EQUI Co-Ent	50,00	37,49	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
TRANSLINK INVESTMENT (Australie)	EQUI Co-Ent	50,00	37,49	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
TRANSPASS BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
TRANSPASS HOLDING BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
TRANSPASS SERVICES BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
TRANSROUTE UK LTD (Grande-Bretagne)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
VAT SOLUTIONS Spa (Italie)	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,88
VERSLUIS INTERNATIONAL TAXES BV (Pays-Bas)	GLOB			GLOB	100,00	74,88
VIA4 SA (Pologne)	EQUI Co-Ent	45,00	33,75	EQUI Co-Ent	45,00	33,70
GROUPE TRANSDEV						
Transdev group	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<i>Siège social : 32, boulevard Gallieni - 92130 Issy les moulineaux</i>						
ALGERIE						
VEOLIA TRANSPORT PILOTE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ALLEMAGNE						
ALPINA IMMOBILIEN GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AHRWEILER VERKEHRS GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BAYERISCHE OBERLANDBAHN GMBH IG	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BAYERISCHE REGIOBAHN GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUSTOURISTIK TONNE GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DEUTSCHE TOURING GMBH	EQUI Ent Ass	20,79	14,55	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
EISENBAHNWERKSTATT-GESELLSCHAFT MBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EUROLINES FRANKFURT	EQUI Ent Ass	20,79	14,55	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
GRIENSTEIDL GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HABUS GMBH VERKEHRSBETRIEBE	EQUI Co-Ent	51,00	35,70	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
HEIDENHEIMER VERKEHRSGESELLSCHAFT MBH	GLOB	100,00	52,39	EQUI Co-Ent	37,42	37,42
KSA VERWALTUNG GMBH AUGSBURG	EQUI Co-Ent	49,00	34,30	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
KSI GMBH & CO.KG AUGSBURG	EQUI Co-Ent	49,00	34,30	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
MITTELRHEINISCHER VERKEHRBETRIEB GMBH	GLOB	100,00	63,00	EQUI Co-Ent	45,00	45,00
MOVE ON TELEMATIC SERVICE GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NASSAUISCHE VERKEHRS-GESELLSCHAFT MBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NBRB TEILE UND LOGISTIKGESELLSCHAFT MBH	GLOB	100,00	46,69	EQUI Co-Ent	33,35	33,35
NIEDERSCHLESISCHE VERKEHRSGESELLSCHAFT GMBH	GLOB	100,00	59,50	EQUI Co-Ent	42,50	42,50
NORDDEUTSCHE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	GLOB	100,00	45,50	EQUI Co-Ent	32,50	32,50
NORD-OSTSEE-BAHN GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NORDWESTBAHN GMBH	GLOB	100,00	44,80	EQUI Co-Ent	32,00	32,00
NUTZFAHRZEUGZENTRUM MITTEL RHEIN GMBH	GLOB	100,00	66,43	EQUI Co-Ent	47,45	47,45
OBERLANDBAHN FAHRZEUGBEREITSTELLUNGS GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OMNIBUS-VERKEHR RUOFF GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OSTSEELAND VERKEHR GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PALATINA BUS GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PERSONENVERKEHR GMBH MÜRITZ	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
R M V BETEILIGUNGS GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	35,00			
RHEIN-BUS VERKEHRSBETRIEB GMBH	EQUI Co-Ent	51,00	35,70	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
ROHDE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	GLOB	100,00	39,20	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAX-BUS EILENBURGER BUSVERKEHR GMBH	GLOB	100,00	35,70	EQUI Co-Ent	28,00	28,00
SCHAUMBURGER VERKEHRS-GESELLSCHAFT MBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
STADTBUS SCHWÄBISCH HALL GMBH	GLOB	100,00	35,70	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TAETER-TOURS GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
TRANS REGIO DEUTSCHE REGIONALBAHN GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MITTELDEUTSCHLAND GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV TAUNUS GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NIEDERSACHSEN/WESTFALEN GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NORD GMBH	GLOB	100,00	70,00			
TRANSDEV OSTWESTFALEN GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PERSONALSERVICE GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV REGIO GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV REGIO OST GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV RHEINLAND GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV RHEIN-MAIN GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SACHSEN-ANHALT GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
TRANSDEV SERVICE GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV STADT GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SUD-WEST GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SERVICE WEST GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV VERTRIEB GMBH	GLOB	100,00	70,00			
TRANSDEV WEST GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB LAHN DILL GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB RHEIN EIFEL MOSEL GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB RHEIN LAHN GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB RHEIN-WESTERWALD GMBH	GLOB	100,00	34,30	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSGESELLSCHAFT GÖRLITZ GMBH	EQUI Co-Ent	49,00	34,30	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
WEST - BUS GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
WÜRTTEMBERGISCHE EISENBAHN-GESELLSCHAFT MBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUSTRALIE						
ACN 105 260 099	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BRISBANE FERRIES	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
BUSLINK VIVO PTY LTD	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEX MELBOURNE PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HARBOUR CITY FERRIES PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
MAINCO MELBOURNE PTY LTD	EQUI Co-Ent	30,00	21,00	EQUI Co-Ent	15,00	15,00
METROLINK VICTORIA PTY LTD	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
TRANSDEV AUSTRALASIA PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AUSTRALIA PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BRISBANE FERRIES PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV FERRIES SYDNEY PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MAINTENANCE SERVICES PTY LTD	GLOB	100,00	70,00			
TRANSDEV MELBOURNE PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NSW PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NSW SOUTH PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV QUEENSLAND PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SOUTH WEST PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SYDNEY FERRIES PTY LTD	GLOB	100,00	70,00			
TRANSDEV SYDNEY PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV TSL PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV VICTORIA PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV WA PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VIVO CONNECT PTY LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTRICHE						
TRANSDEV ÖSTERREICH GMBH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BELGIQUE						
EUROLINES BELGIQUE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WITTE KRUIS BELGIE BVBA	GLOB	100,00	59,89	EQUI Co-Ent	42,78	42,78
WITTE KRUIS BELGIË VZW	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CANADA						
CITYWAY CANADA	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV CANADA INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV QUEBEC, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SERVICES (CANADA) INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YORK BRT SERVICES I INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHILI						
REDBUS URBANO SA	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT CHILE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHINE						
ANQING ZHONGBEI BUS CO., LTD	EQUI Co-Ent	19,88	13,92	EQUI Co-Ent	9,94	9,94
HONG KONG ENGINEERING	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
HONG KONG TRAMWAYS LIMITED (MEE)	EQUI Ent Ass	49,50	34,65	EQUI Ent Ass	24,75	24,75
HUAIBEI ZHONGBEI BUS CO., LTD.	EQUI Co-Ent	14,01	9,81	EQUI Co-Ent	7,01	7,01
HUAINAN ZHONGBEI BUS CO., LTD				EQUI Co-Ent	11,20	11,20
NANJING ZHONGBEI	EQUI Co-Ent	26,95	18,87	EQUI Co-Ent	13,48	13,48
VEOLIA TRANSPORT CHINA LTD HK	GLOB	100,00	38,50	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
VT RATP CHINA	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
VT RATP CONSULTING CO. LTD	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
COLOMBIE						
CITY MOVIL	EQUI Co-Ent	25,52	17,86	EQUI Co-Ent	12,76	12,76
CONEXION MOVIL	EQUI Co-Ent	33,40	23,38	EQUI Co-Ent	16,70	16,70
CIUDAD MOVIL	EQUI Co-Ent	38,50	26,95	EQUI Co-Ent	19,25	19,25

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
CORÉE						
SEOUL LINE 9	GLOB	100,00	30,80	EQUI Co-Ent	22,00	22,00
VEOLIA TRANSPORT KOREA	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
VT RATP KOREA	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CROATIE						
TOURING CROATIA	EQUI Ent Ass	20,79	14,55	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
ESPAGNE						
DETREN COMPANIA GENERAL DE SERVICIOS FERROVIARIOS, S.L				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EUROLINES PENINSULAR	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
TRANSDEV CATALUNYA				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MOVEBUS	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
TENEMETRO, S.L	GLOB	100,00	42,00	EQUI Co-Ent	30,00	30,00
TRANSDEV ESPANA SLU	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CGT, S.A., CGEA CONNEX, S.A., MARFINA, S.L., ARANDE, S.L. Y SOLER & SAURET, S.A., UTE LEY 18/1982, DE 26 DE MAYO	EQUI Co-Ent	66,00	46,20	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
DETREN COMPANIA GENERAL DE SERVICIOS FERROVIARIOS, S.L., MARFINA, S.L. Y ARANDE, S.L., UTE, LEY 118/1982, DE 26 DE MAYO	EQUI Co-Ent	66,00	46,20	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
VIAJES EUROLINES	EQUI Co-Ent	37,50	26,25	EQUI Co-Ent	18,75	18,75
VEOLIA TRANSPORTE ESPAÑA SLU	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ÉTATS-UNIS						
10-10 TAXI AR, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
10-10 TAXI FL 1, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
10-10 TAXI MN, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
10-10 TAXI NY, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
10-10 TAXI TX 1, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
10-10 TRANSPORTATION, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AIRLINES ACQUISITION CO., INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AIRPORT LIMOUSINE SERVICE, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ASSOCIATED CAB, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ATC PARTNERS LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ATC/VANCOM OF ARIZONA, LIMITED PARTNERSHIP	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BELLE ISLE CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BLUE BOOTH INCORPORATED	GLOB	100,00	58,95	EQUI Co-Ent	42,11	42,11
BLUE VAN JV	GLOB	100,00	53,30	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BLUE VAN LEASING CORPORATION	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CENTRAL CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CENTURY CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHAMPION CAB COMPANY, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHECKER AIRPORT TAXI, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHECKER CAB ASSOCIATION, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHECKER YELLOW CAB OF JACKSONVILLE, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHOICE CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIRCLE CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CLASSIC CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CLEARWATER TRANSPORTATION, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CLOUD 9 SHUTTLE, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COAST CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLONIAL CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLORADO CAB COMPANY, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPUTER CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX RAILROAD LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CORDIAL CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLORADO TRANS MANAGEMENT, LLC	GLOB	100,00	70,00			
COLORADO AIRPORT SHUTTLE SERVICES, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DULLES TRANSPORTATION PARTNERSHIP	GLOB	100,00	42,00	EQUI Co-Ent	30,00	30,00
DHTC, LLC	GLOB	100,00	70,00			
ENVIRO CAB, LLC TX	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ENVIROCAB, LLC VIRGINIA	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF NEW YORK, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF THE DISTRICT OF COLUMBIA	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GREEN TOMATO CARS DC, LLC:	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GREEN TOMATO CARS VA, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HOUSTON O & M LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HUNTLEIGH TRANSPORTATION SERVICES LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
INTELLIRIDE LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
JIMMY'S CAB, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KANSAS CITY LIMOUSINE LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KANSAS CITY SHUTTLE LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KANSAS CITY TAXI LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MASSACHUSETTS BAY COMMUTER RAILROAD LLC	GLOB	100,00	42,00	EQUI Co-Ent	30,00	30,00
MCLEAN CONSULTING, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MINI BUS SYSTEMS, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIÉTÉS	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
NATIONAL HARBOR TRANSPORTATION SERVICES LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OAK STREET SALES, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OLD DOMINION TRANSIT MANAGEMENT COMPANY				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PITTSBURGH CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PHOENIX TRANSIT JOINT VENTURE	GLOB	100,00	57,40	EQUI Co-Ent	41,00	41,00
PITTSBURGH TRANSPORTATION COMPANY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PITTSBURGH TRANSPORTATION GROUP CHARTER SERVICES, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROFESSIONAL FLEET MANAGEMENT LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROFESSIONAL TRANSIT MANAGEMENT, LTD.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROFESSIONAL TRANSIT SOLUTIONS LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM BROKERAGE SERVICES, INC.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF ASHEVILLE, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF ATTLEBORO, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF BOISE, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF CAPE COD, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF DUTCHESS COUNTY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF GEORGIA, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF JACKSON, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF RACINE, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF TUCSON, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF WAUKESHA, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF WILMINGTON, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM PARATRANSIT OF TUCSON, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAYRAY CAB COMPANY, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLORADO SPRINGS TRANSPORTATION, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
REGIONAL TRANSIT AUTHORITY TRANSIT SERVICES, INC.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SACRAMENTO TRANSPORTATION, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAFETY CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCOUT CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SE FLORIDA TRANSPORTATION, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SECURE CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SELECT CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SENTINEL CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SERENE CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SERVICE CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SFO AIRPORTER, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK CHARTERS, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK LEASING LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK LUXURY LIMOUSINE LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK TAXI OF FORT COLLINS, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK TRANS LLC				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLE ASSOCIATES LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLE EXPRESS, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT ARIZONA JOINT VENTURE	GLOB	100,00	45,50	EQUI Co-Ent	32,50	32,50
SHUTTLEPORT CALIFORNIA LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT CONNECTICUT LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT DC LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT FLORIDA LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT SERVICES ARIZONA LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SKYLINE CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SMARTER MOBILITY, LLC.	GLOB	100,00	70,00			
SPENCER LEASING LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SPLIT	GLOB	100,00	59,50	EQUI Co-Ent	42,50	42,50
SUN TAXICAB ASSOCIATION, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUNRISE CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPER SHUTTLE INTERNATIONAL INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPER TRANSPORTATION OF FLORIDA, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERIOR CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE ARIZONA, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE ATLANTA, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE DALLAS FORT WORTH, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE FRANCHISE CORPORATION	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE INTERNATIONAL DENVER, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LAS VEGAS, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LEASING, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LOS ANGELES, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LOUISIANA, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE OF HOUSTON, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE OF MINNESOTA, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE OF PENNSYLVANIA, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE ORANGE COUNTY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE RALEIGH-DURHAM, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE SAN FRANCISCO, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE TENNESSEE, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
SUPERTAXI, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPREME CAB COMPANY, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TEMPE ARIZONA VF JOINT VENTURE	GLOB	100,00	59,50	EQUI Co-Ent	42,50	42,50
THE LIMO, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
THE YELLOW CAB COMPANY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BUS ON DEMAND LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTATION TECHNOLOGY SERVICES, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
UNIFIED DISPATCH, LLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION INC.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION MAINTENANCE AND INFRASTRUCTURE, INC.	GLOB	100,00	49,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ON DEMAND INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NORTH AMERICA	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SERVICES INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WASHINGTON SHUTTLE, INC.	GLOB	100,00	63,00	EQUI Co-Ent	45,00	45,00
WIER TRANSPORTATION	GLOB	100,00	34,30	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
YC HOLDINGS, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YELLOW CAB ASSOCIATION, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YELLOW CAB COMPANY OF PITTSBURGH	GLOB	100,00	70,00			
YELLOW CAB ASSOCIATION, INC.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ZTRIP, INC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DANEMARK						
TOURING SCANDINAVIA	EQUI Ent Ass	20,79	14,55	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
FINLANDE						
AJELO	GLOB	100,00	59,50	EQUI Co-Ent	42,50	42,50
VEOLIA TRANSPORT ESPOO OY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV FINLAND OY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT TAMPERE OY				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT VANTAA OY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT WEST OY				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WESTERLINES AB OY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FRANCE						
AERO PISTE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AEROPASS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AIRCAR	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AIR PY	EQUI Ent Ass	24,50	17,15			
ALBATRANS	EQUI Ent Ass	57,55	40,29	EQUI Ent Ass	28,78	28,78
ALTIBUS.COM	GLOB	100,00	46,18	EQUI Co-Ent	32,98	32,98
ANTRAS HOLDING	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
ARY	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
ARTOIS GOHELLE	GLOB	100,00	70,00			
ATRIOM DE BEAUVAISIS	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
ATRIOM DU COMPIEGNOIS	GLOB	100,00	67,13	EQUI Co-Ent	47,95	47,95
AUTOBUS AUBAGNAIS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS AURELIENS	GLOB	100,00	48,77	EQUI Co-Ent	34,83	34,83
AUTOBUS DE L'ETANG	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS MARNE-LA-VALLÉE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS ALIZES	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
AUTOCARS DARCHE-GROS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS DE L'AVESNOIS	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
AUTOCARS MUSSO	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
AUTOCARS SABARDU	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS TOURNEUX	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUXERROIS MOBILITES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BEAUVAISIS MOBILITE	GLOB	100,00	69,98			
BESANÇON MOBILITÉ	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BIEVRE BUS MOBILITES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BIO SERVICE LOGISTIQUE	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
BUS DE L'ETANG DE BERRE	GLOB	100,00	69,78	EQUI Co-Ent	49,85	49,85
BUS EST	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
C.A.P.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CABARO	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
CAP PAYS CATHARE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
CARBU WASH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CARS DU PAYS D'AIX	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CEA TRANSPORTS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CFTA CENTRE OUEST	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
CFTA PUY DE DÔME	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CFTA RHONE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CFTA	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHARTRES MOBILITE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIE ARMORICAINE DE TRANSPORTS	GLOB	100,00	69,94	EQUI Co-Ent	49,96	49,96

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
CIE DES AUTOCARS DE TOURAINE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
COMPAGNIE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'OUEST PARISIEN	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CIE DES TRANSPORTS DU PAYS DE VANNES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPAGNIE OCEANE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPAGNIE DES PARCS ET DES PASSEURS DU MONT SAINT MICHEL	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
COMPAGNIE SAINT-QUENTINOISE DE TRANSPORTS	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
CIOTABUS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIRCUL AIR				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CITEBUS DES DEUX RIVES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CITRAM AQUITAINE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
CITRAM PYRÉNÉES	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
CITYWAY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPAGNIE DES BACS DE LOIRE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPAGNIE FERROVIAIRE SUD FRANCE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX LOCATION CARS ET BUS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COURRIERS DE LA GARONNE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
CREUSOT MONTCEAU TRANSPORTS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VOYAGES CROLARD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CTPO	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
E.A.P	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ECAUXMOBILITÉ	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
ENEZ EDIG				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EQUIVAL SAS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ETABLISSEMENTS BREMOND FRERES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ESPACES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EURE-ET-LOIR MOBILITE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
EURL LITTORAL	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
EURL MEDISUD	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
EUROLINES FRANCE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CENTRALE DE RESERVATION EUROPE AUTOCAR	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FLEET ME	GLOB	100,00	66,52	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FOURAS AIX	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FNM2	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
FRIOUL IF EXPRESS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GREENTOMATOCARS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GREENTOMATOCARS LEASING	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GUICHARD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
IBERFRAN	EQUI Co-Ent	12,71	8,90	EQUI Co-Ent	6,36	6,36
IBEROLINES	EQUI Co-Ent	25,42	17,79	EQUI Co-Ent	12,71	12,71
INTERPISTE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
INTERVAL	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
JV VT RATP	Equi Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
KERDONIS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LAON MOBILITE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LAVAL U.P	GLOB	100,00	70,00			
LES AUTOBUS ARTESIENS	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
LES AUTOBUS DU FORT	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES AUTOCARS BLANCS				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES CARS D'ORSAY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES CARS ROSE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES COURRIERS AUTOMOBILES PICARDS	GLOB	100,00	68,50	EQUI Co-Ent	48,93	48,93
LES COURRIERS DE L'AUBE	GLOB	100,00	69,86	EQUI Co-Ent	49,90	49,90
LES COURRIERS DE SEINE-ET-OISE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES LIGNES DU VAR	GLOB	100,00	69,96	EQUI Co-Ent	48,97	48,97
LES RAPIDES DU VAL DE LOIRE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES RUBANS BLEUS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
L'IMMOBILIERE DES FONTAINES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LITTORAL NORD AUTOCARS	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
MANU-PISTE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS MARTIN HAUTE TARENTEISE VOYAGES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MECA PISTE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MAINTENANCE, ETUDES ET REALISATIONS EN CIRCULATION URBAINE ET REGULATION	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MOBILITE ET SERVICES	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
MOBILITE LOGISTIQUE SANTE	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
ETABLISSEMENTS MONEGER ET COMPAGNIE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
MONTBLANC BUS	GLOB	100,00	52,42	EQUI Co-Ent	37,45	37,45
MOUV'IDEES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MULHOUSE MOBILITÉS	GLOB	100,00	61,49	EQUI Co-Ent	43,92	43,92
N°4 MOBILITES	GLOB	100,00	67,58	EQUI Co-Ent	48,27	48,27
TRANSPORTS DE TOURISME DE L'OCEAN	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
ODULYS	GLOB	100,00	38,50	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
PASSAGERS PÔLE SERVICES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PAYS D'OC MOBILITES	GLOB	100,00	67,76	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PLATEFORME COMPTABLE IDF POLE 77	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
PÔLE ILE-DE-FRANCE IMMOBILIER AND FACILITIES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PREVOST	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
PROGETOURS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROXIWAY	GLOB	100,00	69,99	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAMBOUILLET U.P	GLOB	100,00	70,00			
RAPIDES DE BOURGOGNE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAPIDES DE CÔTE D'AZUR	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
RAPIDES DE SAÔNE-ET-LOIRE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAPIDES DU LITTORAL	GLOB	100,00	69,90	EQUI Co-Ent	49,93	49,93
TRANSDEV HAUTE SAVOIE	GLOB	100,00	70,00			
RHÔNEXPRESS MEE	EQUI Ent Ass	28,20	19,74	EQUI Ent Ass	14,10	14,10
RMTT - REGIE MIXTE DES TRANSPORTS TOULONNAIS	GLOB	100,00	49,98	EQUI Co-Ent	35,70	35,70
SOCIETE AEROPORTUAIRE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE BEAUVAIS	EQUI Co-Ent	49,00	34,30	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
SAINT-BRIEUC MOBILITE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAINT-QUENTIN MOBILITÉ	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SANTE MOBILITE SERVICES	GLOB	100,00	49,00			
SARL DELEYROLLE AAAC	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SARL GETS	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SARL LA BELLE AUTO	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SARL MARTEGALES	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SARL MIDI PROVENCE	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SARL PATRICK	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SARL PONT DE L'ARC	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SARL PROVENCE SECOURS	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SARL SE LA MIMETAINE	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SARL SUD LOGISTIQUE	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SAS AUTONOMIE ET SANTE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS GENTY	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SAS HOLDING MIMETAINE	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SCI LA MARE AU MOULIN	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI DU CLOS PIERVIL	GLOB	100,00	69,89	EQUI Co-Ent	49,92	49,92
SCI LE PRÉ BOUDROT	EQUI Co-Ent	49,00	34,30	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
SCI LES MELEZES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SEVM SAS	GLOB	100,00	70,00			
SOCIETE DE SERVICES ET D'EXPLOITATION DE GARES ROUTIERES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAEM DES AUTOCARS ET AUTOBUS AUNIS ET SAINTONGE	EQUI Co-Ent	49,98	34,99	EQUI Co-Ent	24,99	24,99
SENONAIS MOBILITES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
S.E.R.I 49	GLOB	100,00	69,57	EQUI Co-Ent	49,69	49,69
SOCIETE D'EXPLOITATION DE TRANSPORTS ET DE REPARATIONS AUTOMOBILES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SITE.OISE	GLOB	100,00	46,20	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
SOCIETE NOUVELLE DES AUTOBUS AJACCIENS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SNC MASSILIA	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SNEG - SOCIETE NICOISE D'ENLEVEMENT ET DE GARDIENNAGE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NORMANDIE VOYAGES	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
SOCIETE NOUVELLE CPL	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE DE GESTION DE L'AEROPORT DE LA REGION DE LILLE	EQUI Ent Ass	34,00	23,80	EQUI Ent Ass	17,00	17,00
SOLEA	GLOB	100,00	61,48	EQUI Co-Ent	43,92	43,92
SOCIETE DU METRO DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE NOUVELLE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION NICOISE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION CHALONNAISE	GLOB	100,00	56,00	EQUI Co-Ent	40,00	40,00
SOCIETE DES TRANSPORTS PAR AUTOCARS DE L'OUEST PAYS DE LA LOIRE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
SOCIETE DES TRANSPORTS DU BASSIN CHELLOIS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE DES TRANSPORTS DE CALAIS ET EXTENSIONS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE DES TRANSPORTS DE DUNKERQUE ET EXTENSIONS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE DE TRANSPORT D'ANNONAY DAVEZIEUX ET EXTENSIONS	GLOB	100,00	66,57	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE DES TRANSPORTS DEPARTEMENTAUX DE LA REUNION				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE DES TRANSPORTS DEPARTEMENTAUX DU GARD	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
STE DES TRANSPORTS DEP DU LOIR-ET-CHER	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
SOCIETE DES TRANSPORTS BRIANCONNAIS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION THONONNAISE	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SOCIETE DE TRANSPORTS AUTOMOBILES ET DE VOYAGES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE DES TRANSPORTS URBAINS DE DIEPPE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUD CARS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUD EST MOBILITES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SURESNES U.P	GLOB	100,00	70,00			
TRANSDEV BASSIN D'ARCACHON	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EXPRESS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EXPRESS RHONE-ALPES AUVERGNE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EXPRESS SUD OUEST	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NANCY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ICM	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS EN COMMUN DE LA REGION MESSINE	EQUI Ent Ass	39,96	27,97	EQUI Ent Ass	19,98	19,98
TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS EN COMMUN DE LA REGION AVIGNONAISE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
TRANSPORTS EN COMMUN D'ORANGE	GLOB	100,00	35,70	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
THELLO				EQUI Ent Ass	16,67	16,67
TIPS	GLOB	100,00	65,10	EQUI Co-Ent	46,50	46,50
TRANSPORTS PARIS BEAUVAIS	EQUI Co-Ent	49,00	34,30	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
TPMR STRASBOURG (MOBISTRAS)	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TPMR TOULOUSE	GLOB	100,00	69,96	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TPMR TOURS	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TRANSPORTS RAPIDE AUTOMOBILE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRAFFIC AIR SERVICES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANS PROVENCE	GLOB	100,00	69,67	EQUI Co-Ent	49,76	49,76
TRANS VAL DE FRANCE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANS VAL-DOISE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSAMO	GLOB	100,00	66,54	EQUI Co-Ent	47,53	47,53
TRANSAVOIE	GLOB	100,00	69,65	EQUI Co-Ent	49,75	49,75
TRANSDEV BUSINESS INFORMATION SOLUTIONS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT CARCASSONNE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT DE NIMES				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT PERPIGNAN	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AÉROPORT SERVICES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AÉROPORT TRANSIT	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT LIAISONS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AGGLOMÉRATION DE BAYONNE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ALPES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ALPES-MARITIMES	GLOB	100,00	69,98	EQUI Co-Ent	49,93	49,93
TRANSDEV ARLES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AUVERGNE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BRIVE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV CHAMBERY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV DAUPHINE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV DU MARSAN	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EQUIPAGES				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EST	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EXPRESS GRAND OUEST	GLOB	100,00	70,00			
TRANSDEV EUROLINES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV FOUGERES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV GRAND EST	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TRANSDEV IDF CSP CONTRÔLE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ISTRE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TRANSDEV LOCATION DE VEHICULE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV LYS	GLOB	100,00	70,00			
TRANSDEV MARITIME	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MEDITERRANEE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MONTPELLIER	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NORD-EST				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV OUTRE MER	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ON DEMANDE France	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PARIS EST	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PARIS SUD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PAYS D'OR	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PAYS ROCHEFORTAIS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PICARDIE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TRANSDEV POITOU-CHARENTES	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TRANSDEV RAIL	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV REIMS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV RHÔNE-ALPES INTERURBAIN	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TRANSDEV ROANNE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ROYAN ATLANTIQUE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SAINT DIZIER	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SHUTTLE FRANCE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SUD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SUD-OUEST	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV STATIONNEMENT	GLOB	100,00	70,00			
TRANSDEV URBAIN	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV URBAINS DU VALENCIENNOIS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV VALENCE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV LIGNES VOSGES	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TRANSÉVRY	EQUI Ent Ass	44,37	31,06	EQUI Ent Ass	22,18	22,18
SOCIETE DES TRANSPORTS BERARD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS D'EURE-ET-LOIR	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TRANSPORTS DU VAL DE SEINE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
TRANSPORTS DU VAL-DOISE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS EN COMMUN DE COMBS-LA-VILLE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS LIBOURNAIS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS MARNE ET MORIN	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
TRANSPORTS PUBLICS DE L'AGGLOMERATION STEPHANOISE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
URBIS PARK SERVICES SAS	GLOB	100,00	70,00			
VAD	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
VAL D'EUROPE AIRPORT	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VAROISE DE TRANSPORTS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VE AIRPORT	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VELOWAY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA EDF NICE AUTO PARTAGE	EQUI Co-Ent	69,98	48,99	EQUI Co-Ent	34,95	34,95
VEOLIA TRANSPORT ALGÉRIE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT SIEGE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VILLENEUVE MOBILITE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VISUAL	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VOYAGE ET TRANSPORTS DE NORMANDIE	GLOB	100,00	69,97	EQUI Co-Ent	49,98	49,98
VEOLIA TRANSPORT BORDEAUX	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GUERNESEY						
CAMELBACK INSURANCE LIMITED GUERNISAY	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
INDE						
METRO ONE OPERATION	GLOB	100,00	26,95	EQUI Co-Ent	19,25	19,25
VTR INDIA	EQUI Co-Ent	50,00	35,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
IRLANDE						
VEOLIA TRANSPORT DUBLIN LIGHT RAIL LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT IRELAND LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT IRELAND BUS LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ISRAEL						
VEOLIA TRANSPORTATION ISRAEL LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LUXEMBOURG						
TRANSDEV RÉ	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MAROC						
TRAMWAY DE RABAT	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NOUVELLE CALEDONIE						
CARSUD SA (MEE)	EQUI Ent Ass	27,96	19,57	EQUI Ent Ass	13,98	13,98
NOUVELLE ZELANDE						
TRANSDEV AUCKLAND LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NEW ZEALAND LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV WELLINGTON LTD	GLOB	100,00	70,00			
PAYS-BAS						
ABEL TECHNOLOGIE B.V	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
ACM OPLEIDINGEN BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
ACM ZORGOPLEIDINGEN BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
BEDRIJFSVERVOER LIMBURG BV	EQUI Co-Ent	21,60	15,12	EQUI Co-Ent	10,80	10,80
CONNEXION MULTIMODAL BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION AMBULANCE SERVICES BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION AMBULANCEDIENSTEN BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION AMBULANCEZORG BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION FINANCE BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION NEDERLAND NV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION OPENBAAR VERVOER NV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION RETAIL BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION TAXI SERVICES BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION TOURS BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION VLOOT BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION WATER BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
COOPERATIE REGIONAL AMBULANCEVOORZIENING HAAGLANDEN U.A.	EQUI Ent Ass	21,60	15,12	EQUI Ent Ass	10,80	10,80
COOPERATIE REGIONAL AMBULANCEVOORZIENING KENNEMERLAND	EQUI Ent Ass	43,22	30,25	EQUI Ent Ass	21,61	21,61
CTS NOORD BV	EQUI Ent Ass	44,08	30,86	EQUI Ent Ass	22,04	22,04
CV ACTIVA WEERT				EQUI Co-Ent	42,78	42,78
CXX AMBULANCE				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CXX HQ				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CXX PUBLIC TRANSPORT				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CXX TAXI				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CXX TOURS				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
DE GROOTH VERVOER BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
EUROLINES NETHERLANDS NV	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FOUNDATION AMBULANCEZORG NOORD OOST GELDERLAND	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
FUTURE TECHNOLOGY NEDERLAND BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
GVU NV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
HEART SAFE LIVING BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
HERMES GROEP NV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
HERMES OPENBAAR VERVOER BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
OMNITAX BV	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OV REGIO LJSSELMOND BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
PERSONENVERVOER GRONINGEN BV	EQUI Co-Ent	28,80	20,16	EQUI Co-Ent	14,40	14,40
PERSONENVERVOER VAN DIJK DELFTZIJL BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
PERSONENVERVOER ZUID-NEDERLAND BV	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
REGIONALE AMBULANCEDIENST NOORD-WEST VELUWE				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
REISINFORMATIEGROEP BV	EQUI Ent Ass	28,36	19,85	EQUI Ent Ass	14,18	14,18
ROLINE	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
SCHIPHOL TRAVEL TAXI BV	EQUI Ent Ass	43,22	30,25	EQUI Ent Ass	21,61	21,61
STAN ECOZORG B.V	GLOB	100,00	60,49			
STADSBUS GROEP MAASTRICHT NV	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STADSBUS MAASTRICHT PARTICIPATIES BV	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STICHTING AMBULANCE NOORD EN OOST GELDERLAND				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
STICHTING REGIONALE AMBULANCEVOORZIENING ZEELAND	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
TAXI CENTRALE MIDDEN-BRABANT BV	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TAXIBERDRIJF BEDUM BV				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
TBC HOLDING B.V.	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
TECHNO SERVICE NEDERLAND NV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
TEGEARRE HOLDING BV				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
VEOLIA TRANSPORT BRABANT N.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT FAST FERRIES B.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT LIMBURG B.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT LIMBURG BUS B.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT LIMBURG TOUR B.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND HOLDING B.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND O.V. B.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND PV B.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT RAIL B.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERENIGING AMBULANCE ZORG	EQUI Ent Ass	43,22	30,25	EQUI Ent Ass	21,61	21,61
VT LIMBURG PERSONEELSVORZIENING B.V.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WITTE KRUIS AMBULANCEZORG BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
WITTE KRUIS HOLDING BV	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
WITTE KRUIS INTERNATIONAL	GLOB	100,00	60,49	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
WKA ZEELAND	GLOB	100,00	60,49			
PORTUGAL						
AUTO-PENAFIEL, LDA (ROCALDAS)	EQUI Co-Ent	25,42	17,79	EQUI Co-Ent	12,71	12,71
AUTO VIACAO AVEIRENSE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CAIMA TRANSPORTES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EMPRESA DE TRANSPORTES ANTONIO CUNHA	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GPS TRANSPORTES	EQUI Co-Ent	25,42	17,79	EQUI Co-Ent	12,71	12,71
IBERO EUROSUR S.L.	EQUI Ent Ass	25,10	17,57	EQUI Ent Ass	12,55	12,55
INTERCENTRO	GLOB	100,00	34,47	EQUI Co-Ent	24,62	24,62
INTERGALIZA	EQUI Co-Ent	25,42	17,79	EQUI Co-Ent	12,71	12,71
INTERNORTE	GLOB	100,00	35,59	EQUI Co-Ent	25,42	25,42
TRANSDEV INTERIOR 5 (ex JOALTO RB)	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MINHO BUS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NORTE (ex MONDINENSE)	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RODOVIARIA DA BEIRA INTERIOR	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RODOVIARIA DA BEIRA LITORAL	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RODOVIARIA DE ENTRE D'OURO E MINHO	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RODOVIARIA DO TEJO	EQUI Co-Ent	25,42	17,79	EQUI Co-Ent	12,71	12,71
TRANSDEV DOURO	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PARTICIPACOES SGPS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MOBILIDADE	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PORTO	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RÉPUBLIQUE DE SERBIE						
TOURING SERBIA	EQUI Ent Ass	20,79	14,55	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
REPUBLIQUE TCHÈQUE						
TOURING BOHEMIA	EQUI Ent Ass	20,79	14,55	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
VEOLIA EUROLINES CZ A.S.	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
REUNION						
TRANSDEV SERVICES REUNION	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ROYAUME-UNI						
BLAZEFIELD BUSES	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BLAZEFIELD TRAVEL GROUP LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
BURNLEY & PENDLE TRAVEL LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CABFIND LTD	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CCH AVIATION LOGISTICS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX JERSEY		0,00	0,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX SOUTH EASTERN	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GREEN TOMATO CARS	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HARROGATE & DISTRICT TRAVEL LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KEIGHLEY & DISTRICT TRAVEL LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LANCASHIRE UNITED LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BLAZEFIELD LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV CLAIMS INVESTIGATIONS LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV LONDON LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NORTHERN BLUE LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PLC	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV TRAM UK	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV YORK LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRIDENT HERITAGE LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YORKSHIRE COASTLINER LIMITED	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUÈDE						
AB GÖTEBORGS-STYRSÖ SKÄRGÅRDSTRAFIK	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUSSDEPÅN I KRISTIANSTAD AB	EQUI Ent Ass	43,00	30,10	EQUI Ent Ass	14,50	14,50
FAC FLYGBUSSARNA AIRPORT COACH	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KB BUSSNINGEN	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTG CHARTER AB	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT SVERIGE AB	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT SWEDEN HOLDING AB	GLOB	100,00	70,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

Méthodes de consolidation GLOB : Intégration globale EQUI Co-Ent : Mise en équivalence de coentreprise EQUI Ent Ass : Mise en équivalence d'entreprise associée
ENT COMM : Entreprise commune

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2016

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92 208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2016

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

56, rue de Lille
75007 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Caisse des dépôts et consignations, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques des informations données dans le rapport de gestion.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dépréciation des participations dans les entreprises mises en équivalence, des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Le groupe Caisse des Dépôts procède à des tests de dépréciation des participations dans les entreprises mises en équivalence, des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites aux paragraphes III. 2 et III. 8 de la note « 1 - Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe » de l'annexe. Ces tests ont conduit à la constatation de dépréciations (notes 3.10 et 3.12 de l'annexe).

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations et nous nous sommes assurés du caractère approprié de la présentation qui en est faite dans les notes annexes aux états financiers mentionnées ci-dessus.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Le groupe comptabilise des dépréciations sur les actifs financiers disponibles à la vente (paragraphe III.1.2 de la note « 1 - Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe » et notes 2.4 et 3.3 de l'annexe) :

- pour les instruments de capitaux propres en cas de diminution significative ou durable de leur valeur ;
- pour les instruments de dette lorsqu'il existe un risque de contrepartie avéré.

Nous avons examiné le processus d'identification des indices de perte de valeur ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

Prêts à taux zéro du fonds d'épargne

Comme indiqué dans le paragraphe 1. Prêts à taux zéro du fonds d'épargne de la note « Faits marquants » et dans les notes 2.5, 3.4 et 3.17 de l'annexe, la Section Générale a financé et bonifié des prêts mis en place par le fonds d'épargne. Nous avons examiné le traitement comptable retenu dans les comptes et revu les modalités de détermination de la charge afférente à ces opérations dans les comptes 2016.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe Caisse des dépôts et consignations.

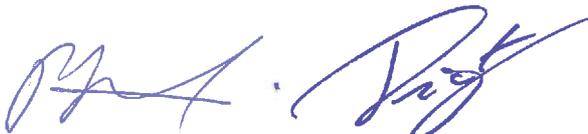
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly sur Seine et Courbevoie, le 28 mars 2017

Les Commissaires aux comptes

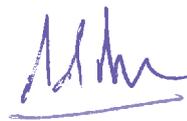
PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars



Patrice Morot

Cyrille Dietz



Charles de Boisriou



Gilles Rainaut